

**LA RELATION À L'« AUTRE » ET LES « DEUX SOLITUDES » AU CANADA :
REPRÉSENTATIONS MÉDIATIQUES DE L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS SYRIENS ET
IDENTITÉ COLLECTIVE**

Jessica Anne Déry

Thèse soumise dans le cadre des exigences du programme de
Maîtrise en Sociologie

École d'études sociologiques et anthropologiques
Faculté des Sciences Sociales
Université d'Ottawa

Remerciements

Le processus de réalisation de la thèse en est un éprouvant, mais enrichissant tant pour ce qui est des connaissances acquises que sur le plan personnel. Effectivement, ce processus mène à l'acquisition de compétences méthodologiques et de recherche et à la découverte de soi sur plusieurs points. Les quatre dernières années furent pour moi une réelle aventure qui n'aurait pas été possible sans le soutien inestimable de plusieurs.

Premièrement, j'aimerais remercier ma directrice de thèse, Elke Winter, qui m'a accompagnée tout au long de l'écriture de cette thèse en relisant mes travaux et en m'offrant des pistes de réflexion ainsi que des commentaires pertinents pour l'amélioration du rendu final. J'aimerais également remercier Philippe Couton et François Rocher, les membres de mon comité d'évaluation, pour leurs commentaires pertinents qui ont permis de pousser ma réflexion et, ultimement, d'enrichir l'analyse.

La réalisation de cette thèse n'aurait pas été possible sans le soutien financier de l'Université d'Ottawa, du Conseil de recherches en Sciences humaines du Canada ainsi que du Centre de recherche en civilisation canadienne-française. Du fond du cœur, merci !

D'un point de vue personnel, j'aimerais souligner le soutien de mes amis les plus proches qui ont patiemment attendu le dépôt de cette thèse. Ces amis qui m'ont entendu à plusieurs reprises dire : « plus tard, je dois me concentrer sur ma thèse ». Je pense notamment à Daniel Olivier, Stéphanie, Céphas, Given, Raphaëlle et tous les autres. Vous vous reconnaissez. Merci d'avoir cru en moi et merci pour vos encouragements.

J'aimerais également prendre quelques lignes pour remercier Tony et Marie-Madeleine qui par les nombreuses discussions que nous avons eues m'ont aidé à cheminer personnellement et académiquement. Je vous remercie pour votre patience, votre franchise et votre sincérité ainsi que pour votre désir de me voir réussir et grandir à chaque étape de ma vie.

À ma petite sœur, mon amie, ma confidente, à toi qui m'as permis de m'améliorer sur plusieurs plans et m'as permis de me questionner. Merci pour tout. À mes parents qui m'ont toujours poussé à aller au bout de mes rêves et qui m'ont appris l'importance de la persévérance, sans vous cette thèse n'aurait jamais vu le jour. Vous m'avez accompagné du début de mon cheminement scolaire jusqu'à la fin et vous seuls et moi-même savons à quel point celui-ci n'a pas toujours été une ligne droite. Ma gratitude envers vous pour tout ce que vous avez fait pour moi et innommable. Merci.

À celui qui partage ma vie depuis 9 ans maintenant, mon mari Abdellah, je ne saurai comment décrire l'importance de notre amitié et de ton amour. Ton soutien a été, dans les quatre dernières années, inestimable. Tu n'as jamais hésité une seconde à me soutenir et à me pousser à accomplir mes rêves. Tu m'as écouté et encouragé un nombre incalculable de fois. Si je n'ai pas abandonné en cours de route, c'est parce que tu m'as toujours poussé à persévérer. Merci pour ta compréhension et ton amour inconditionnel.

Finalement, à la personne la plus importante, je ne pourrai jamais te dire suffisamment merci pour tout ce que Tu es et tout ce Tu as fait et continueras de faire pour moi.

Résumé

Comment le Québec et le Canada anglais s'imaginent-ils en tant que société d'accueil ? Quelle est la place de l'immigrant et plus particulièrement du réfugié dans l'imaginaire de ces deux sociétés ? Ce sont les grandes questions auxquelles cherche à répondre cette thèse à l'aide de l'étude de l'accueil des réfugiés syriens au Canada en 2015. Plus précisément, en se basant sur le contexte de tensions historiques entre le Québec et le Canada anglais en matière de gestion de la diversité et sur la littérature sur cette question, cette thèse compare les deux sociétés à l'aide du modèle triangulaire développé par Winter (2011) – Nous + Autre(s) = « Nous en situation d'accueil » ≠ Eux. Le choix du matériau d'analyse s'est porté sur les articles de presses écrites en raison de leurs rôles importants dans la société ainsi que dans la formation des identités nationales. Quant à l'analyse, elle a été réalisée à l'aide de l'Ideological square de Van Dijk (1998) ainsi que les stratégies discursives décrites par Reisigl et Wodak (2001).

La collecte de données et l'analyse nous ont permis de conclure que bien qu'ils existent des similitudes entre le Québec et le Canada anglais – notamment en ce qui concerne la représentation des réfugiés – il existe tout de même des différences. Sans surprises, une importance est accordée à certaines caractéristiques des réfugiés telles que la langue et la religion dans certains journaux francophones québécois. L'identification du « nous » est, également, beaucoup plus ambiguë, floue et incertaine du côté du Québec que du côté du Canada anglais. En bref, venant confirmer plusieurs recherches sur le sujet du rapport à la diversité entre les deux communautés, cette thèse permet également de comprendre l'importance du contexte dans ce qui est inclus dans la construction de l'identité collective contribuant de ce fait aux études développant l'idée d'une convergence entre le Québec et le Canada anglais dans le regard qu'ils portent sur l'altérité immigrante.

Table des matières

Remerciements	ii
Résumé	iii
Table des matières.....	iv
Introduction.....	vi
Pertinence de la recherche.....	viii
Présentation de l'organisation de la thèse	ix
Partie I – Problématisation : revue de littérature, contexte, question de recherche et cadre théorique	1
Chapitre I – Contexte, revue de littérature, question de recherche et présentation du cas à l'étude	1
Contexte	1
Revue de littérature	3
Questions de recherche	23
Chapitre II — Cadre théorique et conceptuel	24
L'identité collective et sa formation	24
La conceptualisation de la recherche comparée : différences et similitudes.....	27
Le Canada anglais versus le Québec francophone.....	28
Conclusion	29
Chapitre III — Méthodologie	30
La collecte de données et le type de recherche	30
Échantillon — les journaux sélectionnés pour l'analyse	33
Échantillon — la sélection des articles retenus pour l'analyse	36
Méthode d'analyse des données.....	40
Limites de la méthode	44
Partie II — Analyse et résultats.....	46
Chapitre I — Les réfugiés syriens et la « dualité canadienne »	46
Représentation positive	48
Représentation négative	54
Représentation partagée	63
Conclusion	64

Chapitre II —Les autres groupes sociaux de la construction du « nous en situation d'accueil » au Québec francophone et au Canada anglais.....	67
La présence de l'« autre solitude » dans le « nous en situation d'accueil » du Québec francophone et du Canada anglais	67
Le « eux » dans les presses québécoises et ontariennes.....	69
L'« autre » dans les presses québécoises et ontariennes	74
Conclusion	75
Chapitre III —Les « Nous » dans les « deux solitudes »	77
Qui est le « nous » dans les journaux analysés ?.....	77
Conclusion	89
Chapitre IV — Discussion	90
Le rapport à la diversité dans les « deux solitudes » : convergence ou divergence ?	91
Et le Québec anglais dans tout cela ?	96
Conclusion	98
Conclusion finale.....	99
Bibliographie	102

Introduction

Le rapport à l'altérité immigrante au Canada est une question complexe qui a historiquement fait l'objet de débats et de tensions entre les différentes communautés composant le pays. C'est la raison pour laquelle une compréhension de ce rapport nécessite de prendre en considération l'existence des différents points de vue que peuvent exprimer ces communautés, dont le Québec et le Canada anglais¹. Ces deux communautés, plusieurs chercheurs² les nomment les « deux solitudes »³ en référence au roman de Hugh MacLennan (1945) du même nom. Ce concept décrit l'idée d'une opposition radicale entre les manières de penser la société entre le Canada anglais et le Québec,⁴ entraînant entre ces deux groupes une impossibilité de trouver un terrain d'entente (Taylor, 1993, p. 24). En d'autres termes, le Québec et le Canada anglais font figures seules. D'ailleurs, en termes de rapport à l'altérité et à la diversité, les « deux solitudes » ont développé deux approches – l'interculturalisme et le multiculturalisme. Ces deux approches ont fait l'objets de nombreuses recherches en commençant par les recherches descriptives en allant jusqu'aux recherches comparatives. Tout cela a mené à des questionnements sur l'existence de différences quant aux regards que portent chacune des « solitudes » sur les immigrants et les minorités culturelles. Certains évoquent même la possibilité d'une convergence entre leurs manières d'envisager ces rapports (Winter, 2014).

Or, parmi l'ensemble de ces recherches, très peu s'intéressent à comparer des situations concrètes d'immigration. Les recherches comparatives se concentrent davantage sur les politiques d'interculturalisme et du multiculturalisme ou sur d'autres aspects tels que la naturalisation. Les études sur des situations concrètes se penchent généralement sur l'une des « deux solitudes », soit le Québec, soit le Canada anglais. Cependant, nous croyons que pour mieux tenir compte des perceptions des deux communautés, il est nécessaire de se pencher sur une situation concrète d'immigration dans une perspective comparée. Effectivement, la perspective comparée permet de

¹ Dans cette recherche nous avons choisi de nous pencher sur les deux communautés que sont le Québec et le Canada anglais. Toutefois, nous sommes conscients de l'existence de d'autres communautés dont les autochtones, les minorités francophones à l'extérieur de la province du Québec, etc.

² Voir par exemple : Labelle et Rocher (2004), Taylor (1993) et Winter et Sauvageau (2012).

³ Nous avons choisi d'adopter cet angle pour cette recherche, mais nous aurions également pu choisir d'étudier le point de vue des autochtones face à l'immigration également.

⁴ Dans cette thèse, nous étudions le Québec comme étant parallèle au Canada et non comme faisant partie du Canada. Ce choix sera précisé dans le cadre théorique.

porter un regard plus instruit sur un groupe en étudiant un autre groupe (Vigour, 2005, Chapitre 3). Ainsi, comparer les « deux solitudes » permettra de mieux comprendre où chacune se tient.

Comment réagissent les « deux solitudes » lorsque confrontées à une même situation ? Quels sont leurs points communs et leurs points de divergences ? Se construisent-elle toujours l'une par rapport à l'autre ? Cette thèse propose d'approfondir les connaissances sur le sujet des rapports à l'altérité dans les « deux solitudes » en comparant la manière dont ils s'imaginent en situation d'accueil. Elle étudie dans une perspective comparée le regard que porte chacune des « deux solitudes » sur l'immigrant et plus particulièrement sur le réfugié et comment ces derniers sont inclus/exclus en étudiant les débats entourant l'accueil des réfugiés syriens au Canada en 2015.

Plus spécifiquement, cette recherche visera à répondre à la question suivante : ***comment la couverture médiatique autour de l'accueil des réfugiés syriens en 2015 met en lumière la manière dont chacune des « deux solitudes » construit l'identité collective en situation d'accueil?*** Notre objectif est d'identifier le « nous en situation d'accueil » - c-à-d. la manière dont elles s'imaginent elles-mêmes – de chacune des « solitudes » et d'ensuite les comparer en s'intéressant à la couverture médiatique entourant l'arrivée des réfugiés syriens en 2015 dans cinq journaux : *La Presse*, *Le Journal de Montréal*, *le Toronto Star*, *le Toronto Sun* (pour la comparaison entre les « deux solitudes ») et finalement le *Montreal Gazette* qui permettra d'enrichir l'analyse en introduisant le point de vue de la minorité anglophone du Québec. C'est précisément l'inclusion du point de vue du *Montreal Gazette* qui nous a poussés à adopter le terme de Québec pour cette recherche. Ce choix a été fait étant donné que nous étudions à la fois les francophones et les anglophones du Québec. Cependant, de même que pour le terme Canada anglais, ce choix n'a pas été facile, entre autres, parce qu'il a nécessité l'imposition de catégories fixes alors que les frontières entre les groupes, comme nous le verrons dans cette thèse, sont flexibles et dynamiques (Juteau, 2015)⁵.

Pour réaliser notre analyse, nous nous fondons sur l'idée que l'identité collective et plus précisément dans notre cas le « nous en situation d'accueil » se construit au fil du temps suivant les rapports sociaux que sont les relations minorité/majorité, le colonialisme, l'immigration, etc.

⁵ Cet aspect sera approfondi dans le cadre théorique.

(Juteau, 2015). À partir de cela, nous utiliserons le cadre théorique développé par Winter (2011) dans son ouvrage *Us, Them and Others* qui se concentre sur la formation de l'identité pluraliste multiculturelle au Canada. Ce cadre théorique permet de prendre en compte à la fois cet aspect relationnel de la formation identitaire tout en prenant en compte l'aspect des relations de pouvoirs entre les différents groupes qui composent une société. Ce modèle triangulaire, comme le nomme Winter (2011), a été adapté à notre sujet d'étude :

$$\text{Nous} + \text{Autre(s)} = \text{« Nous en situation d'accueil »} \neq \text{eux}$$

Pertinence de la recherche

Comparer les « nous en situation d'accueil » des « deux solitudes » par l'étude des discours est pertinent car comme nous l'avons déjà mentionné cela permet d'étudier la question sous un angle différent. Le choix de l'étude des médias permettra également d'enrichir la compréhension actuelle des rapports à la diversité dans les « deux solitudes ». Effectivement, en raison de la structure de leurs textes – confrontant plusieurs points de vue – ainsi qu'en raison de l'influence qu'ils ont sur la société en tant que véhicules idéologique, les médias sont un choix tout indiqué pour notre recherche (Bauder, 2011; McCombs, 1977). L'analyse de ces derniers permettra, effectivement, d'aller au-delà du point de vue strictement politique pour prendre en compte les points de vue de plusieurs acteurs des « deux solitudes ». Leur influence quant à elle témoigne du reflet que les médias peuvent être des débats sociétaux et, donc, des différentes lignes de pensées composant la société. En d'autres termes, l'étude des discours médiatiques est une façon de mieux comprendre les diverses idées et idéologies qui traversent la société sur un sujet donné. Dans notre cas, ils nous aideront à mieux saisir la manière dont le Québec et le Canada anglais envisage le rapport à l'altérité et se conçoivent à travers ce rapport. De plus, dans un contexte où le rapport à la diversité décrit dans les politiques et les instruments législatifs est remis en question par certains auteurs, l'étude de l'accueil des réfugiés syriens permettra de voir, en étudiant les stratégies discursives employées pour décrire les réfugiés, comment ceux-ci sont perçus dans les médias des « deux solitudes », et ainsi de rectifier/nuancer le portrait que se fait d'elle-même chacune de ces deux communautés et d'explorer les différences et les similitudes entre ces dernières.

La recherche est également pertinente en ce sens qu'elle peut permettre, de manière plus large, de mieux comprendre les problématiques sous-jacentes à la formation identitaire dans la société canadienne, et ce, en raison du rôle que joue l'immigration dans la construction des

identités nationales. Effectivement, comme le mentionne Simmons (1999, p. 37), les politiques d'immigration sont le reflet de la manière dont une population imagine son avenir. Pour prouver son point, cet auteur démontre comment les politiques d'immigration du Canada ont changé en fonction de la manière dont son avenir était perçu. Il donne notamment l'exemple des politiques d'immigration entre 1850 et 1962, qui reflétaient la vision du Canada comme étant « a promising "European nation" » (*Ibid.*, p.41). De plus, l'immigration a historiquement joué un rôle important dans la formation des nations québécoise et canadienne. Au Québec, l'immigration et la gestion de la diversité et des rapports à l'« autre » auraient joué un rôle stratégique à la fois démographique et identitaire dans le développement de la nation québécoise (Blad & Couton, 2009). Le développement de politiques d'immigration provinciales reconnaissant l'apport de l'immigration à l'économie québécoise tout en favorisant le respect du patrimoine culturel provincial aurait permis au Québec d'affirmer son autonomie par rapport au fédéral (*Ibid.*, p.656). Du côté du Canada, l'immigration et le rapport entre la majorité d'origine britannique et les minorités culturelles ont joué un rôle important dans le développement du multiculturalisme canadien (1997, p. 122-124) qui est l'un des piliers de l'identité canadienne (Gouvernement du Canada, 1988a, paragr. 3; McRoberts, 1997, p. 117).

Présentation de l'organisation de la thèse

La première partie de cette thèse sera consacrée à la problématique et à la revue de littérature de notre recherche. Dans le premier chapitre, nous problématiserons la recherche en présentant le contexte de tensions existant entre les « deux solitudes » sur le sujet et en présentant les différentes recherches théorisant le rapport à la diversité au Canada-anglais et au Québec ainsi que celles comparant ces deux communautés. Cette revue de littérature permet à la fois de faire ressortir l'état des connaissances sur les modèles de gestion de la diversité ainsi que sur les différences/similitudes que les chercheurs ont observées entre les « deux solitudes ». Ensuite, nous présenterons le cas à l'étude ainsi que les raisons qui nous ont poussés à faire ce choix, ce qui nous amènera à poser notre question de recherche et établir les objectifs de la thèse. Dans le troisième chapitre, nous aborderons le cadre théorique et plus précisément, notre conception de l'identité collective et du comment de sa formation. Nous clarifierons également les concepts favorisés dans cette thèse, à savoir ce que nous entendons lorsque nous utiliserons les termes de Canada anglais et de Québec et les raisons de leurs utilisations. Finalement, cette section se conclura par le chapitre

méthodologique, qui détaillera la méthode de collecte de données et le type de recherche, l'échantillonnage, la méthode d'analyse et les limites de notre méthodologie.

La seconde partie de la thèse sera consacrée à l'analyse des résultats. Afin de bien répondre à notre question de recherche, cette section sera divisée en quatre chapitres. Le premier explorera la perception qu'ont des réfugiés syriens les « deux solitudes ». On y verra plus précisément comment les réfugiés sont décrits et nommés dans les journaux analysés. Dans le second chapitre, nous étudierons la manière dont les « deux solitudes » se positionnent par rapport aux autres groupes sociaux qui sont abordés dans la presse écrite. Nous porterons une attention particulière aux groupes qui ont historiquement composé le rapport à la diversité tant au Canada anglais qu'au Québec. Dans le troisième chapitre, nous nous pencherons sur l'identification de qui sont les « nous » dans chacune des « deux solitudes ». Cela nous permettra, dans notre chapitre de discussion, d'identifier à l'aide du modèle triangulaire de Winter (2011) les différences et similitudes entre ces dernières en matière de rapport à la diversité et d'enrichir notre compréhension grâce aux résultats obtenus suite à l'analyse du Québec anglophone. En dernier lieu, notre conclusion offrira une synthèse de la recherche ainsi que les contributions de la thèse à la connaissance et présentera de possibles pistes de recherche future.

Partie I – Problématisation : revue de littérature, contexte, question de recherche et cadre théorique

Pourquoi comparer les « deux solitudes » et leurs rapports à l'altérité immigrante de nos jours ? L'une des raisons qui nous ont poussés à faire cette recherche est la complexité des rapports à la diversité et à l'altérité au Canada et les tensions historiques entre le Canada anglais et le Québec en la matière. Étant une fédération de plusieurs provinces et se composant de plusieurs groupes – dont les « deux solitudes » – il est tout à fait normal qu'il existe plusieurs perceptions de ce que devrait être les relations à la diversité au Canada. Les relations de pouvoir historiques entre les « deux solitudes » nous ont poussés à nous interroger sur les différences et les similitudes entre les deux communautés et sur la compréhension de la formation des « nous en situation d'accueil », de s'interroger sur le comment définir ces deux entités de nos jours. Ainsi, avant de proposer une précision conceptuelle, notamment en ce qui concerne les concepts d'identité collective et notre utilisation des termes Canada anglais et Québec, explorons le contexte de tensions entre le Québec et le Canada anglais en matière de relations à l'altérité ainsi que les recherches réalisées sur le sujet.

Chapitre I – Contexte, revue de littérature, question de recherche et présentation du cas à l'étude

Contexte

Les rapports à l'altérité immigrante au Canada s'inscrivent dans les rapports tendus ayant opposé les communautés francophones du pays – dont font partie les francophones du Québec – et les populations de descendance britannique depuis la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre, officialisée par la signature de la Proclamation royale en 1763 (Lacombe, 2002; McRoberts, 1997, p. 81). C'est dans les années 60-70 que ces tensions se sont manifestées plus concrètement dans le rapport à l'altérité par l'adoption d'une politique sur le multiculturalisme dans les années 1970 par le gouvernement libéral de Pierre-Elliott Trudeau (*Ibid.*).

En 1960, l'émergence d'une nouvelle forme d'expression du nationalisme québécois – remplaçant en partie le nationalisme des Canadiens français (Juteau, 1993)- a poussé les autorités fédérales canadiennes à mettre sur pied une commission – la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme – qui avait pour mandat d'explorer les possibilités qui auraient pu permettre

d'unir les « deux solitudes » autour d'une vision commune partenariale de l'avenir du pays (McRoberts, 1997). Pour favoriser ce partenariat, cette commission s'inscrivait dans une tangente visant à reconnaître la particularité québécoise et plus spécifiquement la dualité linguistique et culturelle comme fondement du Canada (*Ibid.*). Contrairement à ce que proposaient cette commission et son défenseur – Lester B. Pearson – le gouvernement de Pierre-Eliot Trudeau a plutôt choisi d'institutionnaliser le multiculturalisme par une approche qui ne reconnaissait pas la préséance des cultures francophones et anglophone sur les autres au Canada, rejetant par là-même les principes de dualité et de biculturalisme (McRoberts, 1997, p. 65; G. Rocher, 1972). Les provinces étaient également mises sur un pied d'égalité (*Ibid.*). Comme le dit McRoberts (1997), l'approche de Trudeau réduisait l'idée du Canada biculturel – deux cultures, deux nations différentes – à une différence de langue uniquement le tout dans une approche libérale visant à accentuer les droits individuels.

Selon plusieurs auteurs, ce différend aurait conduit le gouvernement du Québec à adopter sa propre approche de la diversité – l'interculturalisme (Caron, 2012, p. 361 ; Dupré, 2012, p. 235-236 ; McRoberts, 1997, p. 117 ; Rocher, Labelle, Field, & Icart, 2007, p. 1) – et à négocier avec le gouvernement du Canada pour permettre à la province d'établir ses propres règles en matière d'immigration. Ainsi, en 1978, le gouvernement du Québec signe l'Accord Ellen-Couture avec le gouvernement du Canada lui permettant d'établir son propre système de points pour la sélection des immigrants (Kelley & Trebilcock, 2010, p. 387). Depuis, plusieurs autres accords ont été signés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec, accordant toujours davantage de pouvoirs à la province (*Ibid.*, p.388)⁶. De nos jours, les responsabilités entre les deux gouvernements sont partagées dans les domaines suivants : la planification des niveaux d'immigrations; la sélection des immigrants et l'accueil, la francisation et l'intégration des nouveaux résidents permanents (Gouvernement du Québec, s. d.).

À l'instar du Québec, le Canada a développé son approche de la gestion de la diversité en réaction de celle adoptée par l'« autre solitude ». Effectivement, le multiculturalisme a été établi comme politique en réaction au désir du Québec d'établir la dualité culturelle et linguistique, de même que l'idée du biculturalisme que défendait la Commission sur le bilinguisme et le

⁶ Des accords ont également été signés avec d'autres provinces, mais comme l'affirme Kelley et Trebilcock (Kelley & Trebilcock, 2010, p. 388) aucun de ses accords n'est allé aussi profondément dans le partage des pouvoirs que celui entre le Québec et le Canada.

biculturalisme (McRoberts, 1997, chapitre 5). Cette idée signifiait pour Pierre-Elliot Trudeau – défenseur du multiculturalisme – que le Canada reconnaissait le désir de souveraineté du Québec (*Ibid.*). C’est l’une des raisons pour lesquelles le multiculturalisme a été substitué au biculturalisme. Avant la Révolution Tranquille au Québec (année 1960), le Canada anglais se concevait comme étant symboliquement supérieur aux autres groupes composant le pays (Ayres, 1995, p. 185). Le nationalisme québécois et son approche de l’immigration, ainsi que les revendications des minorités culturelles, auraient contribué au passage d’une identité nationale⁷ imaginée sur le principe de la dualité à une identité imaginée en termes multiculturels (Ayres, 1995, p. 182; Wayland, 1997, p. 44; Winter, 2014, p. 186). De plus, le 2^{ème} référendum pour la souveraineté, de 1995, au Québec aurait permis de consolider le multiculturalisme canadien en donnant naissance à l’idée que, contrairement aux Québécois francophones, les immigrants ou les membres des minorités culturelles ne cherchent pas à « fragmenter » l’unité canadienne (Winter, 2011, p. 159).

Ce bref historique des tensions entre les « deux solitudes » en matière de relation à l’altérité situe l’existence historique de différentes visions en matière de gestion de la diversité au Canada. Cependant, ces différences demeurent historiques. Qu’en est-il aujourd’hui ? Existe-t-il toujours des différences de perceptions entre les manières de concevoir la relation à l’altérité des « deux solitudes » ? Se définissent-elles toujours l’une par rapport à l’autre ? Voyons voir ce qu’en disent les chercheurs académiques.

Revue de littérature

La revue de littérature se concentrera sur les connaissances acquises en matière de gestion de la diversité dans les « deux solitudes ». Que savons-nous sur la manière dont les identités collectives québécoise et canadienne-anglaise sont construites par rapport à la gestion de la diversité ? Quels sont les principaux points de tensions entre les « deux solitudes » en la matière ? Plus concrètement, cette revue de littérature dressera un portrait des connaissances actuelles en ce qui concerne les perceptions qu’ont d’elles-mêmes ces deux communautés en matière de rapport à la diversité. Elle abordera également les éléments clés du rapport à la diversité dans les « deux solitudes » et, puisque cette thèse est comparative, s’intéressera aux recherches précédentes ayant comparées le

⁷ L’identité de la nation canadienne anglaise s’est construite autour du rapport à la diversité d’où l’utilisation de ce terme.

Québec francophone et le Canada anglais sur ce sujet. Pour situer ces rapports à la diversité, elle étudiera les conceptions adoptées par le Québec et le Canada.

Les rapports à la diversité au Québec et au Canada anglais

Le rapport à la diversité au Québec a évolué selon plusieurs phases. Pour comprendre cette évolution, l'article de Juteau (2002), *The Citizen Makes an Entrée. Redefining the National Community in Quebec*, est particulièrement intéressant. Juteau y souligne l'évolution des frontières identitaires de la société québécoise en distinguant trois phases en matière de gestion de la diversité dans la province canadienne. La première phase (1960-1980) correspond à une période pendant laquelle la relation à « l'autre » était envisagée en termes ethnoculturels⁸ (Juteau, 2002, p. 443). Les deux phases suivantes représentent toutefois un intérêt plus grand dans cette revue de littérature, car elles regroupent le développement du cadre actuel en matière de gestion de la diversité au Québec, ainsi que les modifications qui ont été apportées à celui-ci. Entre 1980 et 1995, avec la consolidation de l'identité québécoise, la province commençait à reconnaître l'existence de la diversité sur son territoire (*Ibid.*, p.444). D'abord, les frontières de la nation québécoise étaient définies selon ce que Juteau appelle le « pluralisme territorial » - c.-à-d. l'idée que l'existence de communautés culturelles est reconnue sur le territoire sans qu'il y ait intégration de ces dernières au sein du « nous québécois » (*Ibid.*). Progressivement, elles se sont étirées pour inclure les membres des minorités (*Ibid.*). C'est lors de cette période que s'est développé l'interculturalisme québécois (*Ibid.*, p.445), l'approche actuelle du Québec en matière de diversité culturelle. Bien qu'étant l'approche québécoise en matière de gestion de la diversité, l'interculturalisme ne fait pas l'objet de politiques au Québec et n'est pas défini par le gouvernement de la province. (F. Rocher, Labelle, Field, & Icart, 2007, p. 2). C'est plutôt un ensemble de principes qui dirigent les actions du Québec. Cette approche s'est principalement développée par la création des plans d'actions québécois en matière d'immigration *Autant de façons d'être québécois* (MCCI (Québec), 1983) ainsi qu' *Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* (Québec (Province), 1990) (Rocher et coll., 2007, p. 8). Dans le premier document, le gouvernement énonce un plan d'action afin de favoriser le rapprochement et la convergence culturelle entre les minorités et la majorité au Québec, plan qui passe notamment par la langue française (MCCI (Québec), 1983; Rocher et coll., 2007, p. 8-9).

⁸ Cela signifie en fait que les rapports à la diversité sont envisagés sur des éléments culturels et historiques propres aux groupes plutôt qu'en termes territoriales (Juteau, 2002, p. 443).

Le second plan d'action, quant à lui, établit entre les minorités culturelles du Québec et le gouvernement du Québec un contrat moral basé sur trois principes, à savoir la (1) centralité de la langue française, (2) une société démocratique et l'importance de la participation (3) ainsi que l'établissement d'une société pluraliste ouverte à la contribution de tous dans les limites des valeurs démocratiques fondamentales et la nécessité de l'échange interculturel⁹ (Juteau, 2002, p. 444-445; Québec (Province), 1990, p. 16-18; Rocher et coll., 2007, p. 14). Cependant, pour Juteau (2002), l'échec du référendum de 1995 au Québec a signifié un revirement de position quant aux communautés culturelles dans la province. Effectivement, avec un discours centré sur la *citoyenneté québécoise*, les acteurs de la société québécoise semblent, selon celle-ci, percevoir dès lors les communautés culturelles comme une menace à la nation (*Ibid.*, p.449). De fait, cette *citoyenneté*, bien que fondée sur des caractéristiques qui semblent transcender le concept de nation - c-à-d. des caractéristiques attribuables à l'universalisme telles que l'égalité de tous - vise en fait à créer une culture publique commune qui encourage la transmission de l'héritage de la majorité et l'importance d'appartenir au peuple québécois – ce qui est plutôt du différentialisme (particularisme) (*Ibid.*, p.445) éloignant de ce fait le Québec de la politique de l'interculturalisme, toujours selon cette dernière.

Dans son article, Caron (2012) décèle également dans cet aspect de la *psyché* québécoise – un discours centré sur la formation d'une culture publique commune – une forme d'universalisation/particularisme qu'il qualifie de « rooted cosmopolitanism »¹⁰ (p.352). Selon l'auteur, ce concept signifie que l'épanouissement de l'humanité dépend d'une culture nationale qui doit être universalisée (*Ibid.*). À l'aide de travaux d'intellectuels québécois – notamment ceux de Gérard Bouchard –, il démontre que ce discours d'universalisation est bien ancré dans la société et peut prendre des formes différentes tel que changer les noms de fêtes nationales afin de promouvoir des idéaux auxquels davantage de gens peuvent s'identifier¹¹. Toutefois,

⁹ L'actuel plan d'action du gouvernement québécois : *Ensemble, nous sommes le Québec* adapte cette politique en fonction des nouveaux enjeux au Québec - défis de sécurité, mais aussi économiques. Cependant, des éléments tels que la langue française (voir introduction, p.2), le caractère inclusif du Québec (voir deuxième objectif p.32), un accent mis sur la participation de tous ainsi que le respect des valeurs démocratiques (voir p.32-33) restent présent dans ce nouveau plan d'action (Gouvernement du Québec, 2015).

¹⁰ Peut aussi prendre d'autres noms tels que « *anchored cosmopolitanism* », « *situated cosmopolitanism* », « *embedded cosmopolitanism* » et « *vernacular cosmopolitanism* » (Caron, 2012, p. 352). Dans ce concept, on retrouve l'idée à la fois de l'enracinement et du cosmopolitisme qui lui va au-delà des frontières historiques et culturelles.

¹¹ Il parle, notamment, du changement de la fête civique « Dollard-des-Ormeaux » nommée en l'honneur de Dollard-des-Ormeaux qui s'est sacrifié en 1660 pour sauver la Nouvelle-France et sa foi par la *Journée des patriotes* célébrant

contrairement à Juteau (2002), ce dernier met davantage l'accent sur le fait que les acteurs composant la société québécoise présentent le modèle de gestion de la diversité québécois comme étant à « l'avant-garde » puisque selon eux le Québec « n'a pas peur de s'appuyer fortement sur l'histoire et la mémoire des autres sociétés dans l'objectif de nourrir sa propre identité »¹² (Caron, 2012, p. 359). En d'autres mots, les acteurs de la société québécoise percevraient leur modèle comme étant celui à suivre en raison de son ouverture à l'altérité. Caron (2012, p. 360) précise que cette conception de la société québécoise peut être résumée par l'interculturalisme québécois.

Les textes de Juteau (2002) et de Caron (2012) permettent de comprendre comment les acteurs de la société québécoises perçoivent la relation à l'altérité ainsi que de comprendre comment ils perçoivent le modèle de gestion de la diversité du Québec tout en énonçant quelques principes à la base de ce modèle (la langue ainsi que la démocratie). Basées sur les travaux de Bouchard (2012, Chapitre 2), les lignes subséquentes concerneront les principaux éléments constitutifs de ce modèle de gestion de la diversité au Québec. Tous ne semblent pas être d'accord sur ce qui compose le modèle québécois, comme en témoignent le rejet et les critiques qu'a subis le rapport de la Commission Bouchard-Taylor¹³ (Iacovino, 2015, p. 50). Quoi qu'il en soit, nous avons quand même retenu l'ouvrage d'un des deux coprésidents de cette commission puisque l'objectif de la revue n'est pas de proposer une définition de l'interculturalisme ou du modèle québécois, mais plutôt d'identifier les éléments qui le constituent, ce que permet de faire l'ouvrage détaillé de Bouchard (2012).

Dans le second chapitre de son ouvrage intitulé *l'Interculturalisme*, Bouchard (2012) décrit et aborde l'ensemble des éléments constitutifs du modèle québécois en matière de gestion de la diversité. Il soulève, tout comme Caron (2012) et Juteau (2002), l'objectif de la formation d'une culture publique commune (Bouchard, 2012, p. 68). Pour cet auteur, cet objectif est le fruit du désir de survie de la communauté francophone québécoise (*Ibid.*, p.65). C'est ce même désir de survie qui, conjugué à une ouverture à l'altérité, entraînerait une forte insistance sur l'intégration

les rebellions de 1837-1838. L'auteur mentionne que même si cette fête célèbre un événement très national, elle a l'avantage de promouvoir des valeurs universelles telles que la "liberté" et la "démocratie" (Caron, 2012, p. 359).

¹² Ma traduction de : « by not being afraid to draw heavily on the history and memory of other societies in order to nourish its own identity. » (Caron, 2012, p. 359)

¹³ Le rapport et les dispositions concernant la laïcité ouverte n'aurait pas fait l'objet d'un suivi par le gouvernement du Québec et aurait été vivement critiqués par certains groupes tels que les sécularistes absolutistes et les groupes conservateurs (Iacovino, 2015, p. 50)

ainsi que sur les principes de la reconnaissance réciproque¹⁴ et du rapprochement entre les communautés culturelles et la majorité francophone dans la province. Ainsi, contrairement à Juteau (2002), cet auteur n'oppose pas la formation d'une culture publique commune à l'interculturalisme. Elle serait une part intégrante de la recherche d'équilibre entre la reconnaissance de l'héritage de la majorité et l'ouverture à l'altérité. Bouchard (2012) mentionne, au même titre que Caron (2012) et Juteau (2002), la centralité de la langue française dans la relation à l'« autre ». D'ailleurs en 1978, comme nous l'avons précédemment mentionné, les gouvernements du Canada et du Québec se sont entendus pour que ce dernier puisse instaurer son propre système de points permettant la sélection des immigrants (Kelley & Trebilcock, 2010, p. 387). Ce pouvoir du Québec se reflète d'ailleurs dans le paragraphe 12(b) de l'Accord Canada-Québec (1991). Dans le système de points développé par le Québec, on remarque cette centralité de la langue française que mentionne Bouchard (2012). De fait, alors qu'au Canada les points accordés aux nouveaux arrivants pour la langue sont les mêmes indépendamment de l'une des deux langues officielles parlées (Immigration Refugees and Citizenship Canada, 2007), du côté du Québec une connaissance de la langue française peut donner jusqu'à 7 points, alors que la connaissance de la langue anglaise se limite à un maximum de 2 points (Immigration, Diversité et Inclusion Québec, 2018). Bouchard (2012, p. 56) décrit la langue française comme « le dénominateur commun de la culture québécoise ».

Outre la langue, les rapports à l'altérité se feraient aussi dans le cadre des droits de l'homme et du droit¹⁵. La particularité de Bouchard est qu'il situe l'interculturalisme québécois parmi les différents paradigmes du pluralisme¹⁶. Le Québec serait dualiste (*Ibid.*, p.57). Cela signifie que dans la province selon cet auteur, les rapports identitaires et la gestion de la diversité sont pensés à partir de la dichotomie majorité fondatrice/minorités culturelles (*Ibid.*, p.57-58). *De facto*, bien que la province soit plurielle, la majorité occuperait une place de choix dans les rapports composant la société et l'identité (*Ibid.*). Finalement, le sociologue aborde aussi l'importance de la laïcité¹⁷, à

¹⁴ Cela signifie que les minorités ainsi que les membres de la majorité reconnaissent l'existence de l'autre ainsi que ses droits culturels (voir (Bouchard, 2012, p. 58)).

¹⁵ Cela implique l'égalité de tous comme le mentionne Juteau (2002) ainsi que l'engagement de lutter contre la discrimination et la xénophobie (Bouchard, 2012, p. 53).

¹⁶ Dans le premier chapitre de son ouvrage, Bouchard décrit que le pluralisme se décompose en divers paradigmes, à savoir la diversité, l'homogénéité, la bi- ou multipolarité, la mixité et la dualité ((2012, p. 29) pour davantage de détails).

¹⁷ La laïcité peut prendre diverses formes, mais selon cet auteur elle est la recherche d'un équilibre entre d'une part la neutralité de l'État en matière de religion et de l'autre les libertés et droits individuels (Bouchard, 2012, p. 76)

savoir la séparation de l'État et de la religion. Cet accent mis sur la laïcité dans la société québécoise, toujours selon le sociologue, aurait pour origine le rôle important de la sécularisation dans l'affirmation de la province (*Ibid.*, p.77).

En bref, ces auteurs nous permettent de dresser un portrait de comment les différents acteurs de la société québécoise perçoivent le Québec. La construction identitaire s'y ferait en opposition avec le Canada et la relation avec les immigrants et les minorités culturelles seraient déterminées par un modèle pluraliste cherchant, toutefois, à protéger la culture majoritaire. Explorons maintenant la deuxième « solitude » : le Canada anglais.

*

Outre la relation avec le Québec qui a été centrale dans le développement d'une approche à la diversité au Canada, la littérature mentionne abondamment le rôle des États-Unis. Ayres (1995, p. 187-188) démontre comment la peur de l'assimilation par les États-Unis a eu un impact sur plusieurs aspects de l'identité canadienne dont ceux liés à l'immigration, comme en témoigne la croyance répandue au sein de la population canadienne qu'ils sont plus tolérants que leurs voisins du Sud (Wayland, 1997, p. 53). Pour certains (Caron, 2012, p. 356), cependant, le rôle des États-Unis a considérablement diminué dans les dernières années¹⁸. Finalement, Bauder (2011, Chapitre 5) démontre dans son ouvrage comment l'image du pays à l'international façonne les frontières de l'inclusion/exclusion au Canada. Cette image permet à la fois l'inclusion – image de compassion – et l'exclusion – afin d'éviter que le système canadien soit la risée des autres pays (*Ibid.*, p.101-102).

Si les travaux de ces auteurs permettent d'identifier les acteurs ayant participé historiquement aux « nous en situation d'accueil » au Canada, ils ne permettent pas de comprendre quels sont les éléments composant la relation à « l'autre » dans cette unité. Pour répondre à cette question, nous avons adopté une perspective un peu plus large que l'analyse proposée ci-dessus pour le Québec en tentant de découvrir comment les acteurs de la société canadienne-anglaise se définissent au-delà du rapport à la diversité. Dans son ouvrage *Thinking English Canada*, Resnick (1994) s'interroge sur l'identité canadienne-anglaise. Il définit le Canada anglais comme étant une

¹⁸ L'auteur affirme, effectivement, que le Canada de nos jours, plutôt que se définir de manière négative (par la différenciation avec autrui) se définirait de manière positive par multiculturalisme. Il est possible de critiquer cela en soulignant simplement le rôle du Québec dans la construction identitaire du multiculturalisme.

culture sur un territoire donné¹⁹. L'auteur présente, par la suite, différents éléments de la *psyché* canadienne-anglaise. Parmi ceux-ci, nous retrouvons la langue anglaise ainsi que la culture - l'importance historique de la religion²⁰, d'éléments culturels tels que le hockey, etc. - (*Ibid.*, p.25). Selon cet auteur, le Canada anglais se caractériserait également par « son esprit de vivre et laisser vivre »²¹. En d'autres mots, il serait un exemple de tolérance et ne serait pas fondé sur des caractéristiques ethnoculturelles (*Ibid.*, p.28). Resnick ira jusqu'à dire qu'« English Canada today, is, broadly speaking, a pluralistic and polyethnic society that does not subscribe to a single founding myth. » (*Ibid.*). De plus, les valeurs canadiennes-anglaises seraient celles du libéralisme (*Ibid.*, p.29) et le Canada, selon la perception véhiculée par les différents acteurs du Canada anglais, serait caractérisé par sa diversité interne et ses régionalismes (*Ibid.*, p.31). Malgré cette diversité, Resnick (1994, p. 32) souligne le fort sentiment d'unité existant au Canada anglais qui se manifeste par le rôle que joue le gouvernement fédéral dans son identité. L'importance de l'unité dans la formation du rapport à la diversité a également été soulignée par Winter (2011, p. 159) dans son analyse de la formation de l'identité multiculturelle canadienne. Finalement, les acteurs de la société canadienne anglaise penseraient leur identité en terme international, dans une orientation post-nationale plutôt que nationale, mettant l'accent sur l'humanité dans son ensemble (*Ibid.*, p.33).

Bien que la langue et la culture semblent, selon Resnick (1994, Chapitre 3), être un des éléments fondamentaux de l'identité collective au Canada anglais, pouvons-nous affirmer qu'elles jouent un rôle important dans les rapports à l'altérité et la gestion de la diversité ? Selon Kymlicka (2007, p. 53), les politiques en matière de gestion de la diversité au Canada, bien que formant trois silos différents²², seraient tous inspirées par le principe du libéralisme, les valeurs démocratiques

¹⁹ Avant d'arriver à celle-ci, l'auteur s'interroge sur la pertinence sociologique d'étudier le Canada anglais et conclut qu'étant donné que la catégorie est employée dans la construction identitaire de groupes minoritaires – autochtones et francophone – celle-ci est pertinente et gagnerait même à se forger une identité précise (Resnick, 1994, p. 22-23). Ensuite, il présente la possibilité de deux autres définitions, mais rejette ces dernières, car elles sont problématiques. (1) La première est une définition par la langue, qui pose le problème des minorités francophones hors-Québec et celle des minorités anglophones au Québec. (2) La seconde est d'envisager le Canada-anglais en termes ethniques, mais cela ne prendrait pas en compte le fait que plus de 10 millions de personnes ne sont pas d'origine britannique au Canada-anglais (*Ibid.*, p.21).

²⁰ Resnick parle, ici, de l'importance de la religion dans le développement du Canada et mentionne la sécularisation récente du pays.

²¹ Notre traduction, voir (Resnick, 1994, p. 28)

²² Selon Kymlicka, la politique en matière de diversité du Canada se divise en trois silos distincts. Le premier concerne les autochtones, le second les francophones et les Québécois et finalement le troisième les immigrants. Nous aborderons uniquement les deux derniers silos dans cette thèse.

sous-jacentes et les droits de l'homme. Cet aspect fondamental de l'identité canadienne se retrouverait à être une épée à double tranchant :

One way to think of this is to recognize that the human right is a double-edged sword. It has created political space for ethnocultural groups to contest inherited hierarchies. But it also requires groups to advance their claims in a very specific language – namely the language of human rights, civil rights, liberalism and democratic constitutionalism. (Kymlicka, 2007, p. 63)

Ainsi, tout comme le mentionne Resnick (1994), les valeurs libérales sont constitutives de l'identité du Canada, mais elles permettent aussi de tracer les frontières de l'exclusion/inclusion, comme en témoigne cette citation du texte de Kymlicka (2007). Malgré cela la langue ne jouerait pas un rôle central en matière de gestion de la diversité au Canada anglais, à une exception près. Effectivement, la gestion de la diversité interne au Canada (avec les Québécois et les francophones) s'est faite, notamment²³, par l'introduction d'une politique concernant les langues officielles au Canada en 1969 (Kymlicka, 2007, p. 50) – loi sur les langues officielles – qui a pour objectif d'assurer l'égalité du français et de l'anglais au Canada (Gouvernement du Canada, 1988b, p. 2). Quant aux relations avec les minorités culturelles et les nouveaux arrivants, elles sont définies depuis les années 60-70 par le multiculturalisme fait loi en 1988 (Kymlicka, 2007, p. 44). La compréhension de celles-ci est donc nécessaire à la compréhension de la gestion de la diversité et de l'immigration au Canada anglais. Étant donné que cette thèse se concentre sur les relations avec les minorités immigrantes, la langue ne devrait pas être un résultat central au niveau du Canada anglais.

Comme mentionné ci-dessus, c'est en 1971 qu'ont été développés les premiers instruments politiques sur le multiculturalisme par Pierre-Elliott Trudeau et en 1982, le multiculturalisme a été cimenté dans la Constitution, qui d'ailleurs n'a pas été signé par le Québec. Cependant, il a fallu attendre 1988 pour que la loi sur le multiculturalisme soit adoptée par le Parlement canadien. Cette loi est une version plus claire de la politique de 1971 (Wayland, 1997, p. 49). Originellement, cette dernière a été développée en réaction aux recommandations de la Commission royale sur le biculturalisme et le bilinguisme (McRoberts, 1997, p. 125). Toutefois, plutôt que de reconnaître l'existence de deux cultures fondatrices comme cette commission le proposait, le

²³ Kymlicka (2007, p. 50) mentionne le partage des compétences entre les provinces comme étant un moyen de gérer la diversité au Canada.

multiculturalisme rejette l'existence de cultures officielles tout en acceptant le bilinguisme comme élément caractérisant le pays (*Ibid.*, (G. Rocher, 1972, p. 43)). En d'autres mots, cette politique implique une conception du Canada dans laquelle les différentes cultures sont considérées en termes égalitaires. Cette conception égalitaire se répercute également au niveau des provinces (McRoberts, 1997, p. 65). De plus, en tant que caractéristique fondamentale de l'identité canadienne (Gouvernement du Canada, 1988a, paragr. 3), le multiculturalisme au Canada promeut les échanges interculturels, encourage la participation de tous à la société canadienne, reconnaît l'existence des communautés culturelles ainsi que leurs contributions historiques, assure l'application égalitaire de la loi, ce qui implique la lutte contre la discrimination, vise à maintenir et à valoriser les autres langues dans le cadre de la politique sur le bilinguisme, encourage la promotion et la manifestation des diverses cultures, favorise la reconnaissance réciproque et reconnaît la liberté à tous de protéger et de maintenir son patrimoine culturel (*Ibid.*).

Tout comme le Québec, les acteurs de la société canadienne anglaise et ses intellectuels présentent le modèle canadien de gestion de la diversité comme étant un exemple de tolérance et de combat contre l'exclusion (Caron, 2012, p. 355). De plus, ces derniers percevaient le Canada comme étant un modèle à suivre et un leader ayant le devoir moral envers les autres nations de les aider à atteindre le même niveau d'ouverture que lui-même en matière de diversité (*Ibid.*, p.357). Pourtant, malgré ces portraits positifs de la gestion de la diversité au Québec et au Canada anglais, certains auteurs mettent en doute cette (supposée) ouverture à la diversité.

Le rapport à la diversité, la perception de soi et la réalité du rapport à la diversité

C'est le cas de Dupré (2012) qui s'intéresse aux derniers développements en matière de gestion de la diversité et plus précisément à la montée de la laïcité dans les discours québécois avec, entre autres, les débats sur les accommodements raisonnables. Selon ce dernier, davantage que la langue française, ce serait la laïcité qui définirait les rapports à la diversité de nos jours²⁴ (*Ibid.*, p.238). Plus précisément, dans les dernières années « [t]his insistence on *laïcité* limits the regime's inclusiveness by restricting the extent to which practicing members of minority religions would identify and be accepted as members of the Québécois nation. » (*Ibid.*, p.238). En resserrant les frontières de l'appartenance, la place croissante de la laïcité en tant que marqueur identitaire aurait pour conséquence de *sonner le glas* du modèle civique interculturel du Québec – décrit par les

²⁴ Ce fait serait observable dans les débats sur les accommodements raisonnables des dernières années au Québec (Dupré, 2012, p. 241).

intellectuels et les documents officiels et basé sur la laïcité ouverte – et rapprocherait la province du modèle républicain français²⁵. De son côté, Iacovino (2015) s'intéresse également au débat récent sur la laïcité dans la société québécoise. Seulement, plutôt que de conclure à un éloignement définitif de l'interculturalisme au Québec, ce dernier, après avoir analysé les recommandations du rapport Bouchard-Taylor et leur réception dans la société, ainsi que les tentatives de réformes législatives proposées par le gouvernement péquiste de Pauline Marois – p.ex. la Charte des valeurs québécoise –, arrive à la conclusion que le consensus autour de l'interculturalisme au Québec n'est plus et qu'il existe des débats quant à ce qui est considéré comme faisant partie de la communauté d'accueil de la province (*Ibid.*, p.53).

Dans un autre ordre d'idée, Salée (2007) et Leroux (2010) s'intéressent plutôt à la présence de discrimination et de discours différentialistes au Québec malgré que le système québécois prône l'égalité. Salée (2007, p. 117-118) évoque les inégalités sur le plan de l'accès au logement et à l'emploi²⁶. Il explique cette persistance des inégalités socio-économiques par la nature de l'État qui a pour but de préserver les frontières de la communauté (*Ibid.*, p.125). Leroux (2010), quant à lui, analyse les discours québécois ayant entouré la question des accommodements raisonnables au Québec – et la Commission Bouchard-Taylor – ainsi que l'affaire du Code de vie d'Hérouxville. Il démontre que sous le couvert d'un discours civilisationnel, les discours québécois sont inspirés par une logique raciale (*Ibid.*, p.122). Par exemple, il démontre comment les clauses du Code d'Hérouxville, tout en prônant l'égalité entre les hommes et les femmes (discours civilisationnel), deviennent une manière de limiter l'accès à la communauté et de distinguer les citoyens d'Hérouxville des musulmans à qui sont attribués des pratiques brimant cette égalité (logique raciale) (Leroux, 2010, p. 113).

À l'instar de la littérature sur le Québec, la littérature sur le Canada anglais s'interroge sur la gestion de la diversité au Canada. Kymlicka (2007, p. 70-71), par exemple, sans remettre en question l'identité multiculturelle du Canada, souligne qu'il reste du travail à faire en matière d'égalité et d'équité des services auprès des minorités culturelles. De plus, il mentionne que l'adaptation en fonction de la minorité culturelle reste à travailler — p.ex., l'islamophobie requiert

²⁵ Selon l'auteur, le modèle républicain s'inscrit tout de même dans les modèles nationaux civiques. Cependant, ceux-ci sont moins compatibles avec le pluralisme puisqu'ils prônent un « sécularisme absolu » (Dupré, 2012, p. 231).

²⁶ Il donne l'exemple selon lequel en 2000 les nouveaux arrivants recevaient des revenus précaires dans 26,9% des cas comparativement à 12,7% des natifs (Salée, 2007, p.119).

des mesures spéciales pour la contrer (*Ibid.*). En revanche, Winter (2014, p. 192) s'interroge à savoir si l'identité canadienne est réellement multiculturelle ou si elle ne se rapprocherait pas de l'interculturalisme québécois, qui serait simplement davantage axé sur la langue et la culture. Elle affirme qu'avec la baisse du nationalisme québécois et l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Stephen Harper, la gestion de la diversité au Canada se rapprocherait progressivement du modèle québécois (*Ibid.*, p. 198). Pour exemplifier son propos, elle aborde le fait que même si le gouvernement conservateur a pris des mesures qui respectaient l'esprit du multiculturalisme tel que conçu en 1988²⁷, d'autres, comme le transfert du portefeuille du multiculturalisme canadien du ministère de Patrimoine Canada à celui de Citoyenneté et Immigration Canada (devenu maintenant Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) suite à l'élection du Parti libéral du Canada (PLC) en 2015) auraient affaibli le rôle identitaire que joue le multiculturalisme au Canada et conséquemment son rôle prépondérant dans le rapport à la diversité (*Ibid.*, p.197). De plus, elle mentionne qu'il y aurait eu emphase sous ce gouvernement des valeurs canadiennes-anglaises – allant contre le principe d'égalité des cultures développé par Pierre-Elliott Trudeau (voir ci-dessus) – ainsi que sur l'apprentissage des deux langues officielles (*Ibid.*, p.197-198).

L'histoire de l'immigration au Canada confirme également ce rapport ambigu du Canada à la diversité et aux minorités culturelles. Effectivement, sans compter les années avant les deux grandes guerres, où le rapport à la diversité était envisagé explicitement en termes ethnoculturels (Juteau, 2002, p. 443)²⁸, le Canada a connu des périodes de fermetures par rapport à l'accueil des immigrants et des réfugiés. Kelley et Trebilcock (2010, Chapitre 10) mentionnent dans leur ouvrage qu'alors qu'au début des années 80 une posture généreuse dominait en matière d'immigration au Canada, l'arrivée de plusieurs réfugiés à la fin des années 80 a changé les perspectives en matière d'immigration :

Canada's immigration policy following the passage of this act was significantly more expansionary, from both an admissions and a due-process perspective, than in previous decades. Nevertheless, the dramatic and sudden increase in refugee claims in the late 1980s led to the fraying of the consensus reached at the beginning of the period. The relatively open posture [...] gradually shifted in the second half, with an increased focus on security issues [...]. (*Ibid.*, p.382).

²⁷ En reconnaissant, par exemple, les injustices commises par le gouvernement fédéral auprès des populations autochtones (Winter, 2014, p. 196)

²⁸ Voir note 5.

Il suffit, afin d'observer l'existence de ces périodes de fermeture, d'évoquer les réactions négatives des gouvernements successifs canadiens et de la population canadienne à l'arrivée de réfugiés par bateau sur les côtes canadiennes, que ce soit lors de l'arrivée de 4 bateaux chinois en 1999 sur les côtes de la Colombie-Britannique ou plus récemment du MV *Sun Sea* et du *Ocean Lady* — respectivement en 2010 et 2009 (Hari, 2014, p. 39). Hari (2014) mentionne également dans son article comment les politiques d'immigration en général sont de plus en plus serrées et que plutôt que de faciliter l'intégration des migrants à la société canadienne, les conditions de vie et d'accueil sont de plus en plus difficiles, précarisant et temporisant le statut des immigrants au Canada. En d'autres termes, les immigrants sont accueillis pour répondre à nos besoins de main-d'œuvre, mais tout est mis en œuvre pour ne pas les accueillir de manière permanente dans la société canadienne (*Ibid.*).

Dans l'ensemble jusqu'à maintenant, cette littérature sur la gestion de la diversité au Canada anglais et au Québec a souligné quelques-uns des éléments identitaires des deux communautés. Tant pour le Canada anglais que pour le Québec, le pluralisme semble être le moyen privilégié de gérer la diversité et les deux communautés cherchent à reconnaître la contribution des nouveaux arrivants et des minorités culturelles dans leur société respective. Toutefois, ces identités sont contestées par certains intellectuels, tant du côté du Québec que du Canada, ce qui démontre que la réponse à cette question de compréhension des identités est plus complexe qu'il n'y paraît et qu'elle transcende l'étude des politiques publiques. Effectivement, la critique de Winter (2014) démontre qu'entre les différents partis politiques, des visions différentes peuvent prévaloir. Tandis que la présence de discrimination qu'évoque Salée (2007) fait penser au fait que la construction de l'identité passe aussi par les individus qui composent la nation. Dans les prochaines lignes, les contributions universitaires comparant les relations à l'altérité et la gestion de la diversité au Canada anglais et au Québec seront résumées.

État des connaissances sur les différences et les similitudes entre les « deux solitudes »

Comme le mentionne Labelle (2008), il existe plusieurs points de vue quant à la perception des intellectuels québécois sur l'existence de différences ou pas entre les modèles de gestion de la diversité québécois et canadiens. Cependant, comme elle l'affirme aussi, la majorité des intellectuels voient les deux modèles comme étant différents. Parmi les auteurs ne trouvant pas de dissemblances significatives entre les deux modèles on retrouve, entre autres, Salée (2007, p. 116)

tout comme Nugent (2006, p. 28) qui affirment que les deux modèles proviennent de visions similaires de la société. Salée (2007, p. 116) affirme même que

both [approaches] are premised on the state's will to foster an all-encompassing, integrative citizenship, which ideally would rally all. Both partake on the same liberal vision of equality and respect for individual freedoms; though may apply or interpret in varying ways, they draw from the same social and cultural normative framework.

Nugent (2006), de son côté, cherche toutefois, à expliquer l'existence de discours affirmant qu'il existe bel et bien des différences. Elle énumère trois facteurs explicatifs. Premièrement, le sentiment du manque de cohésion sociale découlant du modèle du multiculturalisme peut venir du fait que le Canada fait face à davantage de diversité (*Ibid.*, p.29). Deuxièmement, même si les politiques sont similaires, la mise en œuvre de celles-ci peut varier grandement en raison de cultures différentes (*Ibid.*, p.30). Finalement, l'explication peut venir du fait que le multiculturalisme est le résultat du refus d'accorder au Québec un statut distinct des autres provinces (*Ibid.*, p.31). Il est aisé de comprendre les raisons pour lesquelles les deux auteurs affirment qu'il existe peu de différences entre les deux modèles. Effectivement, comme l'affirme Nugent (2006, p. 28-29), les deux modèles sont pluralistes et ils sont tous les deux motivés par des valeurs libérales de droits, de liberté, d'égalité et du respect des minorités²⁹. Cependant, même s'ils sont motivés par des valeurs similaires, cela ne signifie pas nécessairement que les deux modèles sont les mêmes.

Pour Parenteau (2014), la réticence des nationalistes québécois envers le multiculturalisme trouve son origine dans deux conceptions différentes de la société. Le Québec s'inspirerait selon l'auteur d'un modèle républicain tandis que le Canada anglais s'inspirerait du libéralisme, ce qui expliquerait de nombreuses nuances entre les deux modèles de gestion de la diversité. Ces différences de vision idéologique de la société influenceraient, selon ce dernier, la manière dont les deux communautés perçoivent l'intégration, la place de la religion dans la société ainsi que l'importance accordée à l'appartenance, à l'identité collective. De fait, le Québec étant plus républicain, sa définition de la citoyenneté va au-delà de la simple question des droits comme au Canada (*Ibid.*, p.63-64). La *citoyenneté* telle qu'envisagée au Québec serait inextricablement liée à l'idée de la souveraineté du peuple et conséquemment de la nation, de son histoire et de sa

²⁹ Voir aussi les deux sections sur le Québec et le Canada anglais et les commentaires à propos de Juteau (2002) et de Bouchard (2008) ainsi que ceux concernant Kymlicka (2007) et Resnick (1994) parmi d'autres.

mémoire (*Ibid.*, p.63)³⁰. L'intégration serait *de facto* plus importante au Québec, car l'appartenance revêt un caractère symbolique (*Ibid.*, p.66). En ce sens, Parenteau affirme que dans un modèle républicain, il existe un plus grand sens du bien commun, de l'identité collective et du rôle protecteur de l'État (*Ibid.*, p.73-74). Il s'ensuit que les minorités culturelles ainsi que les immigrants sont invités à reconnaître l'existence de cette identité et à adhérer au projet national (*Ibid.*, p.74). Finalement, le modèle républicain repose sur la laïcité de l'État – proscription de toute manifestation religieuse dans l'espace public – alors que la gestion de la diversité au Canada repose sur la neutralité de l'État — les manifestations religieuses sont tolérées sans que l'État prenne position (*Ibid.*, p.69). Dans la mesure où la laïcité fait actuellement l'objet de débats au Québec (voir ci-dessus les commentaires sur Dupré (2012) et Iacovino (2015)), il est possible de remettre en question (ou du moins de nuancer) cet élément de différenciation entre les deux modèles. De fait, est-il possible de dire que la « laïcité ouverte »³¹ défendue historiquement par les gouvernements du Québec (Bouchard & Taylor, 2008, p. 20) s'éloigne profondément de la neutralité de l'État telle que défendue par le gouvernement du Canada ? Cette question reste sans réponse. Malgré tout, il existe au Québec, comparativement au Canada anglais, une grande sensibilité par rapport au fait religieux en raison de l'héritage historique de la province (Bouchard, 2012, p. 103).

Tout comme Parenteau (2014), Labelle et Rocher (2004) ainsi que Rocher et White (2014) affirment que la principale différence entre les deux approches réside dans leur conception de la communauté politique. Néanmoins, au lieu de souligner des différences idéologiques, ces auteurs soulignent les différences dans la manière de concevoir le Québec en tant qu'entité politique. Ainsi, alors que « the federal government recognizes the people of Quebec as a sub-set of Canadian citizenship » les Québécois se conçoivent comme ayant une identité particulière au sein du Canada (Labelle & Rocher, 2004, p. 274) et développent même leur propre *concept* de citoyenneté québécoise. Les Canada anglais se concevraient, également, comme étant bilingues alors que le Québec s'imagine unilingue francophone (F. Rocher & White, 2014, p. 17). De plus, le

³⁰ C'est ce que Labelle et Rocher (2004, p. 263) une citoyenneté symbolique à l'opposé d'une citoyenneté formelle fondé sur les droits.

³¹ Telles que défini par le rapport Bouchard-Taylor (2008, p. 137), la laïcité « ouverte » signifie que la société est ouverte à la manifestation de la liberté religieuse et met l'accent sur la protection de celle-ci.

multiculturalisme occuperait une place centrale dans la construction identitaire au Canada³², alors que l'interculturalisme ne serait pas un marqueur fondamental de l'identité québécoise comme en témoigne le fait qu'il n'a jamais fait l'objet de définitions officielles (*Ibid.*, p.19).

Tout comme ces auteurs, Bouchard (2008, p. 99) souligne que la différence fondamentale entre les deux modèles réside dans la manière de concevoir le Québec. Au surplus, ce dernier aborde, comme Parenteau (2014), l'importance de la dimension collective et de la mémoire collective dans les rapports à l'altérité. Il les attribue au passé de lutte pour la survie (Bouchard, 2012, p. 101-102), à laquelle est lié un travail plus assidu qu'au Canada anglais en termes de protection de la langue (*Ibid.*, p.101), une préoccupation pour la survie des valeurs fondamentales accompagnant la question de l'octroi de droits aux minorités (*Ibid.*, p.102), l'importance de l'intégration liée à la peur de la fragmentation (*Ibid.*, p. 101) ainsi que l'importance de la laïcité étatique (*Ibid.*, p.103). Toutefois, Bouchard (2012, p. 99) souligne un autre élément d'importance distinguant les deux modèles, à savoir qu'ils appartiennent à des paradigmes différents, soit celui de la dualité – Québec – et celui de la diversité — Canada anglais. La principale dissemblance entre les deux paradigmes est que le second n'établit pas de culture majoritaire ou de culture principale, ce que fait le premier paradigme (Bouchard, 2012, p. 99). Cette différence expliquerait la raison pour laquelle le Québec indique de manière différente le statut du groupe majoritaire (F. Rocher & White, 2014, p. 18). Selon l'auteur, cela entraînerait une conception différente de l'identité et une manière de concevoir les relations à « l'autre » de manière plus dichotomique (*Ibid.*, p.99-100). Néanmoins, il nuance son propos en affirmant qu'aucune société n'échappe réellement à ce type de rapport (*Ibid.*, p.101). Cette caractéristique du Québec pourrait être attribuable aux différences de pouvoir que détient le Québec dans la société canadienne, ce qui fait de lui une minorité selon la définition que dresse Guillaumin (1985, p. 101-102) de ce terme. Guillaumin (1985) et Winter (2011) soulignent la différence entre les groupes majoritaires et les groupes minoritaires. Elles affirment que les minorités sont souvent caractérisées par des traits culturels et ethniques alors que « the cultural specificity of the dominant group is masked, as it is conceived as incarnating the social norm. » (Winter, 2011, p. 63).

³² Voir notamment à ce titre le paragraphe 3, article (1) point b) de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* (Gouvernement du Canada, 1988a, p. 3).

Finalement, la dernière étude que nous aborderons et qui propose une comparaison entre les positions du Canada anglais et du Québec quant à la gestion de la diversité et de l'immigration est celle de Winter et Sauvageau (2012). Dans celle-ci, les deux chercheuses se penchent sur les perspectives des « deux solitudes » quant à la publication du nouveau guide de la citoyenneté en 2009 en s'intéressant aux enjeux et aux thèmes qui ont suscité l'intérêt dans ces deux communautés (2012, p. 556). Elles défendent la thèse selon laquelle, en dépit d'une convergence de points de vue quant aux positions vis-à-vis du contenu du nouveau guide, la manière de concevoir le « vivre ensemble » demeure différente (*Ibid.*), ce qui confirme les propos des auteurs nommés ci-dessus. L'intérêt de cet article est que les deux auteures démontrent que l'opposition « eux/nous » entre le Québec et le Canada se pose avec moins d'acuité que précédemment dans l'histoire de la société canadienne (*Ibid.*, p.573), par exemple lors du référendum de 1995, tout en venant confirmer l'actualité des propos de McRoberts (1997), à savoir qu'il existe entre les deux groupes des différences dans la manière de concevoir la société (Winter & Sauvageau, 2012, p. 574).

*

Cette revue de littérature a permis de dresser un portrait des recherches existantes sur le rapport à la diversité dans les « deux solitudes ». Dans un premier temps, les divers éléments composant le regard que posent sur eux-mêmes ces deux communautés ainsi que certaines critiques ont été abordés. Dans un second temps, les travaux comparant les approches/perspectives du Canada anglais et du Québec ont été synthétisés. Deux positions ont été identifiées, à savoir celles des universitaires affirmant l'existence de différences et ceux affirmant le contraire. Nous avons également vu que ces deux groupes ne comparaient pas les deux approches aux mêmes niveaux. Cette revue de littérature a permis de démontrer qu'il existe des doutes sur la manière dont les deux communautés politiques envisagent le rapport à la diversité, provenant d'une discordance entre la manière dont elles se décrivent notamment dans les politiques et ce que nous enseigne l'histoire concrète des rapports à la diversité. De plus, bien qu'intéressantes, nous avons constaté que ces recherches analysant les rapports à la diversité se concentrent sur les politiques publiques. Or, nous croyons qu'une étude des discours médiatiques entourant une situation concrète d'immigration permettrait d'enrichir la compréhension des rapports à la diversité dans les « deux solitudes » et la formation de l'identité collective. Elle permettrait de juxtaposer à la fois les perceptions qu'a d'elle-même chacune de ces communautés – comment on se décrit nous-mêmes

– aspect que l’on retrouve dans les politiques publiques et la manifestation des rapports à la diversité dans la manière dont est décrit l’« autre » et le positionnement de chacune des « deux solitudes » par rapport à celui-ci. Ultimement, cela permettra notamment d’explorer en profondeur la question de la convergence entre les « deux solitudes » abordée par Winter et Sauvageau (2012).

À notre connaissance, aucune recherche s’intéressant à une situation concrète d’immigration et au rapport à la diversité n’adopte une perspective comparative entre les « deux solitudes ». Effectivement, bien que Winter et Sauvageau (2012) adoptent une telle approche, elles s’intéressent à la question de la citoyenneté. De son côté, Bauder (2011) dans son ouvrage *Immigration Dialectic* s’intéresse à la question des débats médiatiques ayant entouré les politiques d’immigration entre 1996 et 2004 au Canada en comparaison avec ceux de l’Allemagne. Il s’intéresse plus spécifiquement à la dialectique entre la nation et l’immigrant et aux différences en la matière entre des pays d’immigration (Canada) et des pays traditionnels (Allemagne) (Bauder, 2011, p. 4). Cependant, comme il le mentionne lui-même, bien qu’il compare les interventions dans les journaux canadiens, il n’a pas inclus le Québec afin d’éviter de biaiser son analyse entre les deux pays, puisque ce dernier a une identité distincte (*Ibid.*, p.214). Son analyse – réalisée avec Bradimore - sur l’arrivée des bateaux de réfugiés tamouls sur les côtes britanno-colombiennes en 2009 et 2010 se concentre également uniquement sur le Canada anglais (Bradimore & Bauder, 2012). Certaines recherches se sont intéressées aux changements législatifs proposés par Stephen Harper entre 2010 et 2012. Celles-ci ont permis de démontrer que dans ces lois, le réfugié était perçu comme un « autre » indésirable ou réellement comme un réfugié potentiel en fonction des circonstances de son arrivée au pays (Huot, Bobadilla, Laliberte Rudman, & Bailliard, 2015; Labman, 2011; Neylon, 2015). Dans la même veine, au Québec, des auteurs comme Pottie-Sherman et Wilkes (2014) ont exploré la « dialectique » de la nation-immigration en analysant la couverture médiatique entourant le code de vie d’Hérouxville et montrent également comment les immigrants sont exclus de l’appartenance à la société.

Outre qu’il n’y a pas, à notre connaissance, de recherche comparant les « deux solitudes » en ce qui concerne la dialectique identité collective/immigration, la plupart des recherches décrites ci-dessus se concentrent sur des événements que l’on pourrait qualifier de « négatifs », c’est-à-dire où le Canada se voit soumis à une pression migratoire ou renforce les contrôles migratoires. En effet, chacune de ces recherches se concentrent soient sur des changements législatifs pour venir

renforcer le système d'immigration canadien, les débats associés à ces derniers ou la création de crises entourant l'arrivée de bateau de demandeurs d'asile sur les côtes canadiennes. C'est la raison pour laquelle, dans cette thèse, nous avons choisi d'étudier le cas de l'accueil des réfugiés syriens au Canada en 2015. L'accueil des réfugiés syriens au Canada comme nous le verrons plus en détails ci-dessous peut être considéré comme une situation concrète d'immigration positive en raison du fait que le Canada est en position de choisir d'accueillir ou non les Syriens ce qui n'est pas le cas, par exemple, dans le cas de l'arrivée des bateaux de réfugiés sur les côtes canadiennes³³.

Présentation du cas à l'étude : la crise des réfugiés syriens de 2015

La crise des réfugiés syriens est le fruit de la situation actuelle au Moyen-Orient. En 2011, suite à la répression subie par des enfants de Der'a en raison de slogans révolutionnaires peints sur les murs de leur école, la Syrie se joint aux soulèvements populaires qui enflamment déjà l'Égypte et la Tunisie (Vignal, 2014, p. 166). La forte répression du régime de Bachar Al-Assad entraînera progressivement la formation de milices au sein des mouvements populaires qui étaient au départ pacifiques (Vignal, 2014, p. 168-170). Ayant pour but initial de protéger la population, ces groupes armés se politiseront progressivement (Pierret, 2014, p. 402). Cette politisation des groupes armés, conjuguée à la répression du régime, plongera le pays dans un cycle de violence l'enlisant petit à petit dans le chaos de la guerre civile (Haddad, 2013, p. 214), ce qui engendrera des flux de population de plus en plus importants vers des pays limitrophes. D'ailleurs, en date du 9 juillet 2015, le nombre de réfugiés syriens dans les pays à proximité s'élevait à plus de 4 millions (UNHCR, 2015). Constatant l'ampleur de la crise, le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR) a qualifié la situation de pire urgence humanitaire de notre temps (UNHCR, 2016).

Bien que des flux aient touché les pays occidentaux avant 2015, ce n'est que vers avril 2015 que la question des réfugiés syriens³⁴ acquiert une certaine importance dans l'agenda politique européen, à cause de l'augmentation drastique des déplacements par bateau vers leurs côtes (près de 1 million d'individus en 2015), qui atteindra son apogée au mois d'octobre 2015 (UNHCR &

³³ Avec l'arrivée des bateaux sur les côtes canadiennes, le Canada n'est pas dans l'obligation d'accueillir les individus qu'y s'y trouvent. Cependant, le traitement des demandes d'asile est forcé sur le Canada alors qu'avec la question des réfugiés syriens, étant loin de la Syrie, le Canada pouvait prendre la décision dès le début d'accueillir ou non et également qui accueillir.

³⁴ Ce n'est pas uniquement des réfugiés syriens qui se sont déplacés par bateau, mais ceux-ci représentent la part majoritaire de réfugiés suivis des ressortissants de l'Afghanistan et de l'Irak (UNHCR & Duley, 2016, p. 34).

Duley, 2016, p. 35)³⁵. Au Canada, la question devient centrale dans l'agenda politique en pleine campagne électorale et plus précisément en septembre 2015 lors de la découverte du corps du petit Alan Kurdi sur les plages turques³⁶. Effectivement, des informations ont circulé à propos du fait que la famille du petit garçon aurait demandé l'asile au Canada sans succès avant de tenter la traversée vers l'Europe (Parti libéral du Canada, 2015). À partir de ce moment, des débats ont eu lieu dans l'espace public en ce qui concerne le nombre de réfugiés auxquels le Canada voudrait/devrait donner l'asile et la manière dont ces réfugiés devraient/seraient amenés au Canada. Conséquemment, la présente recherche analysera les articles médiatiques publiés à partir de septembre 2015 jusqu'à la fin de décembre 2015, étant donné que la majorité des délibérations au sujet de l'accueil des réfugiés se situent dans cette période. Après décembre 2015, le sujet de l'intégration a eu prédominance dans les débats³⁷.

Plusieurs événements s'étant déroulés durant cette période sont à considérer pour cette recherche. Le premier d'entre eux est, comme souligné précédemment, la découverte du corps d'Alan Kurdi sur les plages de la Turquie. Le second est le fait que cette découverte s'est produite en pleine période électorale au Canada. Effectivement, entre septembre 2015 et le 19 octobre 2015, date des élections, les principaux partis politiques du Canada ont débattu au sujet de l'accueil des réfugiés syriens au Canada – qui nous devrions accepter, combien nous devrions en accepter, en combien de temps et selon quelles modalités. Après l'élection du Parti libéral le 19 octobre 2015, l'objectif d'accueillir 25 000 réfugiés avant la fin de l'année 2015 a été établi, et par la suite, modifié pour des raisons de faisabilité par le gouvernement de Justin Trudeau³⁸. Un plan d'action en cinq phases, publié le 24 novembre 2015 - *#bienvenueauxréfugiés* (Citoyenneté et Immigration Canada, 2015) - a été mis en œuvre par ce gouvernement. La première étape de ce plan était l'identification des réfugiés potentiels dans les camps à l'étranger, et ce, avec l'aide du HCR. L'initiative précisait d'ailleurs, afin d'assurer la sécurité des Canadien(ne)s, que les femmes et les familles complètes seraient priorisées. Dans la seconde phase du plan, il était question de faire

³⁵ Voir le graphique qui est sur la page 35.

³⁶ Voir les communiqués de presse des trois principaux partis politiques du Canada à ce sujet (Gouvernement du Canada, 2015; Nouveau Parti Démocratique, 2015; Parti libéral du Canada, 2015)

³⁷ La manière dont cette période a été circonscrite pour l'analyse est décrite dans la méthodologie. La méthodologie abordera également comment nous avons ciblé la couverture médiatique de certains événements ayant eu lieu durant cette période pour l'analyse.

³⁸ Conséquemment, 25 000 réfugiés ont été identifiés avant la fin décembre 2015 afin d'être accueillis au Canada, mais seulement 10000 devaient arriver en sol canadien avec la fin décembre 2015, et le reste devait arriver avant la fin de février 2016 (Citoyenneté et Immigration Canada, 2015).

traiter les demandes d'asile des réfugiés par des fonctionnaires canadiens (cela comprend des tests de sécurité ainsi que des tests médicaux), le tout à l'étranger. Par la suite, il était prévu que les réfugiés soient transportés par avion au Canada (troisième phase) et accueillis par les services des agences frontalières pour être admis au Canada — après le passage d'autres tests médicaux (quatrième phase). Finalement, après avoir poursuivi leurs routes dans les communautés préalablement désignées, un travail étroit entre le gouvernement et des organismes était prévu afin de favoriser l'intégration de ces derniers au sein des communautés canadiennes (cinquième phase). Ces informations sont pertinentes puisque nous cherchons avec cette recherche à identifier et à comparer la formation de l'identité collective en situation d'accueil au Québec et au Canada anglais. Conséquemment, nous serons confrontés à des débats autour de ces questions. Le dernier événement qui s'est déroulé lors de cette période et qui sera pris en compte dans la recherche est les attentats de Paris ayant eu lieu le 13 novembre 2015 au Bataclan. La prise en compte de cet événement est importante en raison du rôle significatif du facteur sécuritaire dans la gestion de l'immigration au Canada (Adelman, 2002; Bauder, 2011, Chapitre 4; Lowry, 2002)³⁹. Lors des attentats de Paris, les médias du monde entier ont relaté le fait qu'un des terroristes aurait traversé la méditerranée en tant que réfugié (BBC News, 2016)⁴⁰, suscitant des réactions quant à l'accueil éminent de ces Syriens au Canada.

En dernier lieu, certains pourraient contester l'idée d'étudier l'accueil des réfugiés syriens alors que celle-ci relève d'une compétence fédérale⁴¹. Malgré tout, nous argumentons que l'étude de l'accueil des réfugiés syriens demeure pertinente, car l'Accord Gagnon-Tremblay-McDougall (Accord Québec-Canada en matière d'immigration) prévoit que même si le gouvernement fédéral canadien est responsable de la question des réfugiés dans le pays et de leurs admissions/sélections, les réfugiés qui s'établiront au Québec sont sélectionnés par le Fédéral selon les critères de la province (McDougall & Gagnon-Tremblay, 1991, paragr. 18-20). Ainsi, la province du Québec conserve un certain contrôle sur les réfugiés qui s'installent sur son territoire. De plus, ce projet s'intéresse aux discours entourant l'accueil des réfugiés et la comparaison des identités collectives en situation d'accueil. Conséquemment, le fait que l'accueil des réfugiés soit une compétence

³⁹ Bauder (2011, p. 86) souligne d'ailleurs que les réfugiés ont joué un rôle important dans l'association entre menace à la sécurité et l'immigration au Canada.

⁴⁰ Voir les informations sur le terroriste Ahmad al-Mohammad dans l'article.

⁴¹ C'est le gouvernement du Canada qui détermine qui est admis à titre de réfugiés sur l'ensemble du territoire canadien (McDougall & Gagnon-Tremblay, 1991, paragr. 17)

fédérale a peu d'importance sur le discours public, car la manière dont ceux-ci sont intégrés dans la construction identitaire au Québec et au Canada anglais peut tout de même varier. Étudier une situation concrète d'accueil des réfugiés revêt un autre aspect particulièrement intéressant. Comme l'affirme Dauvergne (2005, Chapitre 5), le réfugié est la catégorie d'immigrant qui contraste le plus avec l'identité collective d'un pays ou d'un groupe :

Refugees are not selected because of their family ties or economic potential, and for this reason they are simultaneously the most unknown of the migrant categories and the group that represents the sharpest contrast with existing national values. (*Ibid.*, p.81).

En ce sens, étudier une situation impliquant des réfugiés devient particulièrement intéressant puisqu'ils sont ceux qui ont le plus de chance de créer des débats au sein des deux communautés que nous étudions.

Questions de recherche

Ainsi, cette thèse cherchera à répondre aux questions de recherche suivantes : comment la couverture médiatique autour de l'accueil des réfugiés syriens en 2015 met en lumière la manière dont chacune des « deux solitudes » construit l'identité collective en situation d'accueil? Comment construit-on le « nous en situation d'accueil » dans ces deux communautés? Qui en est « inclus/exclus »? En situation d'accueil, les deux communautés s'imaginent-elles de manière distincte l'une de l'autre ?

Avec ces questions, nous cherchons à identifier précisément les « nous en situation d'accueil » et, donc, comment s'imaginent le Québec et le Canada anglais dans une situation précise d'accueil en explorant le regard que porte chacune des deux communautés sur le réfugié. Cela nous permettra d'explorer empiriquement la construction de l'identité collective dans les rapports à la diversité, et ce, dans une perspective comparée. Cela permettra aussi d'identifier s'il existe toujours des problématiques identitaires entre les « deux solitudes » tout en approfondissant les connaissances déjà acquises sur le sujet.

Chapitre II — Cadre théorique et conceptuel

Ce cadre théorique a pour objectif d'expliquer quelques concepts clés à la base de notre recherche ainsi que les fondements théoriques qui la sous-tendent. L'objectif de cette thèse étant d'identifier le « nous en situation d'accueil » dans chacune des « deux solitudes », cela implique de s'attarder à l'identité et le comment de sa formation. Dans les prochaines lignes, nous décrirons ce que nous entendons par Québec et Canada anglais. Nous nous pencherons également sur le modèle de comparaison employée dans cette thèse ce qui nous permettra de décrire ce que nous considérerons comme étant des différences et/ou similitudes dans l'analyse.

L'identité collective et sa formation

Qu'est-ce que l'identité collective ? Alors que l'identité individuelle est l'identité d'une seule personne, l'identité collective est l'identité que se partage une société ou un groupe (Dorais, 2004). Selon Dorais (2004, p. 4), il existe trois grandes catégories d'identité collective, à savoir l'identité culturelle, l'identité ethnique et l'identité nationale. Dans cette thèse, nous nous pencherons sur la dernière. L'identité nationale « est la conscience d'appartenir à un peuple [lire son histoire, sa culture, ses aspirations, sa religion, etc.] qui, sous la gouverne de l'État, a le droit et le devoir de les défendre contre les étrangers si besoin est. » (*Ibid.* p.9). Pourquoi l'identité nationale plutôt qu'ethnique? L'identité ethnique est davantage liée à la *conscience* qu'à un groupe *d'exister* lorsqu'il se compare aux autres groupes constituant le même État (*Ibid.*, p.8). Or, nous nous intéressons certes à la *conscience d'exister* entre le Québec et le Canada anglais, mais également aux rapports entre ces deux groupes et les réfugiés syriens, d'où l'utilisation de l'identité nationale.

Dans cette thèse, nous adoptons une posture selon laquelle l'identité collective est un construit. Notre position s'inspire plus précisément des travaux de Juteau (2015). Effectivement, cette dernière développe une théorie de la formation des groupes ethniques très éclairante. Selon sa théorie, les groupes ethniques ne sont pas des identités fixes, mais seraient le fruit de l'agencement des relations entre différents groupes et le contexte matériel - ce que Dorais (2004) nomme l'environnement. En d'autres mots, l'identité ou les frontières délimitant l'appartenance à un groupe fluctueraient dans le temps, rendant pertinente une recherche telle que proposée dans cette thèse. En effet, le fait qu'il ait existé des tensions lors de la légifération du multiculturalisme dans les années 1970-1980 et maintenant ne signifie pas qu'aujourd'hui il existe toujours des tensions entre les « deux solitudes » en matière de rapport à la diversité.

L'ensemble de la théorie de Juteau se résume dans sa théorie des doubles frontières. Selon cette dernière, les groupes ethniques et/ou nationaux se constituent dans l'interaction entre la frontière interne - subjectivité du groupe, ses caractéristiques et son vécu propre – et les frontières externes — les rapports sociaux de domination, d'immigration et de colonisation (2015, p. 101). Plus spécifiquement, « [l]es frontières ethniques [nationales] se construisent quand les relations avec les autres font naître un sentiment commun face à une situation commune et un sentiment subjectif face à une origine commune » (*Ibid.*, p.105). La présente thèse s'inscrit précisément dans cette description faite par Juteau, car nous cherchons à comparer les identités collectives québécoises et canadiennes-anglaises dans une situation d'immigration en tenant compte des rapports de dominations historiques entre les deux communautés (voir revue de littérature). En effet, le Québec est minoritaire dans sa relation au Canada anglais si l'on se réfère à la définition des rapports majoritaire/minoritaire de Guillaumin (1985). Effectivement, les deux communautés ont entretenu au fil du temps des relations dans lesquelles le Québec s'est retrouvé dans une position d'incapacité/d'infériorité par rapport au Canada anglais ce qui est une caractéristique fondamentale de la notion de minorité selon Guillaumin (1985) (rapport de domination). De plus, il est intéressant de noter que les groupes majoritaires et minoritaires se définissent toujours l'un par rapport à l'autre (Winter, 2011, p. 63). C'est un élément qui sera pris en compte dans l'interprétation des résultats. Cette théorie rejoint également le cas étudié car ce dernier implique des rapports sociaux d'immigration par l'étude d'une situation concrète d'accueil.

Les propos de Juteau (2015) rejoignent également les propos de Bauder (2011), qui se base sur la théorie d'Hegel des identités individuelles pour expliquer comment les identités collectives se forment. Il mentionne que la conscience d'exister d'un groupe se développe lorsque ce groupe se compare et se situe par rapport à l'« autre ». Il affirme que cela se fait par deux processus différents. Le premier est la négation, c'est-à-dire l'idée selon laquelle la conscience d'un groupe se développe lorsque ce groupe se compare avec ce qu'il n'est pas (Bauder, 2011, p. 20). Le second principe est la sublation, où le groupe intègre les caractéristiques d'un groupe ou même un autre groupe entier dans la construction de qui il est (*Ibid.*, p.25).

Ces différents auteurs nous permettent de comprendre que l'identité collective d'un groupe se développe par rapport à l'« eux », d'où la dichotomie répandue du nous/eux. Cherchant à comprendre comment le « nous » dans les « deux solitudes » se construit en situation d'accueil,

nous étudierons dans la seconde partie précisément ces rapports. Cependant, nous avons choisi pour les étudier de se baser sur le modèle triangulaire (Mod.T) des relations ethniques développé par Winter (2011) dans son ouvrage *Us, Them and Others. Pluralism and National Identity in Diverse Societies*. Dans celui-ci, Winter (2011) s'interroge sur comment le Canada est parvenu à se percevoir comme une société pluraliste et multiculturelle. Constatant que les modèles binaires (nous/eux) ne permettaient pas de bien saisir les relations de pouvoirs inhérentes à la formation identitaire au Canada (relation Québec/Canada anglais), cette dernière développe un modèle triangulaire permettant de rendre compte de ces inégalités qu'elle a observées empiriquement dans la formation d'un « nous multiculturel » au Canada dans les années 1990. De fait, cette dernière a remarqué que les immigrants et les minorités culturelles auraient participé à la construction du « nous multiculturel » sans toutefois être intégrés au « nous » représentant les « Canadiens de souche », et que le Québec représenterait l'« eux » en raison de ses ambitions indépendantistes (*Ibid.*, p.159). Conséquemment, son modèle triangulaire comprend le « nous » et le « eux » du modèle binaire tout en ajoutant la catégorie de l'« autre », qui est inclus dans la construction du « nous » d'ensemble tout en demeurant exclus/inégaux au « nous » représentant le groupe dominant (*Ibid.*, p.109). Considérant que nous cherchons à comparer les « deux solitudes », ce modèle est particulièrement intéressant, car il nous permet de prendre en compte les rapports de pouvoir historiques entre les deux sociétés. Pour répondre à notre question de recherche, nous chercherons donc à identifier chacun de ses aspects pour chacune des « deux solitudes ». La formule de Winter étant la suivante :

$$\text{Nous} + \text{Autre(s)} = \text{Nous multiculturel} \neq \text{Eux.}$$

Cette formule a été adaptée aux besoins de la recherche, à son sujet et à sa question. La formule suivante sera donc employée :

$$\text{Nous} + \text{Autre(s)} = \text{Nous en situation d'accueil} \neq \text{Eux}$$

Concrètement, nous allons porter une attention particulière aux groupes ayant eu part intégrante dans la construction de l'identité collective en situation d'accueil par le passé tout en étant ouvert à la présence d'autres groupes. Nous nous poserons spécifiquement trois sous-questions qui permettront de répondre à notre question principale :

(1) Comment les réfugiés syriens sont-ils représentés dans les presses écrites franco-québécoises et canadiennes-anglaises? Sont-ils perçus comme le « nous », un « autre » ou un « eux » ?

(2) Y a-t-il d'autres groupes qui participent à la construction des « nous en situation d'accueil » ? Le Québec fait-il toujours partie de la formation de l'identité collective canadienne en matière d'immigration et vice-versa ?

(3) Qui est le « nous » pour chacune des deux communautés étudiées ?

L'objectif étant bien évidemment de comparer les « deux solitudes » nous comparerons les résultats pour chacune de ces questions entre ces dernières.

La conceptualisation de la recherche comparée : différences et similitudes

Cette thèse est comparative et sa réalisation a nécessité une conceptualisation de la recherche en tant que comparaison. Pour ce faire, nous avons eu recours à l'article de Bloemraad (2013) qui aborde les promesses et les pièges de la recherche comparative dans le domaine de l'étude des migrations. Dans son article, Bloemraad (2013) mentionne que pour bien conceptualiser sa recherche comparative, le chercheur doit répondre à deux questions, à savoir :

- 1) Qu'est-ce qui est étudié (comparaison géographique, comparaison de groupes de migrants, comparaison historique, comparaison de voisinage, de villes, de régions subnationales, etc.) (Bloemraad, 2013, p. 31-39) ? et;
- 2) Comment comparer (compare-t-on des cas similaires pour mieux comprendre si des variations apportent des divergences? Compare-t-on des cas différents qui ont des résultats similaires afin d'identifier les facteurs convergents pouvant expliquer ces résultats et/ou, comme étant des manifestations tangibles d'idéaux type wébériens ? ou compare-t-on des cas sélectionnés en fonction de certaines caractéristiques afin d'explorer les variations découlant de ces dernières ?) (Bloemraad, 2013, p. 39-41) ?

Sur la base de cela, nous avons été en mesure de déterminer que nous étudions deux groupes subnationaux - le Québec et le Canada anglais - et plus précisément la manière dont chacun s'imagine en tant que société d'accueil. Cependant, étant donné les débats actuels concernant l'existence de différences et/ou de similitudes entre les modèles de gestions de la diversité

québécois et canadiens-anglais (voir revue de littérature) ainsi que le peu de recherche se penchant sur des cas concrets d'immigration, il a été impossible de déterminer si les cas étudiés se trouvaient à être davantage des cas différents ou des cas similaires. Avec cette recherche, nous cherchons précisément à explorer s'il y a plutôt convergence ou divergence entre les deux groupes étudiés en ce qui concerne la relation entre identité collective et immigration. Pour ce faire, nous nous baserons sur les caractéristiques identifiées dans la revue de littérature.

Comme nous l'avons vu dans notre revue de littérature, les chercheurs ont identifié plusieurs aspects clés composant le rapport à la diversité de chacune des « solitudes » ainsi que des éléments distinguant les deux modèles et d'autres éléments pouvant laisser croire à une convergence ou des ressemblances entre ceux-ci. Ce sont ces éléments qui nous serviront de base pour la comparaison. S'ensuit qui nous porterons, entre autres, une attention particulière aux éléments suivants dans notre analyse:

- 1) L'importance des éléments ethnoculturels (langue, culture, religion)
- 2) Le positionnement différent du Québec en tant qu'entité politique
- 3) L'importance de l'intégration

En bref, nous nous servirons des éléments clés identifiés dans notre revue de littérature pour contraster les « deux solitudes ». Pour affirmer s'ils existent des différences ou des similitudes entre les « deux solitudes » nous étudierons l'absence et la présence de ces éléments tout en prenant en considération le contexte propre à notre cas – l'accueil des réfugiés syriens. Nous regarderons également les différences et les similitudes qui découleront de l'analyse et qui nous permettront de répondre aux trois sous-questions évoquées ci-dessus. Ici, pour déterminer s'il y a convergence ou divergence, nous regarderons si les « autres », les « eux » et les « nous » sont les mêmes ou s'ils sont différents. Le raisonnement derrière la classification dans ces catégories sera également étudié. Finalement, nous laisserons également nos données parlées par elles-mêmes, c'est-à-dire que si d'autres particularités et similitudes sont identifiées, elles seront notées.

Le Canada anglais versus le Québec francophone

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, le choix des termes Québec et Canada anglais dans cette thèse n'ont pas été aisés en raison de la catégorisation automatique qui découle de ce choix. De fait, cette catégorisation implique une certaine fixité que nous réfutons dans ce cadre

théorique en affirmant que les frontières de l'appartenance sont fluides (voir section identité collective ci-dessus) (Juteau, 2015). Ce choix implique également que nous considérons le Québec comme étant une identité parallèle à celle du Canada, et ce, même si le Québec est une province canadienne. Même si nous sommes conscients de la connotation politique d'une telle utilisation - en raison qu'elle effectue une séparation comme le demande certains acteurs de la société québécoise entre le Québec et le Canada – il était nécessaire, pour les besoins de l'analyse, de procéder ainsi à défaut d'une autre manière de le faire.

En ce qui concerne le Canada anglais, nous avons vu dans la revue de littérature la définition qu'offre Resnick (1994) de ce terme, à savoir une culture sur un territoire donné qui comprend les anglophones hors Québec et la minorité anglophone du Québec. Nous sommes d'accord avec cette définition à l'exception que, dans notre cas, nous avons choisi d'étudier les points de vue exprimés dans la presse anglophone québécoise de manière séparée du reste du Canada anglais. L'objectif de ce choix était (1) de mieux comprendre la complexité de la société québécoise et (2) de pouvoir enrichir la compréhension du rôle que joue le statut minoritaire/majoritaire dans la conception de soi en tant que société d'accueil.

Conclusion

Pour conclure cette section, il ne nous reste plus qu'à explorer la méthodologie employée dans cette thèse. Dans le dernier chapitre qui y sera consacré, nous aborderons également la pertinence analytique des médias de la presse écrite pour notre sujet de recherche.

Chapitre III — Méthodologie

Ce chapitre aborde le cadre méthodologique qui permettra de répondre à chacune des questions décrites dans le cadre théorique et ultimement à la question de recherche qui sous-tend cette thèse. Plus précisément, il décrit la méthode de collecte de données employée, le type de recherche, le processus d'échantillonnage et la méthode d'analyse.

La collecte de données et le type de recherche

Plusieurs sources de données différentes auraient pu être employées pour répondre à notre question de recherche. Effectivement, comme nous l'avons vu, Dauvergne (2005) et Bauder (2011) ont tous les deux étudié la question des liens unissant l'immigration et la formation identitaire au Canada et ont démontré comment l'étude de l'immigration nous renseignait sur la manière dont les communautés se perçoivent elles-mêmes. Néanmoins, ces deux chercheurs ont réalisé leurs études à l'aide de deux sources de données différentes, soient les textes médiatiques (Bauder) et les textes de loi et procédures administratives entourant l'octroi de l'asile politique (Dauvergne). Ce ne sont que deux sources dans lesquelles il est possible de trouver des éléments reliés aux rapports à la diversité, renseignant par le fait même sur les « nous en situation d'accueil » au Canada anglais et au Québec. Il aurait également été possible de s'intéresser aux discours des politiciens sur le sujet des réfugiés syriens.

Dans le cadre de cette thèse, nous avons choisi, tout comme Bauder (2011), de nous intéresser, pour répondre à notre question, à la couverture médiatique entourant notre cas d'étude. Trois raisons ont motivé ce choix. La première est historique. En effet, comme le démontre Anderson (2006, Chapitre 3), la presse écrite a joué un rôle prépondérant dans l'émergence de la conscience nationale, les tirages étant limités à des territoires précis. Les textes de presses sont, donc, un lieu privilégié de la formation de l'identité collective que nous étudions par le prisme de l'accueil des réfugiés syriens en 2015. De plus, selon les théories critiques de l'analyse du discours, les médias de la presse écrite ne sont pas uniquement des récepteurs de la réalité matérielle (producteurs d'information), mais sont également porteurs de conceptions de la réalité (Bauder, 2011, Chapitre 2; Van dijk, 1998⁴²). Effectivement, comme le dit Jones (2012), les auteurs de discours – dans ce cas-ci d'articles médiatiques – en utilisant certains mots et combinaisons de

⁴² Ce dernier démontre comment les opinions transmises dans les discours médiatiques sont en fait des représentations mentales inspirées d'idéologies; c'est-à-dire de manière de percevoir la réalité, qui « nous » sommes ainsi que nos valeurs, nos jugements, le bien et le mal, etc. (*Ibid.*, p.41).

mots, en expliquant d'une certaine façon les propos d'autres individus, ainsi qu'en s'appropriant la réalité, véhiculent une idéologie. De plus, ils ont le pouvoir d'influencer l'agenda politique (McCombs et Shaw, 1977)⁴³. D'ailleurs les politiques publiques en matière de réfugiés ont été influencées par les médias tout au long de l'histoire du Canada. Kelley et Trebilcock (2010) donne plusieurs exemples de cela dans leur ouvrage, dont celui des réfugiés vietnamiens. Ils expliquent qu'initialement, très peu de Vietnamiens avaient été acceptés au Canada. Ce n'est que suite à une conférence internationale ainsi qu'à la couverture médiatique entourant la crise que l'opinion publique ainsi que les engagements du gouvernement ont changé :

As media reports continued to highlight the enormous dimensions of the problems in South-East Asia and in particular the living conditions of refugees and the losses of life occasioned by those who attempted to flee Vietnam, public opinion rapidly changed [...and] [g]overnment commitment changed accordingly. (Kelley & Trebilcock, 2010, p. 397-398)

Enfin, la troisième raison et non la moindre est que l'écriture médiatique a une forme dialogique (Bauder, 2011, p. 41). Cela signifie que les textes de la presse sont écrits de sorte que divers points de vue sont confrontés, créant ainsi un dialogue entre les perceptions de divers acteurs à propos des réfugiés ou d'autres potentielles figures d'altérité (d'autres pays, le Québec, le Canada anglais, etc.) (*Ibid.*). C'est une caractéristique importante dans le cadre de cette recherche. Ils sont une tribune d'expression pour une panoplie d'acteurs sociaux – citoyens, chroniqueurs, politiciens⁴⁴ – s'exprimant sur les enjeux qui nous intéressent dans cette thèse, à savoir si la construction des « nous en situation d'accueil » au Canada reflètent l'existence de différences longtemps admises entre le Québec et le Canada anglais dans la manière de percevoir le rapport à la diversité. Ainsi, cela nous permet de prendre en compte une multitude de points de vue, ce que ne nous permettraient pas d'autres sources de données telles que les discours des politiciens ou l'analyse des procédures d'octroi d'asile.

L'analyse qui sera présentée dans la seconde partie de la thèse est principalement de type qualitatif. Nous avons choisi ce type d'analyse en raison de l'objectif de notre recherche qui est d'explorer la formation de l'identité collective au Canada anglais et au Québec francophone. Plus précisément, nous cherchons à identifier les « nous en situation d'accueil » respectif de ces deux communautés à l'aide du Mod. T de Winter (2011, Chapitre 6) et en étudiant le cas précis des

⁴³ Ce que McCombs et Shaw nomment la fonction d'« agenda-setting ».

⁴⁴ Veuillez prendre note que ces trois exemples d'acteurs sociaux se retrouvent dans notre corpus d'articles analysés.

débats entourant l'accueil des réfugiés syriens en 2015. Cet objectif requiert que nous allions au-delà des fréquences (analyse quantitative) dans notre analyse pour nous intéresser au sens derrière les interventions discursives des acteurs sociaux – chroniqueurs, éditorialistes, population, politiciens – s'exprimant dans les lignes des quotidiens. Or, comme le mentionnent Guba et Lincoln (2004, p. 19), les études quantitatives ne permettent pas de saisir ce sens derrière les interventions discursives des acteurs. Elles permettent uniquement de prendre en compte le nombre de fois que certains mots sont utilisés, mais laisse de côté le contexte de leur utilisation, la structure des paragraphes et des phrases, l'argumentation ainsi que la richesse analytique des absences (Richardson, 2007, p. 20-21), tous des aspects importants pour répondre à notre question de recherche. Par exemple, une méthode quantitative aurait permis de déterminer le nombre de fois où le mot « terrorisme » a été associé au mot « réfugié » dans notre échantillon. Cependant, nous n'aurions pas été en mesure de déterminer si le mot était employé pour mentionner que les réfugiés « sont des terroristes », « ont le potentiel d'être terroristes » ou « ne le sont pas » en raison du fait que le contexte de l'utilisation des mots n'aurait pas été étudié⁴⁵. Il n'en demeure pas moins que nous avons tout de même sporadiquement fait l'usage de la fréquence dans notre analyse. Effectivement, nous avons noté dans notre analyse le nombre d'articles dans lesquelles certaines représentations ou opinions étaient exprimées – p.ex. représentation négative des réfugiés vs représentation positive. Cela nous a permis de leur octroyer une importance proportionnelle dans notre analyse, tout en nous renseignant également sur la vision générale que chaque journal – dans un premier temps – et chaque « solitude » - dans un second temps - véhiculent sur les « nous en situation d'accueil ». En ce sens, notre étude n'est pas strictement qualitative. Ce mix entre les types quantitatifs et qualitatifs dans une recherche a été nommé par Van der Maren (2015, p. 2) une méthode quasi qualitative.

Finalement, cette recherche est comparative. Comme susmentionné, les comparaisons entre le Québec et le Canada anglais en ce qui concerne des situations concrètes sont peu nombreuses. Néanmoins, celles-ci peuvent nous permettre d'enrichir les connaissances sur le sujet du rapport à la diversité entre le Canada anglais et le Québec francophone en matière d'immigration et d'accueil des réfugiés, et éventuellement d'identifier des problématiques identitaires persistantes de nos

⁴⁵ Pour aller davantage en détail, cela ne permet par exemple de tenir compte de la structure du texte, des propos générales défendu par l'auteur d'un article, de la perspectivisation où la manière dont un auteur se situe par rapport à un point de vue (Reisigl & Wodak, 2001; Van Dijk, 1998) ce que nous verrons plus loin dans ce chapitre méthodologique.

jours entre les « deux solitudes ». La comparaison, comme l'indique Vigour (2005, Chapitre 3), permet de mieux se comprendre en étudiant autrui. Elle explique qu'en comparant deux ou plusieurs groupes, cela permet d'identifier des points communs et des points divergents. De fait,

Mieux comprendre la réalité et rendre plus intelligibles les faits observés par la comparaison conduit à en établir une présentation ordonnée. Comparer c'est aussi, étymologiquement, mettre ensemble des objets semblables. En distinguant le même du différent, la comparaison tend à opérer un classement des phénomènes observés (Ibid., p.107).

Dans le cas de cette thèse, la comparaison et l'identification des « nous en situation d'accueil » nous permettront de faire une catégorisation à l'aide du Mod. T de Winter et de mieux comprendre les problématiques entourant la formation identitaire par l'identification de différences et de similitudes entre le Québec et le Canada anglais (se référer au cadre théorique pour une description de comment nous détermineront s'il y a des similitudes ou des différences entre les « deux solitudes »).

Échantillon — les journaux sélectionnés pour l'analyse

Pour chacun des deux « groupes nationaux » étudiés, un échantillon de presses écrites a été sélectionné. D'abord, bien qu'il aurait été intéressant théoriquement de procéder à une comparaison des presses écrites canado-anglaises à une échelle pancanadienne avec celles des presses franco-québécoises à l'échelle du Québec – c'est-à-dire en sélectionnant des journaux représentant les diverses régions du Canada anglais et du Québec – la présente recherche s'est contentée d'analyser les articles écrits par des journaux provenant de deux régions métropolitaines, à savoir Toronto et Montréal. Ces deux régions ont été choisies, car des études ont démontré que c'est dans ces villes (et à Vancouver) que s'installe la majorité des immigrants au Canada, c'est-à-dire 63,4% de ceux-ci (Statistiques Canada, 2016). Ces villes sont donc des pôles hétérogènes intéressants pour notre question de recherche. Considérant le volume important d'articles écrits sur la question des réfugiés en 2015, il a également été nécessaire de limiter le nombre de journaux choisis pour chacune de ces régions métropolitaines. Ce choix d'analyser des articles pour des journaux spécifiquement sélectionnés a été fait pour des questions de faisabilité⁴⁶.

⁴⁶ Ce choix me permet de répondre aux exigences d'une thèse de maîtrise tout en assurant la validité de la recherche en couvrant pour chacun des groupes sélectionnés un éventail d'opinions différentes.

Pour chaque ville, les journaux ont été sélectionnés par deux procédés complémentaires, soient l'homogénéisation et le contraste (Pires, 1997). Dans un premier temps, la sélection d'un échantillon par homogénéisation signifie d'étudier « un groupe relativement homogène, c'est-à-dire, "un milieu organisé par le même ensemble de rapports sociostructurels" » (Pires, 1997, p. 71). Ainsi, afin d'assurer la validité de la comparaison entre les deux villes, les quotidiens sélectionnés pour chacun des groupes présentent des caractéristiques similaires. Les caractéristiques retenues pour le choix des journaux sont le nombre d'exemplaires tirés par semaine⁴⁷ ainsi que la présence de journaux de gauche et de journaux de droite pour chacun des deux groupes étudiés. Le choix des quotidiens a également été motivé par le souci de diversifier l'échantillon et d'ainsi chercher à « obtenir un certain degré de comparaison externe » (sélection par contraste) (Pires, 1997, p. 72). En effet, afin d'assurer la cohérence et la validité de la recherche, il est nécessaire de choisir des quotidiens aux propriétés différentes pour assurer la prise en compte, autant que possible, du spectre des opinions quant à l'accueil des réfugiés syriens dans chacun des groupes étudiés. Ce contraste sera assuré par la sélection de quotidiens ayant des propriétés différentes⁴⁸ en ce qui concerne leurs (1) positions politiques — le quotidien est-il réputé être de gauche de droite ou est-il fédéraliste ou indépendantiste ? Est-il réputé être pro-immigration ou présente-t-il des positions plus conservatrices ? Et (2) en fonction du conglomerat médiatique propriétaire du quotidien— les quotidiens doivent avoir des propriétaires différents afin qu'il y ait véritable comparaison entre les communautés observées.

Ainsi, pour la région de Montréal, le *Journal de Montréal* (JDM) et le journal *La Presse* (LP) ont été retenus. Étant le quotidien le plus lu dans la région de Montréal, avec un tirage hebdomadaire de 1 953 681 exemplaires par semaine (Centre d'études sur les médias, 2015, p.12), le JDM a été sélectionné pour son influence au Québec. De plus, le JDM endosse des positions qui sont davantage de centre droit et indépendantistes puisque son propriétaire, Québecor, appuie le Parti Québécois. Le second quotidien retenu est le journal LP. En 2015, il était tiré à 1 858 128 hebdomadairement (Centre d'études sur les médias, 2015, p. 13). Détenu par GESCA, LP est

⁴⁷ Nous avons choisi de porter attention aux nombres de journaux tirés par semaine, car les statistiques sur le lectorat comptent tous ceux qui ont feuilleté une version, papier, électronique ou sur les applications des journaux (Centre d'études des médias, 2018, p.17)

⁴⁸ L'information au sujet des propriétaires des journaux a été confirmée à l'aide de Canadian Newspapers Association et plus précisément les documents PDF en ligne au sujet des propriétaires des journaux (voir lien suivant : <http://newspaperscanada.ca/research-statistics/ownership/>).

réputé au Québec pour avoir soutenu le camp fédéraliste lors des référendums de 1980 et de 1995. Ce fait a d'ailleurs été mentionné lors de débat politique sur le statut du quotidien en 2018 par le Président de l'Assemblée nationale du Québec ("Journal des débats de l'Assemblée nationale - Assemblée nationale du Québec," 2018). En sélectionnant le JDM et LP notre échantillon pour Montréal comprend à la fois un journal endossant un point de vue souverainiste et un journal endossant un point de vue fédéraliste⁴⁹. Considérant l'objectif de la présente recherche, c'est-à-dire comprendre la construction des « nous en situation d'accueil » dans les « deux solitudes », avoir des journaux ayant des positions politiques opposées nous permet de dresser un portrait plus juste de la situation.

Du côté du Canada anglais, deux journaux de la région de Toronto ont été retenus. Le premier d'entre ceux-ci est le *Toronto Star* (TStar). Ce quotidien appartient à la TorStar. Il est l'un des journaux les plus vendus au pays et adopte une position de gauche favorable à l'immigration (Bauder, 2011, p. 213). Le second quotidien retenu au sein de la presse canadienne-anglaise pour la région de Toronto est le *Toronto Sun* (TSun). Appartenant depuis 2015 à Postmedia, ce journal endosse des positions davantage conservatrices depuis sa création. Lors des élections de 2015, le journal a d'ailleurs souligné qu'il soutenait le Parti conservateur de Stephen Harper et la position du parti en ce qui concerne l'accueil des réfugiés syriens (Toronto Sun, 2011). L'intérêt de ce journal, en comparaison au *National Post* et au *Globe and Mail*, est qu'il appartenait précédemment à Quebecor Media. Il s'ensuit qu'il a un style s'apparentant au JDM, sélectionné pour notre échantillon de Montréal.

Finalement, un autre quotidien a été sélectionné dans notre échantillon, soit le *Montreal Gazette* (MG). Ce dernier est le journal anglophone montréalais ayant le plus de lecteurs. En 2015, il était tiré à 513 351 exemplaires par semaine (Centre d'études sur les médias, 2015, p.12). Pourquoi avoir choisi un journal anglophone alors que notre sujet d'étude est les « deux solitudes » ? L'ajout du MG dans notre analyse nous a permis d'avoir un portrait de la complexité de la société québécoise, et ainsi étayer le chapitre discussion de cette thèse (voir ci-dessous). Malheureusement, nous n'avons pas trouvé d'équivalent au MG au niveau de Toronto ce qui

⁴⁹ En général, cela ne signifie pas pour autant que tous les articles qui sont publiés dans ces journaux endossent des positions fédéralistes, mais qu'en général le journal se situe dans le camp fédéraliste.

explique l'absence de journal francophone pour cette ville, et ce, malgré l'existence d'une communauté franco-ontarienne.

Échantillon — la sélection des articles retenus pour l'analyse

Afin de sélectionner les articles qui ont été retenus pour l'analyse, plusieurs étapes ont été nécessaires. De fait, en explorant les différentes bases de données dans l'objectif de rechercher des articles concernant l'accueil des réfugiés, nous avons constaté que le volume de ceux-ci était très important. Conséquemment, progressivement une série de choix a été faite visant à limiter le corpus final. Le premier choix concerne la période analysée. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, nous avons choisi d'explorer la période entre la découverte du corps du petit Aylan Kurdi (début septembre 2015) et décembre 2015. C'est la période d'accueil. Effectivement, ce choix a permis de cibler les articles publiés lors des débats publics entourant l'accueil des réfugiés au Canada tout en laissant de côté les articles s'intéressant davantage à l'intégration des réfugiés syriens (débutant à l'arrivée des premiers réfugiés au Canada fin décembre 2015, début janvier 2016) dans les sociétés québécoises et ontariennes. Par la suite, des mots-clés communs pour chacun des journaux ont été choisis. Nous avons choisi de chercher dans l'ensemble des articles – introduction, titre et texte – l'apparition des mots suivants : « réfugi* » et « syri* » et leurs équivalents dans la langue de Shakespeare. Il aurait été possible de faire la recherche autrement. De fait, le choix de chercher les articles avec ces mots-clés a permis de sélectionner uniquement les articles contenant à la fois les mots réfugiés et Syriens. En employant une disjonction plutôt qu'une conjonction (« ou » plutôt que « et »), le nombre d'articles qu'il aurait été nécessaire de lire et de classer aurait doublé (près de 4000). En choisissant la combinaison « réfugi* » et « syri* », cela nous a permis de réduire le nombre d'articles initiaux à environ 2000, tout en considérant également les articles contenant des mots tels que « demandeur* asile* », « alan kurdi », « aylan kurdi »⁵⁰ ou « canad* ». Ces nombres n'incluent pas les articles publiés électroniquement, mais uniquement les articles qui ont été publiés dans les journaux papier (encore une fois pour des raisons de volume du corpus).

Les deux bases de données utilisées pour la collecte de données sont *Eureka* pour les journaux francophones et *Factiva* pour les journaux anglophones. Après avoir fait ces trois choix, tous les articles correspondant à la recherche conduite ont été enregistrés dans Nvivo, lus et

⁵⁰ Il n'y a pas d'uniformité dans les journaux dans la manière de nommer le petit garçon décédé sur les plages turques.

classifiés afin d'épurer le corpus. Premièrement, il a fallu éliminer les articles du TStar publié dans un format électronique de notre échantillon. Effectivement, nous avons réalisé que la base de données *Factiva* ne permettait pas de faire une distinction entre les publications papier et les publications électroniques⁵¹. Curieusement, c'était le cas uniquement pour les articles du TStar. Deuxièmement, nous avons éliminé tous les articles qui avaient un sujet autre que l'accueil des réfugiés — p.ex. des articles sur la guerre civile en Syrie et l'implication de la coalition internationale dans celles-ci en plus des articles qui touchaient la question des réfugiés, mais qui n'était pas pertinents à l'analyse. Parmi les articles non pertinents, il y a l'exemple d'un article traitant de la réalité de la difficulté d'accès à l'éducation pour les réfugiés et notre devoir humanitaire d'aider à cet accès afin d'assurer la stabilité mondiale future. Bien que cet article soit intéressant en soi, il ne traite pas de l'accueil des réfugiés, mais plutôt de l'aide internationale qui devrait être offerte pour offrir l'accès à l'école aux enfants de réfugiés⁵². Un autre exemple serait une critique envers le prince Charles sur un commentaire qu'il aurait fait à Justin Trudeau au sujet des réfugiés syriens⁵³. Finalement, nous avons retranché tous les articles écrits par des auteurs provenant d'Agences de Presse ou de journaux autres que celui dans lequel les articles ont été publiés, comme les *National Post* pour le MG et le *Journal de Québec* pour le JDM, ainsi que les doublons⁵⁴. En faisant cela, nous nous assurons d'avoir uniquement les points de vue exprimés dans les régions métropolitaines et par les journaux retenus. Toutefois, les lettres écrites par des auteurs venant d'ailleurs que Toronto ou Montréal et publiées dans les lignes des journaux ont tout de même été retenues parce qu'elles ont été jugées pertinentes pour les lecteurs de ces deux villes. Le corpus restant a été classé en fonction de la nature de l'article : article d'information, articles présentant des histoires d'accueil et articles d'opinion.

Suite à cette classification, nous avons décidé de conserver uniquement les articles d'opinion (éditoriaux, lettres ouvertes, lettres d'opinion, chroniques, etc.)⁵⁵. Comparativement aux articles d'informations, nous avons remarqué que ceux-ci ont l'avantage d'être plus directs dans

⁵¹ Les articles publiés en format électronique ne contenaient pas de numéro de page contrairement à ceux publiés en format papier.

⁵² Latendresse, Richard (2015). Sur le dangereux chemin de l'école, *Journal de Montréal*, p.20

⁵³ O'Connell, Albert (2015). Practice what you preach, *Toronto Sun*, p. A16

⁵⁴ Dans le cas des doublons, dans la mesure du possible, la dernière version des articles a été retenue.

⁵⁵ Vous remarquerez que certains journaux sélectionnés sont classifiés parmi les informations (nouvelles), mais la lecture de ceux-ci nous a permis de les retenir en tant qu'opinion, car la structure des textes est celle de discours d'opinion. Nous nous sommes permis de le faire en raison du fait que les articles des journaux québécois ne sont pas classifiés par types d'articles.

leur réflexivité sur les enjeux de société. À ce moment de la recherche, le corpus de journaux se chiffrait à 382 articles répartis entre les cinq journaux retenus. Ces 382 articles ont été relus et leurs contenus résumés en une ou deux phrases. Ensuite, un fichier Excel a été construit avec les informations qui étaient, à notre sens, essentielles à une analyse préliminaire des articles. Le fichier contient pour chaque article les informations suivantes : titre, date de publication, auteurs(e)s(s) si disponibles, description de(s) auteur(e)s si disponible (particuliers, chroniqueurs, chroniqueurs invités, etc.) et le résumé réalisé. Ce fichier et les articles qui sont dans celui-ci ont été utilisés pour l'analyse des résultats qui se trouve dans la seconde partie de cette thèse. Ce fichier a permis, par exemple, d'identifier que certains journaux avaient publié davantage d'articles dans certaines périodes que d'autres⁵⁶. Au surplus, en ayant en un seul endroit l'ensemble des résumés de chacun des articles, cela a permis lors de l'analyse de considérer le critère des opinions locales/globales de Van Dijk (1998). Ce dernier mentionne que dans l'analyse des textes médiatiques, il est important de considérer les opinions en fonction de la place qu'elles occupent dans un texte. Concrètement, il s'agit de s'interroger à savoir si l'opinion exprimée est uniquement locale – à un endroit dans le texte – ou s'enligne avec l'idée générale de l'article. En fonction de la réponse, un poids différent est accordé à l'opinion exprimée : moins important lorsque l'opinion est locale et plus important lorsqu'elle s'accorde avec l'idée générale du texte. Ainsi, les résumés ont permis de comparer le contenu des textes que nous avons identifiés dans notre analyse locale - c-à-d. de certaines parties des articles et des textes - à l'idée générale des textes pour obtenir une analyse plus juste du corpus retenu.

Ayant un nombre d'articles toujours trop élevé pour une analyse approfondie, ce fichier nous a également permis de savoir ce qu'il était possible de faire pour la dernière réduction de notre corpus. Il a été décidé de circonscrire davantage l'échantillon aux articles publiés dans les deux semaines suivant les deux événements ayant marqué la période étudiée : la découverte du corps d'Alan Kurdi le 3 septembre 2015 et les Attentats de Paris du 13 novembre 2015. Ainsi, les articles publiés entre le 3 et 17 septembre 2015 et entre le 14 novembre et le 28 novembre 2015 inclusivement ont été retenus. D'autres méthodes de réduction du corpus ont fait l'objet d'une attention particulière lors de cette étape. Cependant, en observant les informations notées dans le

⁵⁶ Concrètement, nous avons réalisé que le journal TSun avait publié davantage d'articles après les attentats de Paris sur les réfugiés que le TStar alors que ce dernier avait une plus grande couverture des événements entourant l'accueil des réfugiés juste après la découverte du corps d'Alan sur les plages turques et une couverture plus faible après les attentats de Paris.

fichier Excel réalisé, nous avons décidé que notre échantillon se prêtait davantage à une sélection par événement. Effectivement, étant donné que la majorité des chroniques et des éditoriaux publiés dans le MG ont été rédigés soient par des auteurs appartenant à d'autres journaux canadiens ou par des agences de Presse, il était impossible pour nous de réduire le corpus en sélectionnant les articles de chroniqueurs ou de blogueurs. De plus, nous avons également considéré réduire l'échantillon en sélectionnant des articles au hasard en fonction de la journée de publication. Toutefois, cette méthode posait un risque, à savoir celui d'avoir des articles peu intéressants dans notre corpus final tout en laissant des articles très pertinents de côté. Avec la méthode par événement certains articles pertinents ont quand même été mis de côté. Quoi qu'il en soit, ayant constaté que les articles publiés en décembre répétaient (pour la majorité) les enjeux abordés dans les articles des mois précédents et que les articles publiés en octobre étaient peu nombreux et tournaient pour la plupart autour des élections du 19 octobre 2015, la limitation du corpus à ces événements a permis d'avoir un portrait global du contenu des médias durant cette période. Suite à cette étape de l'échantillonnage, nous avons 231 articles.

La dernière étape de l'échantillonnage a consisté à opérer une réduction des articles en fonction des résumés du fichier Excel créé. Ainsi, nous avons sélectionné les articles qui ont fait partie de notre analyse en fonction de leur pertinence pour une analyse du discours plus en profondeur⁵⁷. Plus précisément, les articles ont été choisis en fonction de l'étendue de la couverture sur les réfugiés syriens (e.g. un article leur étant entièrement consacré, fournissant plus de matériel à l'analyse, était préféré à un article contenant un seul paragraphe à leur sujet) et la pertinence des propos pour répondre à nos questions de recherche (l'article permet-il de répondre à l'une ou plusieurs de nos questions ? Concerne-t-il directement l'accueil des Syriens ou un sujet connexe, par exemple un article concernant les élections avec un petit passage sur les réfugiés syrien? etc.). La sélection finale de l'échantillon a été faite sur chaque journal de manière indépendante et avec l'objectif de conserver autant que possible la diversité des propos contenus dans chacun d'eux. Voici la répartition finale de notre échantillon pour l'analyse de discours:

⁵⁷ Dans le fichier Excel, la dernière colonne des tableaux se trouve à contenir les raisons qui nous ont poussés à abandonner les articles pour une analyse plus en profondeur avec l'analyse de discours.

Journaux	Nbs d'articles
The Montreal Gazette (MG)	21
La Presse (LP)	22
Le Journal de Montréal (JDM)	36
The Toronto Star (TStar)	35
The Toronto Sun (TSun)	28
Total d'articles analysés	142

Tableau 1 – Le nombre d'articles sélectionnés pour chaque journal choisi.

Méthode d'analyse des données

Le choix de la couverture médiatique de l'accueil des réfugiés syriens nous oblige à utiliser un certain type de méthode de collecte de données, à savoir l'analyse du discours. Selon Negura (2006), il existe deux types d'analyse du discours : l'analyse de contenu et l'analyse du contenu. Selon lui, l'analyse de contenu fait référence à la forme du texte – sa structure, l'argumentaire, le contexte, etc. – c'est le discours –, alors que l'analyse du contenu se concentre sur ce qui se trouve dans les textes, par exemple des thèmes (Negura, 2006, paragr. 10). Bauder (2011) dans son ouvrage utilise l'analyse du contenu comme méthode de collecte de données. Il découvre d'ailleurs trois grands thèmes dans les médias en ce qui concerne l'immigration : l'utilité économique, les dangers de l'immigration (sécurité) et l'immigration humanitaire. Dans le cadre de cette thèse, nous avons choisi d'avoir recours à l'analyse de contenu que nous nommerons l'analyse de discours (AD). Cependant, au travers de notre analyse et plus spécifiquement dans notre premier chapitre, il est vrai que nous abordons ce qui pourrait rappeler les thèmes qu'évoquent Bauder (2011) comme la sécurité et l'utilité économique des réfugiés. Toutefois, notre analyse se basant sur l'analyse de discours (AD), ces éléments ont davantage été considéré comme des arguments venant justifiés l'accueil des réfugiés ou le refus d'accueillir ces derniers.

Nous avons spécifiquement choisi la méthode d'AD proposée par Van Dijk (1998) dans son texte sur les opinions dans les médias. Malgré qu'il existe plusieurs méthodes d'AD, nous trouvons que la méthode de Van Dijk se prêtait à notre thèse étant donné que son objectif s'aligne avec le nôtre. Premièrement, l'approche proposée par Van Dijk (1991, 1998) est fonctionnaliste, c'est-à-dire que sa méthode implique une conception du discours et du langage comme étant des

outils utilisés par les individus pour un but précis; le langage est « actif » (Richardson, 2007, p. 24). Deuxièmement, sa méthode s'inscrit dans le courant des analyses critiques du discours (ACD). Les théories de l'ACD ont ceci de particulier qu'elles étudient la reproduction des rapports de pouvoirs au sein des discours dont font partie les discours médiatiques (Richardson, 2007, p. 26). C'est spécifiquement ce sur quoi cette thèse se penche, à savoir les rapports inégalitaires et tendus d'une part entre les réfugiés syriens et les sociétés d'accueil étudiées – le Québec et le Canada anglais – et de l'autre entre le Québec et le Canada anglais sur les questions du rapport à la diversité. De plus, contrairement à Fairclough (1995, p. 30)⁵⁸, un autre éminent théoricien de l'ACD, Van Dijk s'intéresse particulièrement aux représentations sociales dans les textes médiatiques ainsi que la présence de questions identitaires. C'est précisément ce à quoi nous nous attardons dans cette thèse. D'ailleurs, dans un de ses ouvrages, il développe une théorie sur les stratégies discursives employées par les acteurs sociaux s'exprimant dans les textes médiatiques. Ces stratégies discursives nous permettent de mieux comprendre comment ils perçoivent les groupes ethniques ainsi qu'eux-mêmes. C'est *l'Ideological Square* (IS) (Van Dijk, 1998). Selon ce modèle, la manière dont une communauté se perçoit et perçoit l'« autre » se reflète par l'utilisation de quatre stratégies discursives, à savoir :

- 1) L'emphase mise sur nos qualités/bonnes actions;
- 2) L'emphase mise sur leurs défauts/mauvaises actions;
- 3) Banalisation de nos défauts/mauvaises actions et;
- 4) Banalisation de leurs qualités/bonnes actions.

Cette théorie de l'ACD, qui va au-delà du contenu des textes, en interprétant les intentions derrière les choix des mots et phrases utilisés par les acteurs sociaux s'exprimant dans les médias, est extrêmement pertinente pour cette recherche. Elle nous a permis d'identifier la place qu'occupent les réfugiés syriens dans la construction des « nous en situation d'accueil » tant du côté du Québec que du côté du Canada, mais également d'identifier la présence/absence d'autres figures d'altérité dans cette construction. Bien que le modèle soit intéressant, il demeure binaire et ne concorde pas avec le Mod. T. de Winter (2011), mais demeure pertinent, car il permet de saisir le mécanisme

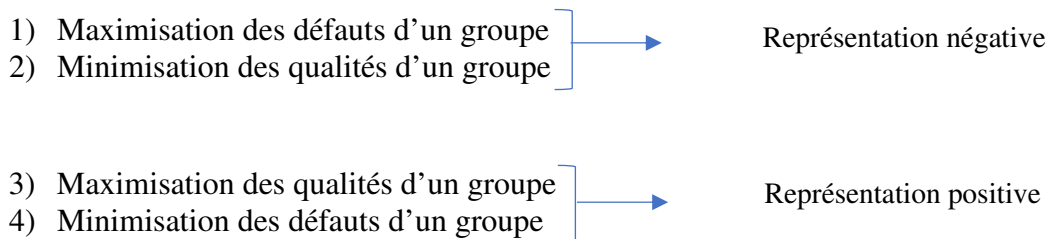
⁵⁸ Fairclough (1995) semble davantage se concentrer sur les différences entre les genres de textes. Il tente d'expliquer les changements au niveau des discours en tant que tel alors que de son côté Dijk (1998) développe une théorie qui semble davantage se pencher sur les représentations sociales et la manière dont elles se traduisent au niveau de l'écrit et des discours.

par lequel l'inclusion et l'exclusion sont discursivement opérées dans les textes médiatiques, ce que ne permet pas le Mod. T. de Winter (2011). De son côté, notre cadre théorique nous permettra d'aller au-delà des binaires et de complexifier notre analyse de la construction identitaire au Québec et au Canada anglais en cherchant à identifier l'existence de « nous », d'« autres » et d'« eux ».

De plus, nous avons combiné le modèle de Van Dijk (1998) à celui proposé par Reisigl et Wodak (2001). Les trois auteurs mentionnent que les rapports de pouvoirs se manifestent par la présentation positive de soi et la présentation négative de l'autre. Reisigl et Wodak, par contre, mentionnent cinq types de stratégies que les chercheurs doivent regarder pour identifier ses présentations positives et négatives (2001, p. 44-45). Ces cinq types sont :

- 1) **Referential strategies (Stratégie référentielle)**: la manière dont les gens sont nommés;
- 2) **Predicational strategies (Stratégie prédicationnelle)**: comment les gens sont décrits;
- 3) **Argumentation (Argumentation)**: les arguments utilisés pour justifier ces catégorisations et/ou dans le cas étudié dans cette thèse les arguments justifiant les actions proposées par les différents acteurs sociaux écrivant dans les textes médiatiques;
- 4) **Perspectivization (Perspectivisation)**: de quelle perspective les propos sont exprimés (on parle ici du positionnement). Comment les acteurs sociaux écrivant dans les textes médiatiques se positionnent par rapport à ceux qu'ils identifient comme étant exclus. En gros, l'auteur des lignes se positionne-t-il comme étant égal ou supérieur au groupe dont il fait la description?
- 5) **Intensification and Mitigation (Maximisation et minimisation)** : simplement : quels aspects sont intensifiés plus que d'autres et lesquels sont minimisés dans les textes.

Par exemple, si nous avons une description négative des réfugiés syriens et que cette dernière était répétée et intensifiée tout au long de l'article et que les qualités de ces derniers étaient minimisées ou complètement absentes, nous aurions pu conclure que l'article véhiculait une représentation négative des réfugiés syriens. Alors que si c'était le contraire, nous avons une représentation positive.



Concrètement, pour notre analyse, nous avons premièrement identifié dans Nvivo, les différents groupes sociaux – pays, groupes d’individus, partis politiques, etc. – mentionnés dans les articles. Ensuite, nous avons regardé comment les différents groupes étaient nommés et décrits pour identifier s’ils étaient des figures d’altérités pour le « nous » ou des alliés, c’est-à-dire des groupes dans lesquels le « nous » se retrouve. Il a été important à ce niveau de faire une distinction entre les groupes que le « nous » accepte dans le « nous en situation d’accueil » et ceux pour lesquels en fait le « nous » ne faisait que vanter ses comportements, comme un rappel de ce que le « nous en situation d’accueil » aspire à être. Expliquons. Dans les journaux analysés, nous avons retrouvé plusieurs descriptions positives de certains pays européens et de leurs comportements. C’est à ce moment que la perspectivisation devient extrêmement importante dans notre analyse. Comment l’auteur se situe par rapport aux groupes décrits nous a permis de faire la distinction entre les groupes qui étaient inclus dans le « nous en situation d’accueil ». Nous avons également identifié dans les articles les actions proposées par les auteurs aux autorités politiques fédérales et provinciales quant à l’accueil des réfugiés et les arguments justifiant ces prises de position. Toutes ces étapes nous ont permis d’identifier qui étaient les « nous », les « eux » et les « autres ». Dans un premier temps, nous avons réalisé chacune de ces étapes sur chacun des articles sélectionnés. C’est ce que Gaudet et Robert (2018a, Chapitre 7) nomment l’analyse verticale⁵⁹. Cela nous a permis d’avoir une bonne idée de ce qui se retrouvait dans chacun des journaux. Par la suite, les résultats de ces analyses verticales individuelles ont été comparées entre elles pour permettre de dresser un portrait général et comparatif de ce qui se retrouvait dans les journaux au sujet des réfugiés syriens, des autres groupes sociaux participants à la formation du « nous en situation d’accueil » ainsi que qui est le « nous » pour chacune des « deux solitudes ». C’est l’analyse horizontale (Gaudet & Robert, 2018b, Chapitre 8). Finalement, les résultats obtenus ont été appliqués au Mod. T. de Winter (2011, Chapitre 6) puis mis en perspective avec la littérature existante afin d’écrire la discussion de cette thèse. À titre de référence, les passages tirés des articles des journaux analysés sont cités dans la thèse comme suit : nom du journal, jour, mois, année.

⁵⁹ Cette étape de l’analyse était beaucoup plus facile à réaliser à la main qu’avec Nvivo. Nous avons, donc, noté à la main ce qui ressortait de chacun des articles. Par contre, à l’étape de la confrontation des résultats, les différents codes identifiés dans Nvivo nous ont permis de comparer facilement les résultats obtenus.

Limites de la méthode

Toute méthode a ses limites. La méthodologie employée dans le cadre de cette thèse ne fait pas exception à la règle. Les prochaines lignes présenteront les quelques limites méthodologiques de cette thèse.

D'abord, notre thèse comporte des limites au niveau de l'échantillon choisi pour réaliser l'analyse. Comme nous l'avons démontré ci-dessus, les choix d'échantillonnage nous ont permis d'avoir un corpus de données qui soit, pour les exigences d'une thèse, le plus significatif/pertinent pour dresser un portrait des sociétés étudiées. Cependant, comme l'indiquent Paugam & Van der Velde (2010) en faisant des choix nous courrons toujours le risque d'opérer une homogénéisation des différences potentielles pouvant exister au sein des communautés comparées. De fait, les points de vue exprimés dans la presse ontarienne (Toronto) sont-ils les mêmes que ceux exprimés dans la presse de l'Ouest canadien ou de ceux exprimés dans les quotidiens des provinces de l'atlantique ? Ces deux régions côtières ont vécu des expériences migratoires au niveau des demandeurs d'asile que n'ont pas nécessairement vécues (du moins jusqu'à tout récemment avec les arrivées irrégulières par des voies terrestres au Québec notamment) les deux régions métropolitaines étudiées. S'ensuit que d'étudier des journaux de ces deux régions aurait été pertinent pour une meilleure compréhension du Canada anglais. Simultanément, nous avons souligné dans notre revue de littérature que notre étude se distinguait de celles précédemment effectuées, car elle étudiait les problématiques liées à l'identité collective en situation d'accueil au Canada à partir de l'angle des discours médiatiques plutôt que d'étudier les lois et les discours politiques, nous permettant ainsi de considérer le point de vue de plusieurs personnes. Or, comme le souligne Bauder (2011, Chapitre 2) ainsi que Van Dijk (1991), les textes médiatiques sont un lieu d'expression de l'élite sociétale. Alors même si, comme nous l'avons mentionné, notre corpus permet d'avoir un portrait plus global de la situation car les discours de la presse confrontent plusieurs points de vue, il n'en demeure pas moins que ces discours, tout comme les lois et les discours politiques, restent ceux de l'élite. Toutefois, nous pouvons reconnaître que notre échantillon a l'avantage de se composer de quelques lettres et commentaires écrits par des particuliers et publiés dans les quotidiens étudiés. Ceci élargit légèrement notre échantillon à l'extérieur des frontières de l'élite sociale.

Ensuite, nous proposons dans cette thèse d'étudier la formation de l'identité collective en situation d'immigration et plus spécifiquement par l'étude comparée d'une situation bien précise :

l'accueil des réfugiés syriens en 2015. Le rapport à la diversité étant un point de tension entre les deux collectivités que sont le Québec et le Canada anglais, cela nous a permis d'explorer quelques problématiques identitaires toujours existantes en la matière entre le Québec et le Canada ainsi que de mieux comprendre dans une situation concrète comment s'exprimaient ses tensions. De fait, l'étude du cas de l'accueil des réfugiés syriens a certes permis d'identifier des zones possibles de tensions, mais la comparaison des résultats obtenus dans cette thèse avec l'étude d'autres situations permettrait d'enrichir les données déjà recueillies et de tracer un portrait plus juste de la situation actuelle.

Finalement, notre méthode comporte également des limites au point de vue technique. Effectivement, pour circonscrire notre échantillon nous avons choisi dans les étapes finales de limiter notre corpus en faisant une sélection des articles qui ont été soumis à l'analyse, présentée dans la section analyse des données ci-dessus. Cette dernière étape de notre échantillonnage a été particulièrement difficile et peut avoir été sujette à l'interprétation de la chercheuse. Plus précisément, c'est l'application de critères uniformes pour l'ensemble des journaux qui a posé problème. Le MG, comme nous avons mentionné ci-dessus, publie énormément d'articles en provenance d'autres journaux et la majorité des articles retenus sont des commentaires et des lettres. Dans la dernière étape de notre processus d'échantillonnage, nous avons éliminé plusieurs articles en raison de la longueur de la section qui concernait l'accueil des réfugiés. Il va sans dire qu'il était plutôt ardu d'utiliser ce critère pour le MG étant donné que les lettres et les commentaires sont normalement plus courts que les chroniques et les éditoriaux. La difficulté résidait également dans le fait que nous voulions obtenir un échantillon d'un nombre similaire pour chacun des journaux choisis. Conséquemment, les articles éliminés l'ont été par rapport aux autres se trouvant dans le même journal. Il s'ensuit que si certains articles s'étaient retrouvés dans un autre quotidien choisi, ils auraient été éliminés en raison de leur pertinence par rapport au reste du corpus existant pour ce quotidien.

Partie II — Analyse et résultats

Dans cette partie, nous présenterons les résultats de l'analyse du corpus sélectionné. Elle se divise en quatre chapitres. Le premier concerne la perception des réfugiés syriens au Québec et au Canada anglais. Quant aux second et troisième chapitres, ils concernent respectivement l'identification des « eux » / « autres » (second chapitre) et des « nous » (troisième chapitre). Nous avons choisi de procéder ainsi, car cette structure permet d'éviter les répétitions dans le texte et d'ainsi faciliter la lecture de la thèse. De plus, cette structure nous permet d'identifier les différents éléments de la formule du modèle triangulaire (Mod. T) de Winter (2011) – **Nous + Autre(s) = Nous en situation d'accueil ≠ Eux** – servant de cadre théorique à cette thèse et ainsi de répondre à notre question de recherche. Finalement, le dernier chapitre de cette section nous servira de discussion dans laquelle nous interpréterons les résultats obtenus dans les trois premiers chapitres à la lumière de la littérature présentée dans la première partie de la thèse afin de tirer les principales conclusions de la recherche.

Chapitre I — Les réfugiés syriens et la « dualité canadienne »

Comme nous l'avons mentionné dans la méthodologie, nous avons codé les différents textes en fonction des stratégies discursives identifiés de Reisigl et Wodak (2001). Ensuite, une analyse verticale a été réalisée sur chaque article afin de déterminer si les réfugiés syriens étaient représentés positivement ou négativement par les auteurs selon la théorie de l'Ideological Square (IS) de Van Dijk (1998)⁶⁰. Dans les tableaux qui suivent, vous retrouverez un aperçu de la répartition des articles en fonction de l'analyse réalisée. Il y a quatre catégories d'articles dans ces tableaux, à savoir les articles représentant les Syriens positivement (maximisation des qualités/minimisation des défauts), ceux qui proposent une représentation négative (maximisation des défauts/minimisation des qualités), ceux dans lesquelles nous retrouvons une représentation partagée (lorsqu'il y a une différence marquée dans le texte qui est faite entre différents types de réfugiés syriens) et la dernière colonne est pour le nombre d'articles pour lesquels il a été impossible de déterminer si la représentation était positive ou non⁶¹. Puisque notre corpus ne

⁶⁰ Rappel : L'IS de Van Dijk (1998) stipule que lorsque les défauts d'un groupe sont accentués et ses qualités minimisés, c'est qu'il y a dissociation de l'auteur de ces lignes par rapport à ce groupe, ce qu'il fait ou ses idées. Au contraire si les qualités d'un groupe sont maximisées et que ses défauts sont minimisés, c'est que l'auteur s'associe à ce groupe, ce qu'il fait ou ses idées.

⁶¹ Souvent, ces articles ont été sélectionnés en raison du fait qu'ils présentaient une vision du « nous » très intéressante. Par contre, il est difficile sur la base des quelques passages concernant les réfugiés de formuler des conclusions quant à la position des auteurs sur ces derniers.

comprend pas le même nombre d'articles pour chaque journal sélectionné, nous avons inclus à ces tableaux des pourcentages à des fins de comparaison⁶².

Journaux québécois	Représentation positive	Représentation négative	Représentation partagée	Impossible à déterminer
Journal de Montréal	17	14	2	3
La Presse	20	1	1	0
Totaux	37	15	3	3
Totaux (%)	63,8%	25,9%	5,1%	5,1%

Tableau 2 — Répartition des représentations et de l'accueil des réfugiés syriens dans les textes des journaux québécois francophones

Journaux Canadiens anglais	Représentation positive	Représentation négative	Représentation partagée	Impossible à déterminer
Toronto Star	33	0	2	0
Toronto Sun	9	17	2	0
Totaux	42	17	4	0
Totaux (%)	66,7%	27%	6.3%	0%

Tableau 3 — Répartition des représentations et de l'accueil des Syriens dans les textes des journaux canadiens-anglais.

Ces deux tableaux sont intéressants. Ils nous montrent que les perspectives sur les réfugiés sont très semblables entre le Québec et le Canada anglais au niveau de la proportion des articles proposant un point de vue négatif. De plus, ce tableau fait ressortir de manière criante que tant pour le Québec que pour le Canada anglais, la proportion de perceptions positives est beaucoup plus élevée que la proportion de perceptions négatives (dans un rapport de 2,5 pour 1 pour être plus précis). Autre fait intéressant, la distribution entre les représentations positives versus

⁶² Ces chiffres ont été inclus à titre de référence seulement. La recherche étant principalement qualitative, cette inclusion permet simplement d'avoir une idée générale de la composition du corpus.

négatives est très similaire entre les journaux adoptant des positions politiques semblables. En effet, le JDM et le TSun ont tous les deux les proportions les plus élevées d'articles négatifs (pour le JDM le nombre d'articles négatifs est très similaire au nombre d'articles positifs alors que pour le TSun, il y a un rapport de 2 articles négatifs pour 1 article positif).

Voyons voir maintenant de plus près comment ces différentes représentations se concrétisent ainsi que s'il est possible d'identifier des points communs et des points de divergences entre les « deux solitudes » en ce qui concerne la place qu'occupent les Syriens dans le « nous en situation d'accueil. »

Représentation positive

Comme nous le montrent ces deux tableaux, des représentations positives des réfugiés existent à la fois dans les journaux francophones du Québec et les journaux canadiens-anglais analysés. Nous avons également constaté que les représentations positives des réfugiés sont les mêmes pour les « deux solitudes ». Effectivement, les arguments employés pour justifier l'accueil des réfugiés ainsi que les caractéristiques attribuées aux Syriens dans la représentation positive sont les mêmes pour le Canada anglais et pour le Québec. Les articles classifiés comme ayant une représentation positive ont été identifiés par une analyse de la manière dont les Syriens étaient 1) nommés – *referential strategies* – et 2) décrits – *predicational strategies* (Reisigl & Wodak, 2001).

L'analyse a permis de démontrer que dans les articles adoptant une représentation positive des Syriens, ces derniers sont nommés comme étant des « réfugiés » et les auteurs soulignent qu'ils ne sont pas des immigrants, des immigrants économiques ou des migrants :

On n'ouvre pas nos portes à de simples immigrants qui attendent patiemment chez eux, avec ce que ça permet de procédures qui s'étirent. On s'apprête plutôt à faire un geste humanitaire. Dans l'urgence pour soulager une population qui fuit un réel danger. (La Presse, 18 nov. 2015).

Vous affirmez que les demandeurs d'asile syriens sont des "migrants économiques". Une guerre qui a fait plus de 250 000 morts en cinq ans ne peut "lucidement" générer des "migrants économiques". De plus, les Syriens sont considérés comme des réfugiés par le Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations-Unies. (Journal de Montréal, 17 sept. 2015).

I expect far better from the Star than to say "migrants" when in reality we're talking about "refugees". (Toronto Star, 5 sept. 2015).

En apparence banales, ces distinctions entre le réfugié et le migrant/immigrant et le caractère économique ou non du déplacement sont extrêmement significatives. En effet, la littérature⁶³ analysant les représentations des réfugiés dans le monde ainsi que nos propres observations suite à l'analyse de notre corpus nous démontrent qu'une des manières fréquemment employées pour discréditer les demandeurs d'asiles et les réfugiés est de leur affubler le titre d'« immigrant »/« migrant ». Du fait de la nature différente des raisons qui poussent un immigrant à se déplacer dans un autre pays et un réfugié à entamer un déplacement, en qualifiant les réfugiés d'« immigrants » on décrédibilise leur revendication, soit celle qu'ils sont des personnes persécutées, pour les classer dans le camp des profiteurs. Au contraire, en réitérant qu'ils sont bel et bien des réfugiés, les auteurs des articles participent à la légitimation de la revendication des Syriens.

D'ailleurs, la légitimation de la revendication des Syriens comme étant des réfugiés est une composante importante de la description qui est faite des Syriens dans ce discours positif. Effectivement, dans la représentation positive, la plupart des caractéristiques données aux Syriens visent à démontrer à quel point ces derniers méritent le statut de réfugiés au regard de la Convention relative aux Statut des réfugiés (1951)⁶⁴. Certaines caractéristiques sont donc accentuées (maximisation des qualités (Van Dijk, 1998)) tout au long des articles présentant une représentation positive. L'objectif de ces descriptions positives est de souligner pourquoi les Syriens devraient être accueillis au Canada en tant que réfugiés sous cette Convention. Parmi ces caractéristiques, on retrouve l'idée que les Syriens sont en fuite :

On les appelle réfugiés, mais ces gens ne sont même pas des réfugiés puisqu'ils n'ont même pas de refuge. Ils sont **en fuite**. Ils se sauvent de la mort. (La Presse, 5 sept. 2015).

Nos pensées vont aussi aux réfugiés syriens qui affluent, par centaines de milliers, parce qu'ils **doivent fuir** une violence qu'ils doivent vivre quotidiennement depuis des années. (Journal de Montréal, 17 nov. 2015).

Little wonder, as Syria's war worsens, as conditions in the camps deteriorate and as hope fades, that many are now seeking refuge in Europe or beyond,

⁶³ Voir par exemple, Bauder (2011), Bradimore et Bauder (2012), Macklin (2005), Zetter (2007) et un article qui analyse justement la crise des réfugiés Syriens en Europe, Crawley et Skleparis (2018).

⁶⁴ La Convention relative aux Statuts des réfugiés stipule que toutes personnes qui « craints avec raison du fait que de sa race, de sa religion, de nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays [...] » (UNHCR, 1951, sect. A(2)). Les auteur(e)s ne font pas nécessairement référence aux aspects de cette Convention. Cependant, il cherche par leurs propos à légitimer que les Syriens se retrouvent bel et bien dans la situation décrite dans ce passage de la Convention.

even at the risk of their lives. They **are fleeing** hunger. (Toronto Star, 16 sept. 2015).

[...] this crush of humanity **trying to escape** the barbarity of Syria's civil war and ISIS. (Toronto Sun, 12 sept. 2015).

Dans ces passages, on voit que les réfugiés fuient la violence du gouvernement syrien et de l'État islamique (ÉI). Ils fuient la faim, la mort. Il y a également dans un de ses passages l'idée que la situation que vivent les Syriens n'est pas temporaire. En effet, dans le passage du JDM, l'auteur souligne que c'est « *une violence qu'ils doivent vivre quotidiennement depuis des années* ». En inscrivant la souffrance des Syriens dans la durée, l'auteur de ces lignes renforce la légitimité des revendications syriennes au statut de réfugié au Canada. C'est une manière de dire que sans l'ombre d'un doute, ces derniers souffrent dans leurs pays d'origine et par conséquent ne peuvent en aucun cas se « réclamer de la protection de [leur] pays » (UNHCR, 1951, sect. A(2)). De plus, dans le mot « fuite », on pourrait également déceler un aspect d'urgence. Cela laisse suggérer que les Syriens n'ont pas pris le temps de faire leurs valises, de réfléchir longuement et de planifier leurs départs de manière organisée. Avec ce simple mot, les auteurs de ces lignes semblent dire qu'il y avait absence de choix.

Les Syriens sont également présentés comme des victimes, des victimes notamment de l'ÉI.

It would be a tragedy if doors were bolted against desperate refugees and **law-abiding Muslims** were treated like criminals. In fact, Islamic States **victims** have been overwhelmingly Muslim themselves. Families fleeing murder and mayhem deserve the world's empathy and asylum, not rejection. (Toronto Star, 17 nov. 2015).

Ce n'est pas malgré le terrorisme que nous devons accueillir ces réfugiés, c'est précisément en raison du terrorisme dont les Syriens sont les premières **victimes** que ce devoir nous incombe. (Journal de Montréal, 17 nov. 2015).

Pendant ce temps, au Moyen-Orient, des réfugiés tentent de fuir depuis trop longtemps la même horreur qui a frappé Paris. Ceux qui diabolisent l'islam l'oublient, mais **la vaste majorité des victimes** de la folie meurtrière sont elles-mêmes musulmanes. (La Presse, 16 nov. 2015).

Ces passages affirment que les Syriens sont des victimes de l'État islamique et non des membres de l'ÉI. Ils ne sont pas persécuteurs, mais bien persécutés. Après les avoir replacés dans leur contexte d'écriture, nous avons pu établir la profondeur des propos tenus dans ces passages.

Effectivement, tous ces passages ont été écrits après les attentats de Paris du 13 novembre 2015. Ils ont été écrits en réaction aux différents discours présents dans la société exprimant vouloir poser des freins à l'accueil des Syriens en raison du fait que ces derniers sont majoritairement des musulmans ayant vécu en promiscuité avec l'ÉI. Ces passages réaffirment que malgré tout cela, la revendication des Syriens demeure légitime. D'ailleurs, cette revendication doit être considérée pour l'ensemble des Syriens, qu'ils soient musulmans, chrétiens, yazidis ou des jeunes hommes⁶⁵. Tous les groupes de Syriens semblent être acceptés comme réfugiés dans ce discours.

An unmarried young man may not have a family to support. But he may have been a dissident in Syria – an opponent of both President Bashar al-Assad and his jihadist enemy, the Islamic State. His case should be considered on his merits, rather than being dismissed at the stroke of a pen. (Toronto Star, 28 nov. 2015).

Aujourd'hui, et encore plus depuis les attentats de Paris, plusieurs pensent et disent sans gêne aucune que tous les musulmans sont au pire dangereux ou impossible à intégrer. Primo tous les réfugiés syriens ne sont pas musulmans. Secundo, tous les musulmans ne sont pas intégristes. (Journal de Montréal, 25 nov. 2015).

Le premier passage a été rédigé suite à une annonce faite par le gouvernement de Justin Trudeau et affirmant que les familles, femmes et enfants ainsi que les minorités sexuelles et de genre seront privilégiés dans le plan d'accueil (voir note 67). Dans ce contexte, il prend tout son sens. Le passage affirme qu'être un réfugié ne se limite pas à une tranche de la population, mais peut toucher n'importe qui. Pour cette raison, il ne faut pas poser des limites et des frontières à la venue des Syriens. Cela démontre également qu'un accent est placé sur ce que les Syriens ont vécu plutôt que sur une potentielle menace qu'ils pourraient représenter pour le « nous ».

Néanmoins, nous avons remarqué que plusieurs articles présentant un point de vue généralement positif des réfugiés mentionnaient le fait que la majorité de ceux-ci sont des femmes, des enfants et des familles pour justifier leur légitimité en tant que réfugiés :

⁶⁵ Dans l'analyse du corpus, nous avons réalisé qu'un débat existait entre les différents acteurs sociaux intervenant dans les presses écrites un débat à savoir qui peut être considérés comme un réfugié entre les yazidis, les chrétiens, les musulmans et les jeunes hommes. Ce débat a été déclenché, notamment, suite l'annonce par le gouvernement de Trudeau que les femmes et les enfants seraient privilégiés dans le processus de sélection des réfugiés dans le plan #bienvenueauxréfugiés suite aux attentats de Paris.

It's getting colder every day in the refugee camps and on the refugee routes along the northern Mediterranean. The **majority** of these people **are children** at high risk of hypothermia. (Toronto Star, 21 nov. 2015).

[...] les réfugiés appelés à venir au Québec, composés en **très grande majorité de familles** sont bien connus, étant établis depuis longtemps dans des camps. Le risque de terrorisme n'en paraît que plus négligeable. (La Presse, 21 nov. 2015).

Le lecteur pourrait se demander ici, si la femme, l'enfant et les familles sont perçus comme ayant davantage de légitimité à l'asile que l'homme seul. Est-ce qu'il faut comprendre de ces passages que si les Syriens que le gouvernement de Trudeau a accueillis en 2015 avaient été en majorité des hommes seuls, la réaction à leur arrivée aurait été négative ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de contextualiser ces propos. La majorité de ces passages ont été écrits en réaction aux attentats de Paris perpétrés par des jeunes hommes musulmans. Ces passages s'adressent donc à l'argument suivant : *si les attentats de Paris ont été perpétrés par des musulmans en provenance de la Syrie (en raison du passeport trouvé sur les lieux des attentats), nous devrions limiter ou arrêter l'accueil pour éviter que des terroristes s'infiltrerent parmi nous*⁶⁶. Dans ce contexte, on voit que le ton employé dans chacune de ces citations vise en réalité à tourner au ridicule l'affirmation qui semble être perçue dans ce discours comme une généralisation hâtive. On remarque cela dans des passages comme celui-ci : « *le risque de terrorisme n'en paraît que plus négligeable* » de la dernière citation. On voit dans ce passage et dans le reste de la citation que les auteurs cherchent à rassurer les dissidents en disant que la provenance des réfugiés que nous apporterons au Canada diminue les chances qu'ils soient terroristes. En même temps, toutefois, ce passage nous montre aussi que du côté de l'auteur, le risque est négligeable peu importe la provenance des réfugiés, comme le démontre le « *n'en paraît que plus* » surligné ci-dessus. En bref, il est possible de dire que ces passages ne démontrent pas nécessairement que leurs auteur(e)s adoptent des perspectives partagées sur les Syriens, mais correspondent plutôt à des argumentations contextualisées. Toutefois, cet aspect mériterait d'être analysé plus en profondeur pour voir s'il s'agit véritablement d'arguments contextualisés ou s'ils sont reliés à une vision étroite du statut de réfugiés.

⁶⁶ Cet argument ne se retrouve pas dans le texte, il est sous-entendu. Par conséquent cette phrase est de ma formulation. Elle s'inspire cependant comme vous le verrez ci-dessous du discours négatif sur les Syriens.

Finalement, quelques auteurs développent l'argument que les Syriens représentent une opportunité pour le « nous » et qu'il faut les accueillir, car ce sont des gens éduqués et talentueux.

Pour ceux et celles qui l'ignorent, les Syriens sont des gens très instruits. [...] Chez Hydro-Québec, j'ai eu la chance de rencontrer l'un des plus grands concepteurs de structures servant au transport de l'énergie électrique. Il était Syrien d'origine et un homme charmant comme on en rencontre très peu. Il avait obtenu de nombreuses reconnaissances internationales pour ses travaux. Bref, enrichissons-nous en accueillant les réfugiés syriens. (Journal de Montréal, 5 sept. 2019).

Les personnes qui sont arrivées au Canada dans le passé en tant que réfugiés, sans parler de leur descendance, ont légué d'importantes contributions à notre société, notre vie culturelle et notre économie (La Presse, 25 nov. 2015).

It's not just a humanitarian and human right obligation. It is also key to our economic growth because immigrants broadly, and refugee in particular, bring much more than they take. In fact research shows that in spite of negative stereotypes and discrimination, refugees are more successful than many other immigrants – by definition they are survivors prepared to work hard and take risks in order to make a better life for their families. (Toronto Star, 4 sept. 2015).

Ces passages démontrent clairement que les réfugiés sont perçus positivement parce qu'ils sont éduqués et talentueux. Dans le cas du second passage, on fait référence à l'ensemble des réfugiés s'étant établi au Canada alors que dans le premier et le dernier, on parle uniquement des Syriens. Tout comme pour les passages ci-dessus au sujet du fait que les Syriens sont majoritairement des familles, des femmes, des enfants, il est possible de se demander si dans une situation hypothétique dans laquelle les Syriens ne seraient pas des gens éduqués, les réactions des auteurs de ces lignes seraient aussi positives envers l'accueil. Comme il a déjà été mentionné ci-dessus, les réfugiés sont la catégorie d'immigrant qui s'éloigne le plus de la société d'accueil dans laquelle ils s'établissent (Dauvergne, 2005, Chapitre 5). De fait, ces derniers ne sont pas choisis pour certaines de leurs caractéristiques – correspondant à ce que recherche la société d'accueil – mais plutôt pour leur besoin de protection (*Ibid.*). À en croire les propos de Dauvergne, le rapprochement que les auteurs des articles médiatiques font entre le fait d'être Syriens et être des gens éduqués pourraient en fait cacher une forme de discrimination envers les réfugiés qui seraient moins éduqués. Bien qu'intéressant, l'argument affirmant que les Syriens représentent une opportunité pour le « nous » n'est pas un argument systématique. Effectivement, il se retrouve que très peu dans les articles analysés.

Représentation négative

Passons maintenant à la représentation négative que nous retrouvons dans les journaux analysés. Comme susmentionné, les articles adoptant une représentation négative des Syriens sont ceux qui, dans l'ensemble du texte, présentent une vision de ces derniers – descriptions et caractéristiques – dans laquelle leurs défauts sont maximisés et leurs qualités minimisées. La classification entre les articles ayant une représentation positive versus ceux ayant une représentation négative a été plutôt difficile à réaliser. Effectivement, bien que certains articles soient très explicites au niveau des opinions exprimées, d'autres articles semblent moins affirmatifs. Suite à l'analyse, nous avons pu cibler deux types d'articles au sein desquelles il y a représentations négatives des réfugiés. Le premier type regroupe tous les articles dans lesquels on retrouve une affirmation non cachée d'un refus de l'accueil des Syriens et d'un dédain pour les réfugiés, parfois même envers l'immigration en général.

I don't want any more refugees. I don't want any more immigrants, either. We're already drowning in immigrants and refugees. Their sheer numbers are contributing to gridlock in Toronto, ballooning real estates prices in major cities and social chaos. (Toronto Sun, 17 sept. 2015).

Canadian soldier John Gallagher died when he went to Syria to fight ISIS while the young Syrian men, instead of fighting for their own country, ran to other countries for safety. Justin Trudeau wants to bring 25,000 Syrians, overcrowding our schools and hospitals. Wait times for doctors and surgeries are already taxed, our young people are coming out of university unable to find jobs now. We as taxpayers will foot the bill to keep these people as they relocate. We have no idea how many terrorists will take this opportunity to come here under the umbrella of refugees. We must remember the men and women who lost their limbs and lives to protect our country. (Toronto Sun, 17 nov. 2015).

On remarque dans ces deux passages une opposition explicite à la venue des Syriens (et de l'ensemble des immigrants) au Canada. De fait, le premier passage affirme littéralement : « *I don't want any more refugees.* ». L'auteur du second passage ne mentionne pas aussi directement son objection à l'accueil des réfugiés. Cependant, la description négative qu'il fait des Syriens n'est pas entrecoupée d'élément venant nuancer son propos. Il souligne tout simplement le poids qu'ils sont pour la société. De plus, lorsqu'il dit que Justin Trudeau « *wants to bring* », on peut déceler

un certain détachement par rapport à la politique de Justin Trudeau comme si l’auteur cherchait à dire : c’est le désir du premier ministre pas le « nôtre »⁶⁷.

Les articles du second type identifié se composent, quant à eux, souvent de messages contradictoires — c.-à-d. un message qui pourrait être interprété positivement et un message qui peut être interprété négativement. C’est ce que Van Dijk (1998) ainsi que Reisigl et Wodak (2001) nomment les *disclaimers*. Un exemple serait lorsqu’un auteur écrit « *je ne suis pas raciste, mais...* ». Dans notre cas, nous avons également rencontré des formulations comme celles-ci « *je ne suis pas contre l’accueil des réfugiés, mais il faut penser aux éléments sécuritaires*⁶⁸ ». La présence de ces messages contradictoires a rendu les articles plus difficiles à identifier. De fait, certains articles qui abordaient des enjeux sécuritaires ont tout de même été classifiés dans la section des représentations positives en raison du ton adopté tout au long de l’article et de leur contenu. Dans d’autres cas, même si les articles ne mentionnaient pas être contre l’accueil des réfugiés syriens, la méfiance qui se dégage du propos tenu ainsi que la structure du texte nous ont guidés à classer ceux-ci sous la rubrique des représentations négatives. Voyons cela de plus près.

Dans le tableau 4 et 5, nous avons reproduit quelques sections de quatre articles. Ces retranscriptions permettent de donner un aperçu général et complet des propos tenus par les auteurs dans les articles sélectionnés, mais aussi de rendre compte des différents types d’articles que nous avons rencontrés dans notre corpus. Dans le premier tableau, nous avons regroupé des articles qui ont été classifiés parmi les représentations négatives en raison des opinions qu’ils expriment soit envers les réfugiés (descriptions des réfugiés, caractérisation) et/ou leurs positions envers l’accueil de ceux-ci. Les deux articles du second tableau ont été quant à eux classés parmi les articles présentant une opinion générale plutôt positive. Pourquoi ? Pourtant, tous ces articles abordent les enjeux sécuritaires et trois d’entre eux contiennent des mentions de la part des auteurs n’affirmant aucune opposition complète à la venue des Syriens au Canada, mais soulignant que l’accueil devrait être étalé sur une plus longue période. Le dernier quant à lui semble souligner que les Canadiens ont besoins de détails précis sur le béaba du plan d’accueil du gouvernement Trudeau.

⁶⁷ Cette partie n’analyse que les deux types de textes négatifs que nous avons retrouvé dans notre corpus et ne présente pas les résultats concrets obtenus suite à l’analyse de ces données. C’est la raison pour laquelle l’élément sécuritaire que vous avez certainement remarqué dans ces deux passages ne se retrouve pas dans l’explication qui suit les citations.

⁶⁸ Cette phrase n’est pas tirée textuellement d’un texte. Elle représente l’idée générale derrière ce qui est exprimé textuellement dans le corpus analysé.

Ce choix analytique a été fait en raison de la présence dans les deux premiers articles (négatifs) de descriptions des Syriens comme étant de potentiels terroristes ou de potentielles menaces à la sécurité du Canada. Dans le cas du troisième et quatrième article, nous ne retrouvons pas de telles descriptions. Effectivement, bien qu'ils soulignent l'importance de l'aspect sécuritaire, ces deux articles ne démontrent pas de méfiance envers les Syriens comme étant de potentiels terroristes. Le ton du troisième article et les propos tenus soulignent plutôt l'importance de bien les accueillir pour favoriser leur intégration et assurer un accueil décent. La sécurité est présente, mais ne devient pas le point focal de l'article. Le point d'attention est davantage de bien faire les choses puisque l'accueil des Syriens « *risque de s'inscrire dans une nouvelle approche pour l'accueil et l'intégration des immigrants [...]* ». De même, dans le quatrième, on souligne l'importance d'accueillir les réfugiés syriens malgré les événements de Paris et on réfute l'association automatique entre les Syriens et les terroristes. On ne retrouve, donc pas, à proprement parler, de représentations négatives des réfugiés. Il est vrai que la sécurité y est abordée, mais elle semble, suivant la structure du texte, être abordée de manière différente que pour les articles adoptant une représentation négative. En effet, elle est abordée comme dans le troisième article pour souligner l'importance de bien organiser et coordonner les choses, notamment pour s'assurer que la vague de sympathie envers les réfugiés syriens ne se tarisse pas. L'auteur semble demander au gouvernement de Justin Trudeau d'être plus vocal au niveau de ses plans afin d'éviter que les gens doutent du bien-fondé de l'accueil.

Dans les deux autres articles, la description générale qui est faite des Syriens laisse sous-entendre qu'il y a une certaine méfiance envers ces derniers. En effet, dans le premier article, l'auteur souligne à deux reprises que des terroristes ont essayé de s'infiltrer en Europe en se faisant passer pour des réfugiés. Comme le mentionne Reisigl et Wodak (2001), mais aussi Richardson (2007), la répétition, dans ce cas-ci d'un élément négatif, démontre l'importance qui est accordée par l'auteur à cet aspect. Ainsi, dans le cas de l'article, ce qui est important pour l'auteur c'est l'aspect sécuritaire. D'ailleurs, dans l'article, on retrouve des *disclaimers* à plusieurs endroits (voir phrases soulignées dans le tableau ci-dessous). On y affirme que le Canada doit agir et aider, mais qu'il ne doit pas pour autant être bête dans son accueil et voir dans chaque Syrien un « ange »⁶⁹. En d'autres mots, l'auteur cherche à nous dire, oui le Canada doit agir, mais agissons dans certaines

⁶⁹ Cette phrase est inspirée par le titre de l'article « *Ni ange, ni bête* » (Journal de Montréal, 22 nov. 2015)

limites. Ces limites, c'est la sécurité. On retrouve le même type de *disclaimers* au début du deuxième article (voir phrases soulignées dans la deuxième colonne du tableau 4) dans laquelle on souligne la responsabilité du Canada d'aider, mais pas de la manière dont cela est fait actuellement. Il y a un autre aspect intéressant dans ce deuxième article, à savoir que l'auteur présente une fausseté quant aux programmes d'accueil prévu par le gouvernement de Trudeau. En effet, l'auteur souligne qu'on ne peut pas accueillir de réfugiés sans faire des vérifications de sécurité au préalable: « *But to accept a huge influx of people from a region and a faith full of people sworn to destroy us without first screening them for terrorists and extremists in their midst is, frankly, insane.* ». Or, tout accueil de réfugiés ou d'immigrants au Canada prend en considération l'élément sécuritaire. C'est d'ailleurs un élément bien ancré dans la législation canadienne en matière d'accueil des réfugiés, notamment à l'article 3(2) h) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, qui stipule :

S'agissant des réfugiés, la présente loi a pour objet : de promouvoir à l'échelle internationale, la sécurité et la justice par l'interdiction du territoire aux personnes et demandeurs d'asile qui sont de grands criminels ou constituent un danger pour la sécurité. (Gouvernement du Canada, 2001).

Le ministère de l'Immigration, Réfugié et Citoyenneté Canada (IRCC) est régi par cette loi dans ses opérations. Il se voit donc dans l'obligation de prendre en compte le facteur sécuritaire dans ses activités, ce qui comprend la mise en œuvre d'un plan d'accueil pour les Syriens⁷⁰. Suivant l'exposition de ces faits, nous pouvons nous interroger sur les raisons qui poussent l'auteur de ces lignes à entendre qu'il n'y aura aucune vérification de sécurité. Est-ce qu'il pense vraiment que le gouvernement de Justin Trudeau peut légalement ne pas se préoccuper des aspects sécuritaires dans l'élaboration d'un plan pour la venue des Syriens ? Ou le dit-il simplement car les mesures de sécurité mise en place ne correspondent pas à ce qu'il considère comme étant suffisant ? Une chose est certaine; en affirmant cela, l'auteur affirme clairement que dans l'immédiat les Syriens ne répondent pas à ses exigences minimales pour être accueillis dans la société canadienne.

Finalement, dans le dernier paragraphe de ce dernier article (deuxième dans le tableau), on

⁷⁰Il est vrai cependant que le plan ministériel pour l'accueil des réfugiés a été publié quelques jours après cet article. Précisément le 24 novembre 2015 selon la version qui se retrouve sur le site internet du gouvernement du Canada. (Citoyenneté et Immigration Canada, 2015)

peut déceler dans les propos de l’auteur, lorsqu’il mentionne que les réfugiés ont les mêmes droits que les citoyens au Canada, qu’il est important de tenir les Syriens éloignés le plus longtemps possible du Canada. En faisant cela, le Canada éviterait, toujours selon l’auteur de l’article, que certains individus aient « *plus de droits qu’ils en méritent* ».

Représentations négatives	
« Se pourrait-il que les craintes de la population soient légitimes? Les gens ne disent pas : "on ne veut pas accueillir de réfugiés..." Ils disent "On ne veut pas les accueillir si rapidement. Assurons-nous que les choses soient bien faites..." Le 17 novembre dernier, à l’aéroport d’Istanbul, la police turque a arrêté huit Marocains membres de l’État islamique. Selon les autorités, ces huit hommes voulaient se rendre illégalement en Allemagne en se faisant passer pour des réfugiés syriens. [...] Non il ne faut pas voir un terroriste dans chaque réfugié. Mais il ne faut pas pécher non plus par excès d’angélisme. [...] Pourquoi ce chiffre de 25 000, tout d’abord? Et pourquoi tout cela doit être fait avant Noël ? Certes nous avons le devoir d’accueillir ces gens qui fuient l’islamofascisme. Mais assurons-nous de le faire correctement. En prenant soin de vérifier attentivement chaque candidature. Je le répète : huit militants de l’État islamique ont été arrêtés alors qu’ils s’apprêtaient à se faire passer pour des réfugiés syriens. Pour chaque "soldat infiltré" démasqué et jeté sous les verrous, combien ont réussi à passer les douanes et les frontières ? [...]» — (Journal de Montréal, 22 nov.2015).	« Canada should help alleviate the Syrian refugee crisis. We are a country of tolerance toward immigrants. [...] But to accept a huge influx of people from a region and a faith full of people sworn to destroy us without first screening them for terrorists and extremists in their midst is, frankly, insane. A government first duty is to ensure the security of its people and its borders. Nothing else a government does – economic development, social program, culture – compares. [...] Bring 25,000 refugees to Canada, but slow down. Take the time to send Canadian immigration officials to refugee camp in Europe and the middle East to weed out the extremists there, not here. Do the vetting outside the country if for no other reason than that the Supreme Court has said any refugee claiming on Canadian soil has the same rights as Canadian citizen. Getting rid of extremists once they arrive here is very difficult. » (Toronto Sun, 16 nov. 2015).

Tableau 4 – Articles ayant une représentation négative

Représentations positives	
« Il y a bien évidemment la question des vérifications de sécurité, laquelle se posait bien avant les événements de Paris. Plus encore, il y a l'enjeu logistique d'accueillir décemment un aussi grand nombre de gens. Il faut dégager les ressources pour les intégrer en emploi et diriger leurs enfants vers le système scolaire. Certains plaideront l'urgence. Soit. On imagine bien qu'un camp en Jordanie n'est pas la plus confortable des situations. Demeure néanmoins que ceux qu'on espère recevoir à court terme ne sont plus présentement sous le joug de l'ÉI et que le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés a un savoir-faire autrement mieux adapté qu'une municipalité [...] Il faut bien réussir cette opération puisqu'elle risque de s'inscrire dans une nouvelle approche pour l'accueil et l'intégration des immigrants que comme un effort ponctuel pour se donner bonne conscience. [...] Demeure qu'il y a des choses à mettre en place pour que les petits Syriens d'aujourd'hui deviennent un des visages du Québec de demain. » (Journal de Montréal, 18 nov. 2015).	« Meanwhile online petitions – Stop the Immigration of Refugees to Canada and Non à l'immigration des 25 000 réfugiés – had garnered 85,000 signatures and nods of support by Monday. And Saskatchewan premier Brad Wall urged Ottawa to suspend plans to grant speedy asylum to Syrians fleeing the civil war. Undeniably the fallout from Paris puts pressure on Trudeau to respond quickly to public concerns. [...] So far, the Liberals have been long on good intentions and short on specifics. [...] But on principle, Trudeau has reason to stand fast. He has no lessons to take from a Conservative party that saw a token six-pack of warplanes as a big deal, and cold-shouldered refugees. The conservative need reminding that Canadians, by a margin of two to one, supported parties that wan on pledges to reverse Tory policy by ending the bombing and providing more generous asylum. Trudeau isn't making this up on the fly. Canada isn't cutting and running. And we're not at risk of being flooded with terrorists disguised as refugees. [...] As French Abassador Nicolas Chapuis put it over the weekend, Canada is "a land of asylum" much like his own. Syria's refugees "are not barbarians...they are fleeing the barbarians" he said. [...] If Trudeau's critics have a valid point, is that people expect more leadership and clarity of purpose than we have seen so far. [...] As for Syrian refugees, we need to hear more from Public Safety Minister Ralph Goodale than airy assurances that "appropriate security checks" can be done in time to bring many refugees here by year's end. That strains belief. Do we have the diplomatic, security and immigration staff to screen so many refugees with confidence within a few weeks? It would be a shame if the outpouring of public sympathy after the drowning of little Alan Kurdi were to sour amid concern about hasty, inept screening. And what's the plan for resettling and integrating them? Let's hear more. » (Toronto Star, 17 nov. 2015)

Tableau 5 – Articles ayant une représentation positive

Nous avons vu les deux types d'articles identifiés au niveau des représentations négatives et affirmé que la plupart des articles négatifs présentaient non pas un refus explicite de l'accueil des Syriens au Canada, mais plutôt une méfiance, plus au moins prononcée en fonction des articles, envers les réfugiés. Cette méfiance amène les auteur(e)s à demander un moratoire à l'accueil ou de prolonger dans la durée le plan d'accueil.

Explorons maintenant les caractéristiques des Syriens que l'on retrouve dans les articles ayant une représentation négative. D'abord, les représentations négatives décrivent souvent les Syriens comme de potentiels terroristes. Ce discours se retrouve dans l'ensemble des journaux bien que comme nous l'avons vu dans les Tableaux 1 et 2, certains journaux contiennent davantage d'articles négatifs que d'autres. C'est le cas du JDM et du TSun. Voici quelques exemples :

Par contre, il serait naïf de croire que l'actuelle marée humaine en quête d'asile n'a rien de problématique. [...] Il s'y trouve probablement un nombre indéterminé de djihadistes potentiels, voire quelques djihadistes confirmés, envoyés en mission par le groupe armé État islamique pour semer la terreur en Europe. (La Presse, 10 sept. 2015)⁷¹

And the next you know we are clearing military bases and other public places for his influx of unscreened Syrian exiles (Toronto Sun, 18 nov. 2015).

De plus, ils se doivent [les politiciens] de noter que ce n'est pas tout d'accueillir par dizaine de milliers des gens de cultures différentes. La majorité des auteurs des attentats horribles de Paris sont des jeunes de 2^e générations, nés en Europe. Ils se sont révélés être des bombes à retardement. (Journal de Montréal, 19 nov. 2015).

Chacun de ces passages démontre de la méfiance envers les Syriens en raison des potentiels risques terroristes qu'ils représentent. On accentue le fait que des djihadistes pourraient se trouver au sein des Syriens. Dans le second passage, on démontre un certain détachement face aux Syriens en les dissociant de l'ensemble des Canadiens, en mentionnant qu'ils sont « *his influx* », c'est-à-dire celui de Trudeau. De plus, le passage souligne que ce sont des « *unscreened exiles* » mettant ici l'accent sur l'aspect sécuritaire et sur le danger que les Syriens représentent pour les Canadiens et/ou Québécois. Dans le passage du JDM, on pousse la question des risques sécuritaires plus loin en mentionnant que même si les gens que nous accueillons aujourd'hui ne sont pas des terroristes, leurs enfants - « *les jeunes de 2^e générations* » - ont des risques de poser des troubles dans nos

⁷¹ Bien que ce passage fait référence aux réfugiés qui arrivent en Europe, le texte fait clairement une association entre ses réfugiés et ceux que nous désirons accueillir, car il commentera plus bas sur la distinction entre les réfugiés vietnamiens que le Canada a accueilli dans les années 70 et cette « marée humaine en quête d'asile » comme on les décrit dans ce passage.

sociétés en raison d'un manque d'intégration. D'autres articles, tout en soulignant les efforts du Canada dans l'accueil des réfugiés, abordent les problèmes d'intégration que peuvent avoir les réfugiés. Parmi ces derniers, on retrouve un article qui souligne les problèmes que peuvent apporter les réfugiés lorsqu'ils s'installent dans le pays en raison de leur vécu. L'article donne l'exemple de la communauté somalienne qui s'est installée au Canada dans les années 90 après avoir obtenu le statut de réfugié :

These people fled war and sought refuge in Canada. The result, however, has at times been anything but peaceful. More than 50 young Somali men have been murdered over the past decade in Alberta and Ontario alone. This include high-profile shootings, such as the 2012 one in Toronto's Eaton Centre, when Ahmed Hassan was shot to death and four others were wounded by gunfire in the food court on a busy Saturday afternoon. (Toronto Sun, 17 sept. 2015).

Ce passage revendique que les Somaliens, en raison de leur passé violent, sont difficiles à intégrer et qu'ils importent de la violence dans les communautés dans lesquelles ils s'installent. Sans mentionner qu'ils sont des terroristes, ce passage associe tout de même des risques sécuritaires à l'accueil des réfugiés. Il fait office de mise en garde, comme si l'auteur cherchait à dire : *attention dans l'accueil des Syriens ! Regardez la communauté somalienne. La seule chose qu'elle nous a apportée c'est de la violence*. Le reste de l'article souligne également les problèmes d'intégration professionnelle des jeunes. En bref, l'article a pour objectif de faire réfléchir sur le bien-fondé de l'accueil des réfugiés et aussi de réfuter la contribution que ces derniers pourraient apporter au pays. Outre la sécurité, certains articles décrivent les Syriens comme étant des profiteurs ou, à l'inverse des représentations positives, des migrants économiques.

Nous avons tous vu ces images atroces de malheureux cherchant à fuir les enfers de Syrie, de Libye et d'Irak. Elles me font souffrir autant que vous. Des centaines de milliers de personnes, **mélange de réfugiés authentiques et de migrants économiques** [...] (Journal de Montréal, 7 sept. 2015).

L'Allemagne avait décidé d'accueillir des centaines de milliers de Syriens, dont il faut redire que **ce ne sont pas tous, loin de là, des réfugiés politiques**. (Journal de Montréal, 16 sept. 2015)⁷².

Cet argument est, cependant, beaucoup moins présent dans les articles adoptant une représentation négative des Syriens que l'argument sécuritaire.

⁷² Ces deux passages viennent du même article.

Toutes ces descriptions sont communes tant aux journaux canadiens anglais qu'aux journaux québécois. Elle se retrouve, toutefois, comme nous l'ont montré les tableaux de répartitions des articles présentés au début de ce chapitre, davantage dans le JDM et le TSun, nos deux journaux adoptant un discours davantage de droite (voir méthodologie). Néanmoins, dans le JDM, nous retrouvons une particularité toute québécoise dans les articles ayant une représentation négative des réfugiés. Ces représentations négatives abordent des enjeux qui ne sont pas abordés dans les journaux canadiens-anglais étudiés. Effectivement, elles se concentrent sur les différences de langues et religieuses entre les Syriens et les Québécois/Canadiens, ce qui compliquerait et/ou rendrait impossible leur intégration dans la société.

C'est loin d'être vrai pour ces Syriens dont la deuxième langue, à Damas, est l'anglais. Sont-ils intégrables? Ceux de bonnes volontés le seraient. Mais les poires pourries dans le panier sauront se servir de la Charte d'abus pour s'occuper, à nos frais bien sûr, avec nos gens de toge, pour faire de l'empiètement. (Journal de Montréal, 11 sept. 2015)

Ce ne sont pas des marchandises qu'on fait entrer sur notre territoire, mais des êtres humains, ayant une histoire et une mémoire. Des gens traumatisés, épuisés, malades. La majorité est composée de Syriens de religion musulmane ne parlant que l'arabe. Certaines de leurs valeurs culturelles s'opposent à celles des Canadiens. Leur notion de la démocratie, des relations hommes, femmes diverge souvent de la nôtre. Ils ont vécu sous une dictature depuis des générations. (Journal de Montréal, 14 nov. 2015).

Nos élites mondialisées s'imaginent que la planète est peuplée de populations interchangeables, qu'on peut déplacer à loisir sans tenir compte de leur culture, de leur identité, de leur religion. Tenir compte de ces facteurs relèverait au mieux de l'intolérance et au pire du racisme. On a oublié que les frontières entre les peuples sont civilisatrices. (Journal de Montréal, 17 nov. 2015).

La vérité oblige à dire que leurs valeurs compliquent aussi le défi de l'intégration. Même au Québec, qui n'est pas débordé comme l'Europe, le gouvernement se sent obligé de légiférer sur les mariages forcés. En 2015! (Journal de Montréal, 7 sept. 2015).

Sur un total de 14 articles présentant des points de vue négatifs dans le JDM, la moitié contiennent des passages similaires. Ces articles ont 6 auteurs différents, tous des chroniqueurs habitués du JDM. Ces passages mettent en exergue une particularité de la société québécoise. Effectivement, malgré le fait que les articles présentant des propos similaires ne sont pas majoritaires dans les journaux québécois, ces passages démontrent que certains aspects de l'accueil des réfugiés au Québec demeurent différents que dans le reste du Canada. De fait, par exemple, lorsque la religion est abordée dans les journaux canadiens-anglais étudiés, elle est systématiquement conjuguée à

des aspects sécuritaires et non nécessairement à des divergences de valeurs : « But to accept a huge influx of people from a region and a **faith sworn to destroy us** without first screening them for terrorists and extremists in their midst is, frankly, insane. » (Toronto Sun, 16 nov.2015). Bien que ce soit l'unique différence que nous ayons pu observer avec certitude entre les « deux solitudes » quant à la perception des réfugiés, elle n'en demeure pas moins très révélatrice à la lumière de notre revue de littérature. Effectivement, les points que soulignent les auteurs des articles pour argumenter *pourquoi* le « nous » ne devrait pas accueillir de réfugiés sont tous abordés par les auteurs revendiquant la particularité de la gestion de la diversité québécoise et aussi par ceux dont les travaux décrivent les principes et valeurs fondamentaux à la base de l'interculturalisme québécois.

Représentation partagée

Dans les deux tableaux du début de ce chapitre, nous avons indiqué que certains articles présentaient clairement et explicitement⁷³ une vision partagée des réfugiés. Une représentation est partagée lorsque certains réfugiés, par leurs caractéristiques, sont considérés comme des réfugiés et d'autres ne le sont pas. Ce sont des articles qui, par exemple, mentionnent que les réfugiés qui se déplacent vers l'Europe sont illégitimes alors que ceux qui se retrouvent dans les camps sont des réfugiés légitimes. Cela ressemble un peu au discours que nous retrouvons dans le projet de Loi C-31 – *Loi modifiant la loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (Béchar, 2012) proposés par Stephen Harper ou dans, comme l'indique Macklin (2005), le *Safe Third Country Agreement* signé entre le Canada et les États-Unis. C'est un discours qui crée deux catégories de réfugiés, les réfugiés légitimes et ceux que l'on nomme dans le jargon politique entourant les réfugiés *les queues jumpers* (Huot, Bobadilla, Laliberte Rudman, & Bailliard, 2015). Les *queues jumpers* sont les individus qui, plutôt que d'attendre patiemment dans les camps, se présentent aux portes des pays occidentaux pour demander l'asile (*Ibid.*). Les tableaux ci-dessus (tableaux 1 et 2) démontrent que les représentations explicites⁷⁴ partagées sont très peu nombreuses parmi les articles analysés.

⁷³ Nous avons abordé ci-dessus quelques questionnements par rapport à la présence d'une seule position sur les réfugiés. Nous n'y croyons pas, comme plusieurs auteurs qui se penchent sur le sujet dans les dernières années.

⁷⁴ Nous aimerions rappeler que nous entendons par explicite ici lorsqu'un auteur fait textuellement la différence entre deux groupes de réfugiés. Voir par exemple, ce passage d'un article du Toronto Star, publié le 13 sept.: « It is too easy to utter bromides about open borders – libertarians and humanitarians are quick to say let everyone in – when we know the knock-on effects could make it worse. How? By encouraging a mad that will stoke people smuggling; by creating massive bottlenecks that will delay speedy resettlement; by displacing **legitimate refugee** who will inevitably

Cependant, une représentation partagée peut s'exprimer de manière implicite dans les textes. De fait, certains articles soulignent des caractéristiques négatives des réfugiés syriens laissant suggérer que s'ils ne possédaient pas celles-ci, ils pourraient possiblement être considérés positivement (voir Chapitre II). De plus, dans le cadre de cette thèse, nous avons choisi d'analyser des articles publiés dans deux périodes — tout de suite après la découverte du corps d'Alan et suite aux attentats de Paris. Comme indiqué à plusieurs reprises, ces choix étaient stratégiques, car permettant d'étudier la présence ou non d'un changement de position face à l'accueil des réfugiés syriens en fonction des circonstances — ici par l'avènement d'une situation à fort caractère sécuritaire, les attentats de Paris. Nous avons donc regardé s'il y avait des changements drastiques dans la proportion d'articles négatifs entre septembre – la découverte d'Alan – et novembre — les attentats de Paris. Nous avons constaté que deux journaux présentaient une augmentation significative du nombre d'articles négatifs après les attentats de Paris : le JDM et le TSun. Cet aspect dans ces deux journaux pourrait témoigner d'une représentation partagée des réfugiés fortement influencée par le contexte. Néanmoins, nous pensons tout de même que ces éléments pourraient être explorés davantage en profondeur par d'autres recherches en comparant, par exemple, différents contextes d'accueil.

Conclusion

En bref, nous avons vu qu'il existait deux discours différents au sein de la presse québécoise et de la presse canadienne, un discours promouvant une vision négative des Syriens et l'autre discours défendant une représentation positive. Nous avons également démontré que le discours négatif envers les réfugiés était un peu différent du côté des journaux québécois et plus particulièrement du JDM. Conséquemment, nous avons trois discours confirmés en ce qui concerne la place qu'occupent les Syriens dans la communauté québécoise francophone et dans celle du Canada anglais. Tentons maintenant d'appliquer à ces trois discours, le modèle théorique de construction identitaire développé par Winter (2011), à savoir :

$$\text{Nous} + \text{Autre(s)} = \text{Nous en situation d'accueil} \neq \text{Eux}^{75}$$

be crowded out by the rush of those with more resources to make the leap across an ocean or a continent. ». Dans ce passage, on voit qu'en utilisant le terme « réfugié légitime » l'auteur fait une claire différence entre deux groupes de réfugiés différents. Il fait même référence aux smugglers, une méthode qu'Audrey Macklin (2011) a déjà mentionné dans une de ses conférences comme une manière de délégitimer les réfugiés en utilisant le moyen par lequel ils parviennent en terre d'accueil.

⁷⁵ Comme mentionné précédemment, c'est le modèle de Winter (2011) adapté au sujet de notre recherche.

- 1) La théorie de Van Dijk (1998) – l’IS – qui nous a permis de faire l’analyse ci-dessus est fondée sur une théorie binaire des relations à la diversité (nous vs. l’autre). Ainsi, si nous appliquons cette théorie au discours représentant les Syriens positivement en maximisant leurs qualités et en minimisant leurs défauts, les Syriens seraient part intégrante du « nous » dans l’équation précédente. Mais, est-ce réellement le cas ? Pouvons-nous dire que les Syriens, vu qu’ils sont représentés positivement, font automatiquement partie du « nous » ? Répondre à cette question n’a pas été tâche aisée. Effectivement, le discours dans les textes analysés ne permet pas d’identifier, du moins de prime abord, d’inégalités flagrantes entre les Syriens et ce qui forme le « nous » dans les textes ce qui nous permettrait de les classer dans la catégorie du « autre » du Mod.T de Winter . Il y a même à quelques reprises des éléments qui pourraient nous faire croire à un rapprochement entre ceux-ci et le « nous ». C’est le cas notamment de certains passages dans lesquelles l’humanité des Syriens est soulignée ou des passages où on retrouve des rapprochements entre le petit Alan et « nos » enfants⁷⁶. Cependant, bien que nous retrouvions quelques passages épars comme ceux-ci, nous défendrons tout de même la position selon laquelle les réfugiés syriens sont considérés dans ce discours comme étant un « autre ». Effectivement, les réfugiés sont représentés comme ayant besoin de notre aide et notre protection. Ce sont des individus que les « deux solitudes » accueillent dans leurs sociétés, mais qui ne semble pas encore tout à fait égaux au « nous ». D’ailleurs, alors que des passages comme ceux nommés ci-dessus soulignent l’humanité des réfugiés, opérant une association entre « nous » et le réfugié, d’autres passages soulignent que les réfugiés ne font pas encore partie du « nous ». C’est le cas notamment de passage qui souligne que les Syriens deviendront le visage de la société de demain⁷⁷. Cette idée souligne l’acceptation future du réfugié dans le « nous », mais pas immédiate. Pour toutes ces raisons, les Syriens seront considérés comme part intégrante du « nous en situation d’accueil », mais dans la catégorie « autre ».
- 2) Pour les deux discours négatifs, nous avons, comme souligné précédemment, identifié deux niveaux de négativisme. Pour ceux qui s’opposent complètement à l’arrivée des Syriens, les

⁷⁶ Par exemple, dans un article un auteur écrit : « Je ne sais pas si on a tous vu la même chose, mais moi j’y ai vu mon Stéphane, le plus vieux de mes fils, mon Nicholas, ma Audrey, mes enfants bien-aimés.

⁷⁷ Voir par exemple l’article utilisé en exemple dans le tableau 5 : « Demeure qu’il y a des choses à mettre en place pour que les petits Syriens d’aujourd’hui deviennent un des visages du Québec de demain » (Toronto Star, 17 nov. 2015)

réfugiés sont définitivement des « eux ». Toutefois, que pouvons-nous dire des articles qui ne rejettent pas totalement l'accueil des Syriens, mais présentent une description négative où l'on décèle une méfiance envers les Syriens ? Nous avons choisi malgré tout de les classer dans la catégorie des « eux ». Van Dijk (1998) souligne clairement que pour comprendre l'idéologie derrière un texte, il est nécessaire de regarder non pas aux opinions locales, mais bien à l'ensemble du texte. Bien que la majorité des articles ayant une représentation négative ne sont pas contre l'accueil des réfugiés, la majeure partie de leur contenu sur les Syriens est négative comme si les Syriens étaient *persona non grata* jusqu'à ce qu'ils puissent prouver qu'ils méritent l'accueil ou que la population décide que nous pouvons les accepter. De plus, comme nous l'avons démontré dans l'analyse des résultats présentés ci-dessus, le simple fait que les auteurs utilisent des « disclaimers » lorsqu'ils parlent des Syriens indique qu'ils situent ces derniers à l'extérieur des frontières d'appartenance. Alors que dans la représentation positive les auteurs stipulent que les Syriens devraient être acceptés dans la société sans toutefois être placé sur un pied d'égalité, dans les représentations négatives on énumère ce qui pourrait nous permettre de les exclure de la société. C'est la raison pour laquelle ils n'ont pas été placés dans la catégorie des « autres » mais bien dans celle des « eux ».

Chapitre II — Les autres groupes sociaux de la construction du « nous en situation d'accueil » au Québec francophone et au Canada anglais.

Le cadre théorique de cette thèse, comme il a déjà été mentionné, déconstruit l'identité en une formule triangulaire se composant du « nous », de l'« autre » et du « eux ». Cherchant à identifier le « nous en situation d'accueil », la section résultat a débuté par une analyse de la place des Syriens dans ce modèle triangulaire. Ce chapitre s'attardera aux autres figures d'altérité qui se retrouvent dans la construction de l'identité d'accueil au Canada anglais et au Québec.

La présence de l'« autre solitude » dans le « nous en situation d'accueil » du Québec francophone et du Canada anglais

Dans la revue de littérature, nous avons vu que la construction du rapport à la diversité au Canada anglais s'est faite, entre autres, par une comparaison avec l'approche québécoise. De même nous avons mentionné que du côté du Québec le rapport à la diversité se serait notamment défini en réaction au multiculturalisme canadien (voir revue de littérature). Dans nos articles, nous avons réalisé que cette comparaison au sein du rapport à la diversité, semblant si évidente pour certains auteurs, ne se retrouve que très peu dans les discours concrets entourant l'accueil des réfugiés syriens au Canada en 2015.

Effectivement, du côté du TSun et du TStar nous n'avons trouvé aucune référence implicite ou explicite qui nous permet d'identifier le Québec comme une figure d'altérité au sein de ce groupe ethnique. Il est vrai que l'on retrouve dans les articles certaines références à la province francophone. Toutefois, ces passages sont descriptifs (neutre) – c.-à-d. qu'ils présentent des faits sur le Québec dans le cadre de l'accueil des réfugiés (première citation) – ou ils utilisent les positions politiques québécoises pour appuyer leurs propos et plus précisément exprimer leurs désaccords quant à l'accueil des réfugiés avant janvier 2016 (deuxième citation) :

Canadian premiers such as Ontario's Kathleen Wynne and Quebec's Philippe Couillard and big city mayors including Toronto's John Tory have urged Ottawa to throw open our doors more widely, and promise to backstop federal efforts. (Toronto Star, 9 sept. 2015).

Exactly. Quebec Immigration Minister Kathleen Weil, said of Trudeau's resettlement plan: "I'm going to be frank, I don't think it's possible by the end of the year." (Toronto Sun, 18 nov. 2015).

Dans un autre passage du TSun, un auteur critique le gouvernement de Couillard pour sa position quant à l'accueil des réfugiés syriens et le fait que ce dernier qualifie de xénophobes l'ensemble

des individus qui s'opposeraient à l'accueil.

Fellow Liberal Premier Philippe Couillard of Quebec nodded his approval while Wynne spoke, suggesting not only are Canadians who have security concerns about the refugees racist, but xenophobic, meaning they fear people from other countries. (Toronto Sun, 26 nov. 2015)

Dans ce passage, on peut déduire que l'auteur trouve ridicule l'idée que véhicule le premier ministre du Québec de l'époque – Philippe Couillard – à savoir que tous ceux qui auraient des doutes ou s'opposeraient à l'accueil des réfugiés seraient xénophobes. Bien qu'il y ait critique envers Philippe Couillard, et donc, par ricochet envers le Québec, on remarque que les propos sont formulés de sorte que le lecteur décèle une critique du point de vue et non du Québec comme entité ou comme groupe national. D'ailleurs, le fait que la première ministre ontarienne Kathleen Wynne soit également visée par les propos appuie cet argument. Nous ne pouvons, donc, pas affirmer que le Québec dans le cas du Canada anglais est un « eux » comme il semble l'avoir été dans la construction du Canada comme étant multiculturel dans les années 1990 (Winter, 2011, p. 159).

Du côté des articles québécois, la situation est différente. En effet, alors qu'il n'y a aucune mention du Canada anglais dans les articles de LP, on retrouve dans le JDM et plus particulièrement dans les articles qui font partie du discours 3 — c.-à-d. le discours qui présente une vision généralement négative des réfugiés pour des raisons d'incompatibilités culturelles et religieuses notamment (voir partie 2 – chapitre I) — quelques allusions plus ou moins subtiles aux différences existantes entre le Canada anglais et le Québec :

C'est loin d'être vrai pour ces Syriens dont la deuxième langue, à Damas, est l'anglais. Sont-ils intégrables? Ceux de bonnes volontés le seraient. Mais les poires pourries dans le panier sauront se servir de la **Charte d'abus** pour s'occuper, à nos frais bien sûr, avec nos gens de toge, pour faire de l'empiètement. (Journal de Montréal, 11 sept. 2015)

Les réfugiés syriens n'ont pas choisi leur sort ni leur pays d'accueil. C'est à nos dirigeants de leur permettre de comprendre qu'ils ne débarquent pas au Canada anglais. (Journal de Montréal, 28 nov. 2015).

Dans le premier passage, on mentionne la *Charte d'abus*. Sans que la Charte soit nécessairement mentionnée, nous pouvons présumer que ce passage fait référence à la Charte des droits et libertés canadienne qui permet aux minorités ethniques de demander des accommodements raisonnables, notamment au niveau de la langue, ce qui est sous-entendu par la question au début du passage :

c'est loin d'être vrai pour ces Syriens, dont la deuxième langue, à Damas, est l'anglais. Sont-ils intégrables ? Le second passage montre clairement qu'aux yeux de son auteur, le Québec *n'est pas* le Canada anglais. Le Canada anglais ferait, donc, partie de la catégorie du « eux ». Cependant, ce type de propos est loin d'être majoritaire dans le corpus étudié, et ce, même dans les articles présentant une vision négative des réfugiés dans le JDM. Conséquemment, il est impossible d'affirmer avec certitude que le Canada anglais, dans le cas de l'accueil des réfugiés syriens en 2015, est l'« eux » dans l'ensemble des articles du JDM. Le seul aspect que ces passages nous permettent de confirmer est qu'il existe bel et bien toujours des tensions sous-jacentes reliées à l'immigration entre les « deux solitudes ».

Bref, alors que les articles semblent suggérer que du côté du Canada anglais, le Québec ne fait pas partie de la construction du « nous en situation d'accueil », l'analyse de nos données nous a permis de constater qu'il pouvait toujours exister des tensions entre le Québec et le Canada anglais du côté du Québec. Toutefois, la faible présence de passages dans lesquels on retrouve ces tensions ne permet pas de tirer des conclusions quant à la présence du Canada anglais en tant qu'« eux » dans la construction du « nous en situation d'accueil ».

Le « eux » dans les presses québécoises et ontariennes

Nous avons vu dans le chapitre précédent que les réfugiés syriens étaient parfois un « autre », parfois un « eux » dans les discours de la presse. Mais, qui occupe la position du « eux » lorsque les réfugiés syriens n'occupent pas cette position dans les discours ? Et existe-t-il d'autres « eux » que les réfugiés syriens lorsqu'ils l'occupent ?

L'analyse de notre corpus a permis de démontrer que l'« eux »⁷⁸ tant du côté du Canada anglais que du Québec ne peut être associé à un groupe social particulier. La seule exception qui peut être faite à cette règle est l'État islamique qui semble être dans l'ensemble des discours un « eux » incontestable⁷⁹. On retrouve également plusieurs mentions des partis politiques canadiens dans les discours et spécialement au niveau des journaux torontois. Par exemple, on retrouve dans le TStar plusieurs articles qui définissent le Parti conservateur du Canada (PCC) et son leader – Stephen Harper – comme étant non canadiens ou différents du reste des Canadiens.

⁷⁸ Dans ce chapitre l'« autre » exclut systématiquement les réfugiés syriens faisant l'objet des débats sur l'accueil en 2015. Effectivement, le chapitre se concentre exclusivement sur les autres groupes sociaux que nous avons pu identifier comme « autre »

⁷⁹ Le régime de Bashar El-Assad quant à lui n'est que très peu nommés dans les articles.

Canadians **everywhere** – **everyone**, it seems, **except** the federal government – are moving into that political vacuum. (Toronto Star, 13 sept. 2015).

Are we no longer the compassionate and welcoming country we once were? The answer is, yes, we are. The entire country felt the anguish of Abdullah Kurdi as he wailed at a Turkish morgue after identifying his family, just as we shuddered a day earlier at the iconic photo of the little boy who had slipped from his hands. Our reaction to this heartbreaking saga and calls for this country to do something – anything – for people willing to risk everything to escape the horrors of Syria shows we are still that compassionate nation. We should not be tarred internationally by those who represent us on the global stage – Conservative Leader Stephen Harper [...]. (Toronto Star, 4 sept. 2015).

Dans le premier passage, les mots surlignés démontrent que le PCC est tout à fait différent du reste des Canadiens alors que dans le second passage, l’auteur démontre que si le Canada ne fait pas preuve de compassion ce n’est pas la faute des Canadiens, mais bien celle de Stephen Harper. On retrouve également des allusions plus subtiles, critiquant le gouvernement de Stephen Harper sans nécessairement différencier explicitement les Canadiens de son gouvernement.

Children are washing up lifeless on beaches and Canada has turned its back. This Syrian refugee crisis is one of the worst humanitarian tragedies in recent memory and **our government** has utterly failed to respond in any meaningful way. While other countries have stepped up to resettle Syrian refugees caught in a war zone and humanitarian crisis, the Conservative has taken little action. (Toronto Star, 6 sept. 2015).

Dans ce passage, l’auteur fait l’usage du pronom possessif *our* avant gouvernement. Toutefois, il y a quand même présence d’une critique envers le gouvernement de Stephen Harper lorsqu’il mentionne que tout le monde ailleurs — c.-à-d. dans d’autres pays – agit alors que le PCC ne fait rien. De plus, il y a une insistance sur l’inaction des conservateurs.

Dans le TSun, on retrouve également des passages critiquant les partis politiques. Dans ce journal, cependant, ce sont le Parti libéral du Canada (PLC) et le Nouveau parti démocratique (NPD) qui en font l’objet :

Shame on those who have politicized the gut-wrenching image of a lifeless three-year-old Kurdish boy whose body washed ashore in Turkey this week [...] When news broke that the family had applied to be resettled in Canada, and their application was rejected, the opposition attacked, blaming the Conservative [...] It is in poor taste – no, it is simply despicable to politicize the death of a child. Canadians should be appalled that politicians would deliberately use the image of a dead child to score political points during an

election campaign. **It's counter to Canadian sensibilities.** (Toronto Sun, 5 sept. 2015).

This may not satisfy the NPD and Liberals who are so keen to attract Muslim voters in Canada's largest cities that they have used little Alan Kurdi's tragic death as a political club against the Harper Tories. (Toronto Sun, 9 sept. 2015).

A government's first duty is to ensure the security of its people and its borders. Nothing else a government does – economic development, social programs, culture – compares. So, the Liberals are falling down on their No. 1 duty within their first month in office simply because they refuse to abandon their touchy-feely refugee pledge. (Toronto Sun, 16 Nov. 2015).

Au niveau des journaux québécois, nous retrouvons également des critiques envers les partis politiques, que ce soit le PCC, le PLC et le NPD. Nous n'avons cependant retrouvé aucun passage dans lesquelles les auteurs mentionnaient que les comportements de l'un d'entre eux étaient anti-Canadien ou anti-Québécois⁸⁰. Le JDM semble critiquer l'ensemble des partis politiques. Au niveau de LP, les critiques visent plus spécifiquement le PCC. Voici quelques exemples :

Ce sont les mêmes bons sentiments qui poussent M. Trudeau à maintenir son engagement d'accueillir au Canada 25 000 réfugiés le plus vite possible. Il devra revoir son échéancier; neutraliser le risque djihadiste exige un peu de patience. Avec un premier ministre responsable, il ne serait pas nécessaire d'insister. (Journal de Montréal, 18 nov. 2015). — critique envers le PLC

Face à l'urgence, il reste de glace. Impossible de savoir ce qu'il entend faire au-delà des quelques milliers à peine de réfugiés prévus d'ici quatre ans seulement. (Journal de Montréal, 4 sept. 2015) — Critique envers le PCC

Mais pas Stephen Harper, dont le détachement fait honte aux Canadiens et à notre pays aux yeux de la communauté internationale. (La Presse, 12 sept. 2015).

Toutefois, tout comme dans les journaux anglophones, on retrouve dans certains articles une différence qui est faite entre les élites politiques et la population. Comment interpréter ces passages et ces critiques ? On peut, donc, conclure en fonction de ces résultats que les Partis politiques quels qu'ils soient deviennent des « eux » dans le « nous en situation d'accueil » en fonction des positions qu'ils adoptent par rapport à celles défendues par les auteurs des articles.

Outre les partis politiques, les textes analysés mentionnent de manières éparpillées des comparatifs avec le « nous ». L'un des constats que nous avons faits lors de l'analyse est que la plupart des figures d'altérité identifiées ne sont pas systématiquement identifiées comme telles

⁸⁰ Un seul article souligne le caractère exceptionnel des actions d'Harper dans les dernières années. Cet article a été écrit par l'ancien premier ministre du Canada Jean Chrétien.

dans les articles. Elles varient d'un texte à l'autre. On retrouve dans les textes, entre autres, des références aux pays européens en général ou des pays européens spécifiques – la Hongrie, la Suède, l'Allemagne, etc. – les pays du Golf, les États-Unis ou des groupes abstraits d'individus comme les intolérants, les dissidents et les insensibles. Bien que ces groupes soient différents et peu fréquemment mentionnés – environ une à six références dans chaque journal⁸¹ – lorsqu'ils sont perçus comme étant un « eux », ce sont systématiquement les mêmes caractéristiques qui sont évoquées. Si nous prenons l'exemple des pays européens, on remarque que du côté des articles qui proposent le discours 1 (positif envers les réfugiés), il y a un certain dégoût envers les pays qui n'acceptent pas les Syriens et ferment leurs frontières ainsi qu'envers les groupes qui sont considérés comme intolérants/dissidents/insensibles envers les réfugiés syriens. On compare aussi les actions du Canada aux actions de ceux qui en font moins, comme pour dire que « *nous sommes meilleurs* » que ces derniers.

Et cette réponse désordonnée et hystérique prend chaque jour **un visage hideux**. Ainsi, le premier ministre hongrois a-t-il défendu sa politique **xénophobe** en affirmant que les réfugiés menaçaient "les racines chrétiennes" de l'Europe. (La Presse, 10 sept. 2015).

One compromise would be to sharply step up Ottawa's efforts by agreeing to take in at least 10, 000 Syrians this year (twice the current best effort), and more later. While a pale shadow of Germany's expected intake this year of 800, 000 asylum seekers, **that's more than the United States, Britain and Australia have agreed to do, and roughly as much as France has**. (Toronto Star, 9 sept. 2015).

Les insensibles se déculpabilisent en disant que les migrants sont responsables de leur malheur. Qu'ils avaient juste à mieux organiser leur vie en société, pour pouvoir rester chez eux. La force de cette photo, c'est qu'elle a raison des plus vils arguments. Qui peut prétendre que ce petit de 3 ans est responsable de sa mort? Personne. Il ne demandait qu'à vivre. (La Presse, 5 sept. 2015)

Du côté des articles ayant des discours négatifs envers les Syriens, on retrouve exactement le discours contraire, c'est-à-dire une admiration envers les pays qui ferment leurs frontières à l'accueil des réfugiés syriens et une propension à critiquer les pays comme l'Allemagne. Cela se fait en soulignant le ridicule ou la naïveté des actions entreprises par ces pays ainsi qu'en trouvant un moyen de justifier pourquoi le Canada ferait moins que les pays européens :

⁸¹ L'Allemagne semble faire exception à ce niveau ce qui est attribuable au fait qu'elle soit l'exemple par excellence utilisée lors de la crise comme bouc émissaire ou comme objet d'admiration.

When it comes to helping Syrian refugees, Europe is forced to act out of necessity. Canada is acting out of a humanitarian spirit, helping those most in need, and being smart **about our own safety**. It's far less likely to grab international headlines, but it's the right approach. (Toronto Star, 12 sept. 2015).

On nous servait donc de longs reportages complaisants et sirupeux, des infopubs sur la panoplie de mesures mises en place par les généreuses autorités allemandes. Sous-entendu : les pays qui ne font pas pareil ou les gens qui ont des réserves sont dans le camp des sans-cœur. Tout d'un coup patatras ! L'Allemagne est débordée. Mme Merkel fait volteface et ordonne la réintroduction des contrôles frontaliers. **Une improvisation totale**. Ceux qui la portaient aux nues ont aujourd'hui l'air fous. (Journal de Montréal, 16 sept. 2015).

Dans ces deux passages, on voit que les auteurs tentent de rabaisser les efforts faits par les Européens – probablement que l'Allemagne se retrouve en arrière-plan de ces commentaires – en notant que les pays qui choisissent d'accueillir les réfugiés sont irresponsables et ne prennent pas en compte les exigences sécuritaires.

Dans les articles endossant un discours négatif envers les réfugiés (discours 2 et 3), il y a également plusieurs critiques envers les pays du Golf et leur inaction face à la crise des réfugiés. La manière dont les textes sont formulés laisse transparaître le questionnement suivant : *pourquoi les pays occidentaux accueilleraient-ils les réfugiés alors que d'autres pays ayant les mêmes valeurs qu'eux ne font rien ?*

Avec ses moyens financiers, son taux de chômage à 5,5% (selon le World Facebook), une croissance économique de 3,6% et une densité de population de l'ordre de 14 habitants/km², l'Arabie saoudite devrait logiquement montrer **l'exemple en accueillant chaleureusement ses coreligionnaires**, d'autant plus qu'elle aurait contribué financièrement à la montée de l'EI. (Journal de Montréal, 13 sept. 2015).

Meanwhile, wealthy Gulf States such as Saudi Arabia, Kuwait, Bahrain, Qatar, and the United Arab Emirates have each yet to accept any Syrian refugees. Despite their proximity to Syria, not to mention a shared religion with most of the refugees, these regional powers in the Middle East **have been missing in action**. (Toronto Sun, 5 sept. 2015).

Ces passages replacés dans leur contexte déresponsabilisent en quelque sorte les pays occidentaux en général et le Canada anglais/Québec en particulier en montrant que ce ne devrait pas être nous qui accueillons les réfugiés, mais plutôt les Pays du Golf (mitigation de « nos » défauts (Van Dijk,

1998)). C'est aussi une manière de démontrer à quel point nous sommes généreux parce que *nous accueillons alors que ces derniers ne font rien*.

En bref, pour le discours 1, les « eux » sont tous ceux qui posent des actions en défaveur de l'accueil des réfugiés alors que pour les discours 2 et 3, ce sont tous ceux qui prennent la décision d'accueillir *naïvement*⁸² les réfugiés syriens.

L'« autre » dans les presses québécoises et ontariennes

Nous venons d'identifier les différents « eux » se retrouvant dans le corpus analysé, mais qu'en est-il de l'« autre » pour les discours dans lesquelles les Syriens n'occupent pas cette position ?

Nous avons constaté dans notre corpus que lorsque les réfugiés syriens sont considérés et décrits comme un « eux », ils sont fréquemment comparés à des exemples hypothétiques ou réels de ce que seraient un *réfugié idéal* ou des réfugiés méritant⁸³ l'asile, nous ramenant comme nous l'avons vu dans le chapitre 1 à la potentielle existence d'une représentation partagée des réfugiés. La manière dont ces réfugiés idéaux sont construits, comme nous l'avons vu au chapitre précédant, ne les place pas en égalité avec le « nous » du modèle triangulaire de Winter (2011) (voir raisonnement du chapitre 1), mais ils font tout de même partie des « nous en situation d'accueil » ce qui fait de ces réfugiés hypothétiques et idéaux un « autre ». Concrètement, on retrouve dans les articles des comparaisons entre les Syriens et des cohortes précédentes de réfugiés qui ont été accueillies au Canada. C'est le cas des Vietnamiens :

Certains évoquent les "boat-people" vietnamiens des années 1970. Risible comparaison. À l'époque mes parents avaient parrainé deux jeunes vietnamiens qui vécurent chez nous un temps. Ils ne demandaient qu'à s'intégrer et non à pouvoir vivre "selon leurs valeurs" dans des ghettos ethnoreligieux. Les "boat-people" n'étaient pas non plus infiltrés par des poignées de fanatiques religieux. (Journal de Montréal, 16 sept. 2015).

Dans d'autres passages, les allusions sont plus subtiles. Effectivement, dans les discours négatifs (discours 2 et 3), des caractéristiques négatives sont attribuées aux Syriens afin de délégitimer leurs revendications à l'asile. Parmi ces caractéristiques négatives, on retrouve le fait qu'ils sont

⁸² Le terme qui ressort de leurs propos et non le nôtre.

⁸³ Labman (2011) aborde d'ailleurs ces deux catégories de réfugiés dans son texte et elle n'est pas la seule. Plusieurs auteurs soulignent que les réfugiés sont perçus comme appartenant à deux catégories différentes. La première étant ceux méritants l'asile et ceux qui ne mériteraient pas l'asile, appelés par certains les *queue jumpers* ou les *bogus refugees* (voir notamment (Huot, Bobadilla, Laliberte Rudman, & Bailliard, 2015) et (Olsen, El-Bialy, Mckelvie, Rauman, & Brunger, 2014)).

des profiteurs ou des suspects de terrorisme (criminalisation des réfugiés) (voir chapitre 1). Nous pourrions déduire que des individus qui ne possèderaient pas ces caractéristiques pourraient bien être accueillis parmi les « nous en situation d'accueil ». Qui sont ses individus ? Les articles ne les identifient pas clairement. Cependant, la description qui est faite des réfugiés vietnamiens démontre que le discours construit un réfugié idéal qui lui pourrait être accepté. Ce réfugié existe-t-il dans la réalité ? C'est une bonne question.

D'autres passages, comme nous l'avons vu dans le chapitre I, nous montrent également l'existence de deux types de réfugiés dans les mentalités canadiennes. Parmi ces passages, on retrouve ceux qui distinguent les réfugiés qui se déplacent pour faire une demande d'asile dans un pays d'accueil et ceux qui attendent dans les camps de réfugiés :

It is too easy to utter bromides about open doors – libertarians and humanitarians are quick to say let everyone in – when we know the knock-on effects could make it worse. How? By encouraging a mad dash that will stoke people smuggling; by creating massive bottleneck that will delay speedy resettlement by **displacing legitimate refugees who will inevitably be crowded out by the rush of those with more resources to make the leap across an ocean or a continent**. What about the genuine victims of war who languish for years in refugee camps [...] (Toronto Star, 13 sept. 2015).

Les seconds sont toujours préférés au premier (voir Macklin, 2005, p. 366). Nous voyons par ces deux passages que ce ne sont pas l'ensemble des réfugiés qui sont considérés comme des « eux », mais bien qu'il pourrait y avoir des groupes qui fasse partie de l'« autre ». Ces groupes sont parfois identifiés, parfois non. Cependant, nous pouvons voir que le langage est le même. Les réfugiés qui sont profiteurs et représentant une menace à la sécurité ne sont jamais acceptés dans la construction du « nous en situation d'accueil ». La différence de ceux à qui est attribué le « eux » dépend uniquement des discours identifiés dans le chapitre 1. La question que nous pouvons poser est : est-il possible que dans une situation différente où le contexte politique serait différent, ces positions fluctuent ?

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons vu qu'alors que les Torontois ne définissaient pas leurs identités par rapport au Québec, certains Montréalais se définissent toujours de manière explicite par rapport au Canada anglais. Cependant, ce discours n'est pas majoritaire et même plutôt marginal. L'« eux » se retrouve davantage tant du côté des journaux anglophones que du côté des journaux francophones dans les Partis politiques qui n'adoptent pas la même position que soi par rapport

aux réfugiés syriens — qu'elle soit positive ou négative. On a aussi remarqué que souvent les auteurs qui adoptent un discours négatif envers les réfugiés syriens les comparent avec d'autres réfugiés qui mériteraient l'asile.

Chapitre III —Les « Nous » dans les « deux solitudes »

Comme l'affirme Bauder (2011, Chapitre 1) dans son ouvrage sur la dialectique entre l'immigration et la formation identitaire, l'identité du « nous » se forme et s'affirme en relation avec l'« autre ». Ainsi, logiquement, après avoir identifié les « eux » et les « autres » se retrouvant dans notre corpus, ce chapitre s'attardera aux « nous » décelables entre les lignes des articles médiatiques étudiés. Cela nous permettra de mieux comprendre la formation du « nous en situation d'accueil » dans les « deux solitudes ». Nous avons également pensé à aborder plus largement les caractéristiques de ces « nous ». Cependant, nous nous sommes aperçus, sans grande surprise d'ailleurs, que les « nous » étaient systématiquement associés à la générosité et à l'ouverture à l'« autre ». Cette perception de soi se retrouve également dans les articles d'auteurs qui refusent d'accueillir les Syriens au Canada ou désirent ralentir l'accueil. Dans leurs cas, on affirme que le « nous » est généreux avec prudence. Nous nous sommes, donc, limités à explorer qui était le « nous », beaucoup plus riche en information.

Qui est le « nous » dans les journaux analysés ?

Suite à une première analyse du corpus à l'aide de l'Ideological Square (IS) de Van Dijk (1998), il a été possible d'identifier plusieurs « nous ». Dans les lignes subséquentes, nous ferons une analyse de ces derniers afin de déterminer, à l'aide de la formule triangulaire de Winter (2011) qu'elles sont les « nous en situation d'accueil » dans le Québec francophone et au Canada anglais. Bien que pour certains articles ceux-ci ont été difficiles à identifier, voici un aperçu des « nous » se trouvant dans chaque journal sélectionné:

Journaux Les « Nous » identifiés	JDM	LP	TStar	TSun
Occidents/Pays occidentaux	4	2		2
Population des pays occidentaux	1			
Humanité		1		
Réfugiés/immigrants		1	1	
Canadiens	6		21	11
Canada		7	11	13
Canada avant Harper		1		

Canada et Québec	4	2		
Québécois	11	3		
Communauté anglophone du Québec				
Ontariens				1
Impossible ou difficile à déterminer	12	6	3	1
Autres				1

Tableau 6 – Répartition des « nous » pour chaque journal analysé.

Quelques petites notes importantes pour la compréhension de ce tableau :

- 1) Les textes classifiés parmi les trois premiers « Nous » de ce tableau sont des textes qui adoptent une appartenance supranationale. Cependant, nous avons remarqué dans ces textes que ces appartenances ne viennent pas en contradiction avec une autre appartenance qui elle pourrait être nationale — p.ex. envers le Québec ou le Canada. En d’autres mots, malgré une association explicite à une identité supranationale, il n’y a aucune indication dans les textes que les auteurs ne s’associent pas simultanément au Canada ou au Québec, par exemple. Il est possible d’être Occidentaux tout en étant Canadiens. C’est en considérant cet aspect que nous avons choisi de ne pas aborder ces « nous » dans notre analyse.
- 2) Certains articles se retrouvent dans plusieurs catégories. Plus spécifiquement, les articles qui se retrouvent dans la section verte sont souvent écrits par des auteurs issus de l’immigration qui s’associent dans les textes à la fois à cette identité migrante et à une autre identité telle que le Québec ou le Canada.
- 3) Vous remarquerez dans les sections mauves et bleues qu’une nuance est faite entre un « nous » *Canadiens* et un « nous » *Canada* et même chose pour le Québec. Nous avons remarqué en faisant notre analyse que certains articles semblaient distinguer en fait l’élite dirigeante de la population (voir chapitre II). Il s’ensuit que lorsqu’un article est classé dans le « nous » canadiens ou québécois, c’est qu’il fait une distinction entre l’élite et la population. Si au contraire un article est classifié dans les « nous » Québec ou Canada, c’est qu’il ne fait pas de distinction entre ces deux groupes.
- 4) Il y a également un « nous » qui se nomme *Canada et Québec*. Les articles classés sous ce dernier sont des articles dont les auteurs semblent s’attacher – en termes d’appartenance – à la fois au Québec et au Canada.
- 5) Finalement, les articles qui se retrouvent dans la catégorie *Impossible ou difficile à déterminer* sont des articles dont le contenu ne nous a pas permis d’opérer une classification sans faire preuve d’un degré d’interprétation qui demeurerait dans la posture d’objectivité nécessaire à une recherche scientifique.

Tout comme dans les autres chapitres, cette classification des articles a été effectuée à l'aide de l'*Ideological Square* (IS) de Dijk (1998). Plus précisément, nous avons cherché à cibler où il avait minimisation des défauts et maximisation des qualités, ce qui nous a permis d'identifier les « nous » pour chaque article. Toutefois, comme l'a souligné le premier chapitre, ce n'est pas parce qu'on minimise les défauts que ce groupe est nécessairement le « nous ». Il peut être un groupe inclus dans le « nous en situation d'accueil » conditionnellement — le « autre ». Il se peut également que le « nous » décrive les caractéristiques d'un groupe, non pour s'associer directement avec celui-ci, mais simplement pour décrire ses aspirations. C'est la raison pour laquelle il a également été question de porter attention au langage employé pour décrire certains groupes. De fait, les appartenances sont souvent exprimées explicitement dans les textes à l'aide de pronoms personnels tels que « *notre gouvernement* » ou « *nous, canadiens* » ont également été prises en compte dans l'identification des « nous ». Explorons de plus près les résultats de notre analyse.

Le(s) « nous » dans les journaux anglophones

Dans les journaux torontois choisis, un total de six « nous » ont été identifiés sans compter les articles pour lesquels le « nous » était *impossible à identifier*. Ces « nous » sont:

- 1) **Toronto Star (TStar)** : Les Canadiens, le Canada, réfugiés, humanité
- 2) **Toronto Sun (TSun)** : Le Canada, les Canadiens, Ontariens, pays occidentaux

Malgré la présence de cette panoplie de « nous » dans les articles, comme le démontre le tableau ci-dessus, deux sont largement majoritaires dans les deux journaux⁸⁴. Ce sont les Canadiens et le Canada. Comme susmentionnée, la décision a été prise de séparer ces deux « nous » parce que la plupart du temps les auteurs des articles font une distinction entre la population et les élites gouvernantes dans les journaux anglophones. D'ailleurs, le chapitre II des résultats a bien démontré que le PLC et le NPD pour le TSun et le PCC – ou plus spécifiquement leur comportement – pour le TStar était un « autre ». Cette distinction se retrouve, donc, naturellement au niveau des « nous ». Analysons concrètement ce que cela signifie.

⁸⁴ Les autres « nous » se retrouvent uniquement à occuper cette position dans 1 seul article pour chaque journal. Ces « nous » sont, donc, très minoritaires. De plus, il est possible d'expliquer ces « nous » tout simplement par le contexte d'écriture. Par exemple, le « nous » ontariens provient du fait que le journal est publié en Ontario.

Du côté du TStar, les articles qui ont un « nous » *Canadiens* opposent, notamment, la générosité des Canadiens à la position du gouvernement formé par le PCC. D'ailleurs, nous avons vu ce point dans le chapitre II lorsqu'il a été mentionné que le gouvernement d'Harper était décrit négativement dans la grande majorité des articles du journal TStar analysés.

First, no one wants to just stand on the sidelines. Canadians want to do something – anything – to help refugees escaping Syria's civil war if only someone will lead the way. Canadians – everyone, it seems, except the federal government – are moving into that political vacuum. (Toronto Star, 13 sept. 2015).

Ce passage a pour contexte les informations selon lesquelles le Canada aurait refusé d'accueillir la famille du petit Alan Kurdi au pays et les discussions, suites à ces événements, sur la responsabilité du Canada dans la mort du bambin. En considérant ce contexte, le lecteur comprend qu'outre critiquer le gouvernement de Stephen Harper pour son inaction, l'auteur de ces lignes défend également la population canadienne. De fait, il mentionne que les *Canadiens veulent aider* et que le gouvernement fédéral de Stephen Harper est l'exception à la règle. Sans le dire explicitement, l'auteur semble dire *on ne peut pas blâmer l'ensemble des Canadiens uniquement en raison des comportements d'un seul ou de ses représentants*. Ce raisonnement n'est pas unique dans le corpus du TStar. Il y a, en effet, d'autres exemples tels que celui-ci :

Time and again, through good and years and bad, **Canadians have shown themselves to be generous towards people** caught in desperate situations abroad [...] We took in 37, 000 Hungarians in little more than a year back in the mid-1950s. A decade later, it was 11, 000 Czechs fleeing communism. In the 1970s thousands of Ugandan Asians were airlifted to Canada and at the end of that decade Canadians open their hearts and their homes to 60 000 "boat people" from Southeast Africa. (Toronto Star, 4 sept. 2015)

À première vue, ce passage semble vanter les mérites du Canada en matière d'accueil des réfugiés. Cependant, la suite de l'article en fait est une critique des actions actuelles du Canada et met l'accent sur les « bévues » du gouvernement conservateur.

Yet in the face of what Canada's immigration minister calls "the biggest humanitarian crisis of our time," this country has not stepped up in a way that honours its proud tradition of extending sanctuary to those in acute danger. With millions displaced in the Middle East, the federal government has talked big and acted small. (*Ibid.*)

Dans ces deux passages, on remarque que l'auteur semble faire une distinction entre les Canadiens et le gouvernement de Stephen Harper. Il semble affirmer que les Canadiens ont toujours été

généreux et que la raison pour laquelle le Canada ne fait pas preuve de générosité actuellement, c'est en raison du PCC. En d'autres termes, l'auteur minimise la contribution des Canadiens dans l'inaction du Canada en rejetant le blâme sur le gouvernement de Stephen Harper. Il fait complètement abstraction du fait que ce sont les Canadiens qui ont élu ce gouvernement. Pour ajouter à cela, l'auteur semble aussi souligner les vertus passées des Canadiens comme s'il cherchait à mettre l'accent sur celles-ci plutôt que la *piètre performance* canadienne au moment des faits.

Du côté du TSun, on retrouve également ce type de raisonnement. Toutefois, le défaut minimisé est différent. De fait, alors que dans le TStar on minimise la responsabilité des Canadiens en ce qui concerne l'inaction du Canada en matière d'accueil des réfugiés syriens, dans le TSun il y a plutôt une minimisation du racisme et de la xénophobie de la tranche de la population canadienne qui désire freiner ou arrêter l'accueil de ces déplacés.

A poll shows that 51% of Canadians are opposed to the large number and haste. Political leaders have rightly expressed security concerns. Even with this truth refugees have hit the jackpot. Getting to come here is like a lottery win. This is not a racist country with racist police as some wrongly allege. It's a country with warm, generous people of all political stripes, from everywhere in the world including being born right here. (Toronto Sun, 24 nov. 2015)

Canadians already want to and know how to help. They were busy making a difference back when Trudeau was posing for selfies in Turkey. [...] The opposition to Trudeau's plan isn't based on xenophobia or anti-immigration. The Angus Reid institution poll found that the most popular option for Canadians – backed by 46% of respondents – was to still bring 25, 000 refugees but to take more time to make security check. (Toronto Sun, 22 nov. 2015)

Dans les deux passages cités, les auteurs cherchent à défendre les Canadiens quant à leurs désirs de réviser le plan d'accueillir 25 000 réfugiés avant la fin de l'année 2015 proposée par le gouvernement du PLC. Ils rejettent l'idée que leur demande proviendrait d'un sentiment xénophobe – ce qui est perçu négativement – en soulignant que leur revendication est basée sur des motifs sécuritaires. La sécurité étant une responsabilité étatique envers sa population, souligner celle-ci comme motif aux revendications permet à l'auteur de réfuter l'idée que les Canadiens se baseraient sur l'émotion – xénophobie – pour formuler leurs demandes en affirmant que c'est plutôt une question de logique — sécurité. D'autres passages au sein des articles du TSun défendent

plutôt la générosité du Canada en face de certaines critiques formulées à son égard suite à la découverte du corps d'Alan :

Canada has already resettled **nearly** 22, 000 Iraqis and 2, 300 Syrians, and Prime Minister Stephen Harper committed to resettling **an additional** 20, 000 Syrians over the next few years. By comparison, the entire European Union has agreed to **take only** 32,500 refugees on a voluntary basis although Germany has recently agreed to do much more on its own. (Toronto Sun, 5 sept. 2015).

Germany, and the European Union, doesn't have much of a choice: Most migrants just "show up". By contrast, most migrants who come to Canada don't just show up; they're selected. Canada gets accused of cherry-picking: only 11% of immigrants are refugees. But Canada has already the highest per capita rate of legal immigration in the world: 250 000 a year. Along with the U.S. and Australia, UN figures show that Canada is among the top three refugee resettlement countries in the world. (Toronto Sun, 10 sept. 2015).

Per capita, Canada does more to help refugees through the UNHCR than any other country in the world. Germany is no doubt being generous, but so is Canada. (Toronto Sun, 12 sept. 2015).

Dans ces passages, le Canada est toujours représenté comme faisant preuve de générosité exemplaire en matière d'immigration et d'accueil des réfugiés comparativement à d'autres pays – p.ex. les pays européens. Alors que d'autres articles – surtout ceux du TStar – vont souligner à quel point les entrées d'immigrants sous le gouvernement de Stephen Harper ont été faibles, les auteurs de ces articles soulignent le contraire (minimisation des défauts). De fait, on voit que les auteurs utilisent des nombres précis avec des adverbes tels que *nearly* et *an additional* pour souligner l'importance du nombre d'individus ayant été accepté sous ce gouvernement. D'un autre côté, l'adverbe *only* est employé pour discréditer la contribution européenne. Le second passage est également intéressant. Il reprend une critique fréquemment formulée à l'égard du Canada — c.-à-d. que ce dernier ferait du « *cherry picking* » pour sélectionner les immigrants et réfugiés qui seront admis sur son territoire, ce qui est normalement considéré comme un défaut par d'autres acteurs⁸⁵ — pour en faire une qualité (minimisation des défauts et maximisation des qualités). L'auteur des lignes mentionne directement que l'approche canadienne de sélection est en fait davantage généreuse parce que les Canadiens ne sont pas obligés d'accueillir et qu'ils choisissent par générosité de le faire. De leurs côtés, les pays européens y seraient obligés par la force de leur

⁸⁵ Par autres acteurs, on entend les acteurs sociaux qui interviennent dans d'autres presses écrites.

contexte géographique, ce qui signifierait en fait qu'ils ne sont pas aussi généreux que le Canada car ce dernier n'est pas forcé d'accueillir, mais choisit d'accueillir.

Un autre constat découlant de l'analyse est que le « nous », tant pour le TSun que le TStar, change en fonction de la date de publication des articles. Les passages qui viennent d'être cités ont tous été publiés dans le TSun alors que le gouvernement était formé par le PCC — ce qui correspond dans notre échantillon aux articles publiés dans les deux semaines subséquentes à la découverte du corps d'Alan en Turquie. Ces articles ont pour « nous » le Canada. À l'inverse, les articles cités précédemment pour le TSun ont pour « nous » les Canadiens et ont été publiés suite aux attentats de Paris le 13 novembre 2015 alors que le gouvernement était formé par le PLC. Ainsi, il serait possible d'avancer que l'appartenance au Canada ou aux Canadiens fluctue en fonction de la conjoncture politique à Ottawa. Bien que la majorité des articles adoptent cette logique, il y a tout de même des exceptions :

Canada was the villain because this, as originally and widely reported, was one death we could definitely have prevented. And if that is an intrinsically unfair condemnation of my country – it could have been any youngster whose parents had applied for refugee to any nation, Canada the victim of "optics", this haunting photo – well then to bad. (The Toronto Star, 4 sept. 2015)

Publié le 4 septembre 2015, ce passage du TStar ne semble pas jeter automatiquement le blâme sur le gouvernement de Stephen Harper quant à la responsabilité du Canada dans la mort d'Alan. Il semble plutôt minimiser la contribution du Canada et sa responsabilité (minimisation des défauts) dans les événements ayant causé la mort du bambin. De fait, en affirmant que « *it could have been any youngster whose parents had applied for refugee to any nation* », l'auteur semble mettre l'accent sur la responsabilité collective des pays dans le monde en soulignant le hasard de la situation. Même si le reste de l'article souligne les torts du Canada et qu'ils soulignent le rôle du gouvernement conservateur dans cet échec, l'auteur semble toujours conclure son argumentaire en prenant la défense des actions canadiennes :

We dodged a bullet – can't blame us for Alan and his equally dead kin – but we can as hell share the blame for all the many other Alans. Canada has done disgracefully little to alleviate what's been described as the worst refugee crisis since the Second World War. [...] It isn't just Canada, of course, that has turned a blind eye and deaf ear to the crisis. In Budapest this week, police blocked refugees from boarding trains heading to Germany. Thursday the Hungarian prime minister had a stern message for migrants: "please don't come". (*Ibid.*)

Dans ce deuxième passage du même article, le lecteur peut facilement déceler un certain mécontentement par rapport aux agissements du Canada. Néanmoins, ce passage se conclut par une minimisation des défauts du Canada selon l'IS de Van Dijk (1998). De fait, on voit que l'auteur souligne que le Canada n'est pas seul dans ce bateau. Ainsi, en analysant la structure de l'article et en considérant que ce passage se trouve à la fin de l'article, il est possible de dire que le « nous » est dans le cas de cet article le Canada malgré sa date de publication. Des articles comme celui-ci, bien qu'existant, sont plutôt rares dans le corpus analysé.

Le(s) « nous » dans les journaux québécois francophones

Du côté des journaux montréalais francophones, les « nous » ont été plus difficile à identifier. En effet, les articles du côté des journaux québécois semblent avoir des « nous » qui sont moins explicitement exposés dans le corps des textes. Pour le JDM, cet aspect est davantage criant que dans LP. Nous avons tout de même réussi à identifier les « nous » suivant :

- 1) **La Presse (LP):** Canada, impossible ou difficile à déterminer, québécois, Canada et Québec, Occident/pays occidentaux, Canada avant Harper, réfugiés/immigrants, Humanité.
- 2) **Journal de Montréal (JDM)⁸⁶:** Québécois, impossible ou difficile à déterminer, Canadiens, Canada et Québec, Occidents/pays occidentaux, populations des pays occidentaux

Tout comme pour les journaux anglophones de Toronto, dans les journaux québécois francophones, nous retrouvons des « nous » majoritaires. De fait, la majorité des articles pour le JDM et le LP adopte pour « nous » le Canada, le Québec et/ou leur population respective. Au niveau des différences entre les deux journaux, elles demeurent significatives. De fait, alors que dans LP la proportion d'articles ayant pour « nous » le Québec et les Québécois est très faible, c'est tout le contraire dans le JDM. Effectivement, dans le JDM, on retrouve quatre fois plus d'articles qui auraient pour « nous » le Québec que dans le journal LP (11 articles pour le JDM et uniquement 3 pour LP). De plus, on retrouve dans les journaux des articles qui semblent avoir pour « nous » à la fois le Québec et le Canada et/ou dans lesquelles les auteurs s'associent explicitement

⁸⁶ Veuillez noter que dans ce chapitre nous avons choisi de séparer le MG des autres journaux québécois. Étant donné que cette thèse a pour objectif de comparer les « deux solitudes » et que le MG sera utilisé afin de peaufiner l'analyse dans le dernier chapitre de cette partie (la discussion). De plus, il semble se distinguer des autres journaux québécois.

au Canada, mais dans lesquelles on retrouve parallèlement certains indices de tensions entre les « deux solitudes ».

Il y a quelque chose de profondément inspirant dans l'appel du nouveau gouvernement à un dépassement collectif de générosité [...] Nous sommes tous interpellés à participer à une corvée collective. **Le gouvernement Trudeau a pris un engagement ambitieux en matière de réfugiés. Le fédéral détient d'ailleurs la responsabilité constitutionnelle du dossier des réfugiés. C'est lui qui détermine le nombre de réfugiés ainsi que le rythme de leur entrée au pays** [...] Nous sommes des privilégiés dans le monde. Nous avons un devoir d'aider. Malgré cela [...] (Journal de Montréal, 14 novembre 2015).

Comme mentionné ci-dessus, le « nous » est associé explicitement au Canada dans ce passage. À première vue, on ne trouve pas d'opposition directe entre le Canada et le Québec. Il y a même une association entre les propositions du *nouveau gouvernement* de Justin Trudeau et la population canadienne et/ou québécoise lorsqu'il est mentionné que « *nous sommes tous interpellés* » par l'appel du gouvernement à participer à l'accueil des réfugiés. Malgré cela, une portion de l'article peut faire douter le lecteur quant à l'appartenance identitaire de l'auteur (voir passage surligné ci-dessus). Il y a un fait particulièrement unique dans l'article. Plutôt que de mentionner uniquement Justin Trudeau ou son gouvernement, l'auteur y ajoute l'adjectif « fédéral ». Effectivement, dans ces quelques lignes on remarque que l'auteur souligne que les décisions prises en matière d'accueil des réfugiés ne sont pas prises par le gouvernement québécois, mais bien par le gouvernement fédéral. On pourrait en déduire que l'auteur cherche à dire que s'il y a problèmes et/ou bévues, la responsabilité devra reposer sur ce dernier. Comment interpréter ce « nous » ? L'ambiguïté ressortant de la lecture de ce passage se trouve également dans d'autres articles qui semblent combiner deux appartenances :

De toute façon, le Canada est déjà passé par là, le Québec aussi. On sait donc à quoi pourrait ressembler la suite, qui sera discutée demain à Montréal lors d'une importante rencontre, puis qui sera détaillée dans le plan fédéral. (La Presse, 18 nov. 2015).

Dans ce passage, le Canada et le Québec sont nommés conjointement avec le pronom personnel *on*. Il est impossible de déterminer avec certitude si l'une de ces appartenances prime sur l'autre. Au surplus, on semble vanter l'expertise québécoise et canadienne en disant que le Canada et le Québec sont « *déjà passés par là* » comme pour dire que la connaissance de l'accueil des réfugiés est chose acquise. On maximise, donc, à la fois les qualités du Québec et les qualités du Canada.

Mais, pourquoi l’auteur a choisi de nommer les deux ? Les deux appartenances ne semblent pas se contredire. En même temps, la seule existence de ce type de passage nous laisse croire que l’appartenance dans la communauté francophone montréalaise est complexe et bien entendu chargée d’histoire.

Un autre élément permet de distinguer les articles francophones québécois des articles torontois, à savoir la composition des articles qui ont été classifiés dans la section impossible ou difficile à déterminer. Effectivement, du côté du Canada anglais, la plupart des articles classifiés dans ce nœud Nvivo l’ont été en raison qu’ils n’identifient tout simplement pas de « nous » dans la manière dont ils sont écrits. Ils décrivent par exemple simplement les réfugiés sans se positionner par rapport à ces derniers. Or, du côté des articles francophones, plusieurs articles classifiés dans cette catégorie identifient en fait un « nous », il était tout simplement impossible pour nous de déterminer – sans interprétations subjectives – qui était ce « nous »⁸⁷.

Pour d’autres articles, les « nous » semblent plus aisés à identifier, que ce soit dans LP ou dans le JDM, on retrouve des passages où le « nous » semblent être uniquement le Canada :

Vous et votre parti prétendez vouloir ainsi notamment poursuivre la tradition du **Canada** d’être une terre d’accueil pour les réfugiés. Mais la situation est bien différente de l’époque où **nous** avons ouvert nos portes à des millions de réfugiés cambodgiens et vietnamiens. Je cite cet exemple, car vous ne cessez de faire ce parallèle qui n’a pas sa raison d’être. (Journal de Montréal, 16 nov. 2015)

Le **Canada** est un grand pays. Et l’un des plus riches de la planète. Ne pourrait-on pas allier la doctrine de Trudeau à celle d’Harper ? **Nous** montrer généreux dans notre accueil et courageux dans notre combat ? (Journal de Montréal, 5 sept. 2015).

Après tout, **nous, Canadiens**, sommes un peuple chaleureux et accueillant. Nous sommes « le meilleur pays au monde » comme a déjà dit Jean Chrétien, ex-premier ministre du Canada. (La Presse, 24 nov. 2015).

En comparaison avec la contribution d’autres pays développés, le Canada n’a pas à rougir de son action. Oui, il pourrait faire plus, mais encore faut-il roder le système d’accueil mis en place dans un contexte de crise. (La Presse, 14 nov. 2015).

⁸⁷ En bref, dans ces articles il y a emploi du terme « nous » sans association à aucun groupe concret, soit le Québec soit le Canada.

De fait, les trois premiers passages précédemment cités semblent tous associer directement le pronom personnel *nous* au Canada (voir mots surlignés) alors que les deux derniers passages semblent maximiser les qualités du Canada, ce qui selon Van Dijk (1998), nous le rappelons, est un indicateur d'opinion et d'appartenance. En effet, on voit dans le troisième passage cité que les Canadiens sont chaleureux et accueillants alors que dans le quatrième on minimise également les défauts du Canada en disant que ce dernier *n'a pas à rougir de son action*. En d'autres mots, le Canada ne devrait pas avoir honte de ce qu'il fait.

Dans certains articles, c'est plutôt le Québec et les Québécois qui occupent la place du « nous ». Voici d'ailleurs quelques exemples :

Les autorités politiques du Canada et du Québec ne devraient pas balayer du revers de la main les craintes de leurs populations. [...] Les **Québécois ne sont pas racistes parce que, comme nombre de populations européennes et d'États américains**, ils ont des craintes légitimes dans le contexte des attentats horribles qui ont frappé Paris. (Journal de Montréal, 19 nov. 2015)

Moins de 48 heures après les attentats, Philippe Couillard s'est fendu d'une déclaration odieuse en s'inquiétant de la tentation xénophobe qui traverserait les **Québécois** parce qu'un grand nombre s'inquiéterait de l'arrivée massive de réfugiés syriens dans les prochaines semaines et les prochains mois. (Journal de Montréal, 17 nov. 2015).

Le bilinguisme n'est pas un choix, mais une nécessité pour les **Québécois** francophones certes, mais comment croire à l'intégration des immigrants qui débarquent chez **nous** pour trouver un refuge s'ils ignorent notre culture et notre langue. (Journal de Montréal, 28 nov. 2015).

Dans ces passages, les auteurs associent clairement le « nous » au Québec. On retrouve dans le premier passage une défense des Québécois par rapport aux autorités politiques québécoises (minimisation des défauts). Les Québécois sont, donc, perçus positivement par l'auteur. Au surplus, si on regarde la première partie de la citation ci-dessus on voit qu'il y a mention du Canada dans le texte, mais l'auteur semble prendre une certaine distance envers le Canada et ses autorités politiques en utilisant des pronoms impersonnels pour décrire les autorités politiques – comme *les* plutôt que *nos*. Or, l'auteur adopte tout de suite après la première ligne une approche dans laquelle il y a une minimisation des défauts des Québécois en affirmant qu'ils ne sont ni *racistes* ni *xénophobes*. Ainsi, l'auteur prend le temps et l'espace dans son article pour défendre les Québécois, mais pas les Canadiens. Van Dijk (1998) mentionne dans son texte qu'un auteur insère dans le corps de son texte ce qui lui semble important. Considérant cela, si l'auteur ne prend pas le temps de défendre

le Canada dans son article c'est que cette information n'est pas importante pour lui et que la défense des Québécois est beaucoup plus importante. En d'autres mots, dans ce cas-ci le fait que ce soit les Québécois et non les Canadiens qui sont défendus tout au long de l'article laisse suggérer que l'appartenance de l'auteur se situe au niveau des premiers et non des deuxièmes. La deuxième citation prend également la défense des Québécois par rapport aux autorités politiques québécoises tandis que la dernière démontre une association explicite entre le « nous » et le Québec dans son ensemble.

Dans un article publié en 2017 (Winter & Déry, 2017), nous avons souligné cette ambiguïté en disant, entre autres, que les journaux torontois semblaient plus directs que les journaux montréalais francophones lorsqu'ils défendaient les actions canadiennes. Plus précisément, on retrouve moins d'articles au Québec qui défendent de manière virulente les actions du Canada⁸⁸ ou les Canadiens en minimisant énormément leurs défauts. Concrètement, la manière d'écrire les articles semble être différente comme le démontre ce passage :

Selon les premières informations publiées hier matin, la famille d'Aylan avait fait une demande d'asile au Canada, mais celle-ci aurait été rejetée au début de l'été. Ottawa a depuis nié avoir traité une demande de parrainage par les parents d'Aylan [...]

Ce n'est pas une raison pour les refouler. Les familles d'Aylan et de son oncle Mohammad ont fui une ville ravagée par la guerre. Elles pouvaient compter sur des proches prêts à les accueillir au Canada. C'est assez pour leur ouvrir les portes du pays, sans s'empêtrer dans des détails bureaucratiques. [...]

Après l'insurrection du Budapest en 1956, le Canada avait accueilli 37 000 réfugiés hongrois fuyant la dictature soviétique. [...] À côté de ces chiffres, les 2374 réfugiés syriens accueillis par le Canada jusqu'ici représentent une microgoutte dans un océan de besoins. [...]

Il y a huit ans encore, **le Canada** était l'un des deux ou trois principaux pays d'accueil pour les réfugiés. Depuis, **nous** avons dégringolé en 15^e place. (La Presse, 4 sept. 2015).

On voit dans ce passage qu'à l'instar des articles du TStar (cités ci-dessus) il y a critique des actions du Canada ayant mené à la mort du petit Alan. Cependant, contrairement aux articles du TStar, on ne fait pas référence spécifiquement au gouvernement de Stephen Harper dès le début de l'article,

⁸⁸ Quoique ces articles existent même dans les journaux francophones. Il suffit de donner pour exemple, l'article publié dans LP par l'ancien premier ministre Jean Chrétien (La Presse, 12 septembre 2015) et celui publié par le ministre de l'immigration de l'époque — John McCallum (La Presse, 25 novembre 2015).

mais plutôt à Ottawa. De plus, l'auteur semble prendre ses distances d'avec le Canada et le critique pour ce qu'il est aujourd'hui. Finalement, ce n'est qu'à la fin de l'article que l'auteur semble associer le Canada, au « nous », malgré que l'ensemble de l'article semble dresser un portrait plutôt négatif du pays.

Conclusion

Pour conclure, l'identification des « nous » a permis de démontrer qu'il y avait des différences entre les « deux solitudes ». La principale d'entre elles, et celle qui à nos yeux demeure la plus significative, est la difficulté d'identifier le groupe d'appartenance pour les journaux québécois francophones. Effectivement, contrairement aux journaux anglophones qui n'ont que deux « nous » oscillant en fonction de qui détient le pouvoir politique à Ottawa, pour les journaux québécois les « nous » sont plus nombreux. De plus, dans plusieurs articles il semble impossible de déterminer qui est le « nous », soit parce que l'auteur de l'article s'associe à la fois au Québec et au Canada ou qu'il y a un certain détachement de l'auteur par rapport à sa description du Canada et aucune appartenance clairement identifiée au Québec. Mettons maintenant ensemble les résultats des trois derniers chapitres pour les analyser à la lumière de la revue de littérature et d'ainsi tirer des conclusions par rapport à la formation du « nous en situation d'accueil » dans les « deux solitudes ».

Chapitre IV — Discussion

Les trois précédents chapitres ont permis de souligner l'existence de plusieurs imaginaires au Québec et au Canada anglais quant à l'identité en situation d'accueil. Si nous combinons la totalité des conclusions tirées ci-dessus pour former des formules complètes à l'aide du modèle triangulaire (Mod. T) de Winter (2011), nous obtenons les « nous en situation d'accueil » suivants⁸⁹:

Journaux Torontois						
Nous	+	Autre	=	Nous en situation d'accueil	≠	Eux
Canadiens ou Canada (période)	+	Réfugiés syriens	=		≠	État islamique/terroristes; Tous ceux qui font preuve de fermeture envers les réfugiés
Canadiens ou Canada (période)	+	Réfugié idéal (hypothétique)	=		≠	État islamique/terroristes; syriens (potentiel terroriste); ceux qui font preuve de naïveté dans l'accueil des réfugiés
Journaux montréalais francophones						
Ambigu	+	Réfugiés syriens	=	Nous en situation d'accueil	≠	État islamique/terroristes; tous ceux qui font preuve de fermeture envers les réfugiés
Ambigu	+	réfugiés idéaux et hypothétiques (inexistants)	=		≠	État islamique/terroristes; réfugiés syriens (potentiels terroristes); tous ceux qui font preuve de naïveté dans l'accueil des réfugiés
Canada ou Canadiens	+	Réfugiés syriens	=		≠	État islamique/terroristes; tous ceux qui font preuve de fermeture envers les réfugiés
Canada ou Canadiens	+	Réfugiés idéaux et hypothétiques (inexistants)	=		≠	État islamique/terroristes; réfugiés syriens (potentiels terroristes); tous ceux qui font preuve de naïveté dans l'accueil des réfugiés

⁸⁹ Les « nous en situation d'accueil » ci-dessous sont présentés en ordre décroissant de fréquence dans chaque journal. Ainsi le premier Mod.T est toujours celui qui est le plus représenté dans les articles et les suivants de moins en moins représentés.

Nous	+	Autre	=		≠	Eux
Québec ou Québécois	+	Réfugiés idéaux et hypothétiques (inexistants)	=	Nous en situation d'accueil	≠	Réfugiés syriens (potentiels terroristes/musulmans/ne partageant pas la langue); les autres pays arabes
Québec ou Québécois	+	Réfugiés syriens	=		≠	État islamique/terroristes; tous ceux qui font preuve de fermeture envers les réfugiés
Québec ou Québécois	+	Réfugiés idéaux et hypothétiques (inexistant)	=		≠	Canada anglais; État islamique/terroristes/syrien (potentiels terroristes, musulmans) / tous ceux qui font preuve de naïveté envers l'accueil des réfugiés.

Comment interpréter ces « nous en situation d'accueil » à la lumière des connaissances actuelles sur les « deux solitudes » ? Pouvons-nous retrouver les différences entre les « deux solitudes » que nous avons décrites dans la revue de littérature et qui serve comme point de référence à notre comparaison (voir cadre théorique)? C'est ce que ce chapitre explorera dans les prochaines lignes. Il analysera également brièvement le contenu du Montreal Gazette (MG) afin de permettre l'enrichissement de l'analyse.

Le rapport à la diversité dans les « deux solitudes » : convergence ou divergence ?

Premièrement, nous avons vu dans notre analyse que la perception de soi, du côté du Québec et du Canada anglais, est sans surprise positive, tel que l'annonçaient certains auteurs de notre revue de littérature (i.e. (Caron, 2012; Juteau, 2002)). Que ce soit du côté des articles montréalais francophones ou des articles torontois, les « nous en situation d'accueil » sont majoritairement décrits comme étant le modèle à suivre comme le mentionne Caron (2012, p. 355 et 360). De plus, les formules du Mod. T ci-dessus démontrent que les perspectives sur les réfugiés sont similaires entre les « deux solitudes ». De plus, il n'y a pas de différences significatives entre le nombre d'articles adoptant une position positive et ceux adoptant une position négative envers les réfugiés. À ce niveau, les différences se situent entre les articles adoptant des positions politiques divergentes – davantage de gauches ou de droite. Effectivement, le JDM et le TSun sont les deux

journaux cumulant le plus d'articles présentant une position négative des Syriens alors que les deux autres journaux – LP et le TStar — eux, davantage de gauche, se composent en grande majorité d'articles positifs.

Nous avons également vu que tous les journaux analysés faisaient usage – dans leur grande majorité – des mêmes arguments pour justifier l'accueil des Syriens ou refuser leur accueil. Ces arguments sont 1) la sécurité, 2) la nécessité de venir en aide en raison de notre générosité et 3) la vulnérabilité des réfugiés. Tous les deux sont davantage positifs envers les réfugiés que négatifs démontrant que le regard qu'ils posent sur la diversité provient de valeurs similaires. Cela rejoint les propos Nugent (2006) et de Salée (2007) affirmant que les valeurs qui sous-tendent le rapport à la diversité dans les « deux solitudes » sont les mêmes, comprenant entre autres l'intégration. Du côté des discours négatifs, l'argument employé par chacune des « deux solitudes » est similaire et est en fait un argument utilisé à l'échelle internationale pour justifier la fermeture des frontières, à savoir la sécurité. Dans une analyse publiée en 1998, Bigo parlait de la sécurisation des migrations et disait que « l'immigration est “problématisée” comme problème politique par son entrée sur la scène politique. Et elle l'est souvent sous un angle particulier qui est celui de la sécurité [...] » (1998, p. 7). En ce sens, nous pourrions dire que les « deux solitudes » convergent au niveau des points de vue, comme l'affirment Winter et Sauvageau (2012), par rapport à certains aspects clés devant être considérés dans l'accueil des réfugiés, et ce, tant au niveau des articles en faveur de l'accueil que ceux en défaveur de celle-ci.

Or, bien que les valeurs d'ouverture et de générosité, mais également de la protection de soi face aux menaces extérieures, soient similaires entre le Québec et le Canada anglais dans ce qu'ils décrivent comme étant le « nous en situation d'accueil », l'analyse a permis d'identifier une différence notable qui se doit d'être examinée de plus près. Effectivement, dans le JDM, nous avons constaté quelques références à la langue, la culture et la religion des Syriens comme pouvant poser problème à leur accueil dans la société québécoise. Dans notre revue de littérature, nous avons effectivement vu que ces éléments étaient d'importances dans la description du rapport à la diversité du Québec (Bouchard, 2012; Caron, 2012; Juteau, 2002)⁹⁰. Dans ce cas, comment expliquer, bien que la simple présence de ces éléments soit significative pour comprendre les «

⁹⁰ Ce ne sont que des exemples, car la plupart des auteurs le soulignent l'importance – au moins - de la langue française au Québec et nous avons vu que les politiques découlant de l'Accord Canada-Québec souligne également les différences concrètes à ce niveau dans les systèmes de points des « deux solitudes » (voir revue de littérature).

nous en situation d'accueil », qu'ils ne se retrouvent que dans un seul journal ? Est-ce que cela signifie que la langue est moins importante qu'elle l'était précédemment au Québec ? Nous ne sommes pas prêts à conclure cela en fonction de nos résultats. En fonction de notre corpus, une explication possible serait que la langue, la culture et la religion sont possiblement reléguées à un second plan dans les débats en raison de l'urgence de la situation des réfugiés. D'ailleurs, un article de notre corpus publié dans le JDM pourrait confirmer cette hypothèse. L'article est en fait une réponse à un autre article qui lui souligne l'importance de considérer la langue dans l'accueil des réfugiés. L'auteur de l'article affirme directement : « Tu es amoureux fou de ta langue et tu fais partie de ses défenseurs. Mais quand on parle de sauver la vie de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants que l'anglais soit la deuxième langue à Damas devrait-il constituer un obstacle à trouver refuge au Québec ? » (Journal de Montréal, 14 sept. 2015). La situation d'urgence que vivent les réfugiés changerait la posture que les auteurs québécois adoptent. D'ailleurs cela rejoindrait les propos de Dauvergne (2005, Chapitre 5) qui affirme que l'accueil des réfugiés ne se fait pas en raison de leurs points communs avec le pays d'accueil, mais bien en fonction des différences avec celui-ci — étant entendu comme le besoin de protection.

Une autre explication possible est le contexte d'écriture des articles. Effectivement, dans la revue de littérature, nous avons vu que la langue, la culture et la religion étaient des facteurs importants, notamment, dans l'intégration des communautés culturelles. Considérant que nous étudions les débats autour de l'accueil uniquement, il est possible que cela explique la moindre présence de ces valeurs dans le corpus étudié. S'ensuit qu'une manière simple de préciser et de nuancer la place qu'occupe la langue, la culture et la religion dans les rapports à la diversité des « deux solitudes » seraient de ne pas se limiter uniquement à une étude de l'accueil, mais également d'étudier l'intégration des réfugiés. C'est une piste de recherche future qui pourraient être emprunté par l'étude de l'accueil des réfugiés syriens au Canada, mais suite à leurs installations aux pays – p.ex. en avril ou en mai 2016. Finalement, la présence de l'argument de la langue, de la culture et de la religion dans un seul journal pourrait simplement témoigner de la fragmentation de la société québécoise dans le regard que les acteurs portent sur l'accueil des réfugiés.

En bref, le simple fait que la langue soit abordée dans les articles québécois et pas dans les articles de Toronto souligne une différence fondamentale entre le Canada anglais et le Québec. Les valeurs, bien qu'en majorité les mêmes, diffèrent sur un point en raison de l'historique de la

province du Québec comme nous l'avait prédit notre revue de littérature. Cependant, l'analyse nous pousse également à nous poser des questions, à savoir si la place accordée à la langue varie en fonction du contexte d'accueil. Du côté du Canada anglais, l'absence de ces éléments ethnoculturels comme justificatifs à la fermeture des frontières questionne la thèse de la convergence abordée par Winter (2014) et laisse suggérer qu'il y aurait peut-être bel et bien des différences de points de vue entre les élites politiques et la population comme semblent l'affirmer les auteurs de la plupart des articles analysés. Toutefois, nous croyons que cet élément mériterait d'être approfondi par l'analyse et la comparaison de plusieurs situations d'immigration différentes pour bien mesurer les frontières de l'appartenance et les limites de cette affirmation.

Ce n'est pas le seul élément qui, dans notre analyse, pousse à nous poser de telles questions. Effectivement, nous avons pu constater dans les derniers chapitres que les comparaisons entre le Québec et le Canada anglais n'étaient que très peu fréquentes dans les articles francophones. C'est plutôt contraire à ce que nous pourrions nous attendre considérant qu'historiquement le rapport à la diversité du Québec s'est construit en comparaison avec celui du Canada anglais. Toutefois, il est nécessaire de nuancer. Selon la littérature, la raison pour laquelle le Québec a développé son propre modèle de gestion de la diversité est une conception différente de la place du Québec dans la société canadienne (Labelle, Rocher, & Rocher, 1995; McRoberts, 1997; Parenteau, 2014; F. Rocher & White, 2014). Nous ne croyons pas que cette différence s'exprime nécessairement par une comparaison directe et explicite entre le Canada anglais et le Québec. De fait, le Québec peut se situer par rapport au Canada anglais - perspectivisation (Reisigl & Wodak, 2001) – sans pour autant nécessairement s'opposer littéralement à celui-ci. Dans notre analyse, nous avons identifié ce qui semblait être une ambiguïté dans l'appartenance au Québec. Cela s'est d'ailleurs traduit par plusieurs Mod. T. pour le Québec (voir tableau ci-dessus). Effectivement, certains auteurs se définissent comme Québécois, d'autres se définissent comme Québécois et Canadiens en même temps et pour d'autres, il semble être impossible d'identifier à qui les auteurs s'identifient. Cela témoigne à notre avis d'une manière différente de concevoir le Québec en tant qu'entité politique (Labelle & Rocher, 2004; Parenteau, 2014; F. Rocher & White, 2014). Premièrement, sans nécessairement se distinguer explicitement du Canada, les articles dans lesquels les auteurs se définissent comme Québécois font une distinction claire entre les deux communautés. De plus, cela se fait alors même que la situation de l'accueil des Syriens concerne l'ensemble du Canada. En d'autres mots, alors que dans les articles torontois, la définition de soi se limite au Canada et

Canadiens, dans ces articles il y a une différence qui est opérée entre les Québécois et le Canada. À notre sens, c'est une manière d'affirmer l'identité propre du Québec. Un autre résultat qui témoigne de cette identité distincte que se donne le Québec se trouve dans les articles où l'on retrouve à la fois des mentions d'appartenances au Québec et au Canada. En particulier lorsque nous avons des passages qui mentionnent que le Canada et le Québec ont vécu des situations d'accueil semblable à celle des réfugiés syriens (voir chapitre 3). Encore une fois, le Canada anglais et le Québec ne sont pas directement opposés. Néanmoins, les auteurs prennent le temps de préciser que le Canada a fait sa part ET que le Québec a fait la sienne également. Cela pourrait bien être une manifestation de l'identité entière du Québec au sein du Canada qu'aborde Labelle et Rocher (2004, p. 274) dans leur texte.

Du côté du Canada anglais, nous avons vu que le Québec semble absent du « nous en situation d'accueil ». Pourtant, dans notre revue de littérature, nous avons vu notamment à l'aide de Winter (2011) que le multiculturalisme canadien – la loi régissant et encadrant le rapport à la diversité – s'était développé en réaction à la position québécoise face à la diversité. Le Québec était le « eux » (*Ibid.*, p.159). Or, nous ne retrouvons pas cet aspect dans notre analyse. Cela voudrait-il dire que le Québec ne participe pas à la construction du « nous en situation d'accueil » ? Encore une fois, l'analyse de nos résultats en fonction de la revue de littérature amène à nous poser certaines questions avant de conclure. En plus de souligner le fait que le Québec était un « eux » dans la construction de l'imaginaire multiculturel canadien dans les années 1990, Winter (2011) prend soin de décrire la raison fondamentale pour laquelle discursivement le Québec était considéré comme un « eux ». Cette raison est que par leur vision de la société canadienne, le Québec était accusé de vouloir fragmenter l'unité du pays (*Ibid.*, p.159). L'importance de l'unité dans l'imaginaire canadien-anglais a également été souligné par Resnick (1994, p. 32) dans notre revue de littérature. Dans notre corpus, nous avons constaté que les positions envers les réfugiés étaient similaires tant du côté du Québec que du côté du Canada anglais. Dans les deux provinces étudiées, on retrouve des arguments pour et contre l'accueil des réfugiés. Serait-il possible que le Québec dans ce cas-ci ne soit pas nommé comme un « eux » en raison du fait qu'il n'exprime pas de positions drastiquement contraires à celles proposées par les deux gouvernements fédéraux successifs de la période étudiée ? Serait-il possible que le Québec demeure un « eux » que l'on prend pour acquis, ou nous pourrions dire plutôt en « suspens », c'est-à-dire sur lequel le Canada

anglais se permettrait de « sauter » à la moindre occasion ou lorsque les acteurs de la société québécoise s'opposeraient à l'opinion générale véhiculée par dans le reste du Canada ?

Et le Québec anglais dans tout cela ?

Comme mentionné précédemment, nous avons choisi d'étudier le MG afin de nous offrir le potentiel de mieux comprendre la complexité des rapports à la diversité. À de nombreux égards cette étude fut particulièrement intéressante, car elle a permis de confirmer l'importance de certaines différences entre les « deux solitudes » et également de saisir la complexité des rapports à la diversité au Canada.

Du côté du Québec anglophone, la représentation des réfugiés est majoritairement positive et les arguments pour justifier l'accueil sont les mêmes que ceux abordés tant du côté du Québec francophone que du côté du Canada anglais. En fait, sur l'ensemble des articles analysés pour le MG (21), seulement deux d'entre eux ont une représentation négative des réfugiés. Cela inscrit le MG dans la même catégorie que LP et le TStar. On y voit tout comme dans les autres journaux ayant des représentations positives des réfugiés, un refus de percevoir ceux-ci comme des migrants : « Finally, referring to the refugees as "migrants" is wrong. Syrian are fleeing the civil war may be considered "refugees" but are not migrants. » (Montreal Gazette, 12 sept. 2015). Un autre passage démontre également qu'ils ne sont pas des terroristes :

So if one of the terrorists was "a so-called refugee", then all 4.2 million Syrian refugees (based on United Nations estimates), 75 per cent of whom are women and children, are now potential terrorists? (Montreal Gazette, 23 nov. 2015).

Au niveau des autres figures d'altérité, le MG semble être moins porté vers l'international que le reste du Canada anglais. Cependant, il compare tout de même le Canada à la Grande-Bretagne qui serait « plus raciste » en affirmant que le langage employé par la presse canadienne pour décrire les réfugiés est moins *laid* que celui utilisé en Grande-Bretagne (Montreal Gazette, 5 sept. 2015). Il y a également d'autres comparaisons avec les États-Unis et la Pologne. De plus, on retrouve des passages dans le MG qui soulignent les différences avec les élites politiques. Cependant, contrairement au TStar et au Tsun, le MG ne semble pas osciller dans son appartenance en fonction de la conjoncture politique. Ce qui surprend le plus au niveau de l'identification du « eux » dans

le journal est la présence, tout comme dans le JDM, d'un élément qui ne se retrouve pas dans les autres journaux, à savoir une comparaison explicite entre les francophones et les anglophones.

En effet, parmi les articles analysés, on retrouve un article qui souligne qu'une éducation dans le système anglophone serait bénéfique pour les réfugiés, car le système anglophone fait meilleure figure en termes de taux de graduation que le système scolaire francophone à Montréal :

Of course, a long-term, durable solution means ensuring that Syrian refugees are well prepared for the realities of living in Frenchspeaking Quebec. Lester B. Pearson schools have demonstrated experience teaching French as a second language, and offer anywhere between 50 to 85 percent instruction in French. It also bears repeating that the secondary-school **drop-out rate in the CSDM remains the highest** among all the school boards on the island of Montreal. By contrast, Lester B. Pearson has the highest **graduation rate of all Montreal school boards. The CSDM has the lowest.** (Montreal Gazette, 16 nov. 2015).

L'échec de la CSDM est souligné à deux reprises dans ce passage ce qui constitue une accentuation du défaut du système francophone d'éducation. On y perçoit un certain dénigrement du système d'éducation francophone révélant au même titre que les passages qui opposent le Canada anglais et le Québec et auxquels nous avons fait référence dans le chapitre II, certaines tensions entre la communauté anglophone et la communauté francophone au Québec.

Finalement, l'analyse a permis de démontrer que la plupart des auteurs de ces journaux se percevaient comme étant *Canadiens* ou s'associaient au *Canada* sans faire de distinction avec les élites politiques, tout comme les journaux anglophones torontois. Le fait que le « nous » du MG est en majorité associé au Canada vient renforcer la particularité du Québec francophone et confirmer l'importance de cette différence entre les « deux solitudes ». Effectivement, nous pouvons assumer que l'appartenance au Québec dans les journaux québécois n'est pas uniquement attribuable aux territoires, mais bien à une différente façon de percevoir le statut de la province au sein du Canada. Bien que la majorité des articles du MG font référence au Canada et aux Canadiens comme étant les « nous », on retrouve deux articles dans lesquels les « nous » sont les Québécois anglophones. Ces « nous » se retrouve dans les articles où les auteurs du journal se positionnent à l'opposé des Québécois francophones. Ce sont les seuls passages du Canada anglais où l'on retrouve une opposition avec les francophones. Il est intéressant de constater que c'est seulement dans les deux groupes minoritaires que nous retrouvons des comparaisons avec les groupes composant la majorité — au Canada anglais, il n'y aucune comparaison avec les groupes

minoritaires. En fait, même si les comparaisons sont peu nombreuses, lorsque nous comparons la présence de celle-ci dans les journaux en situation minoritaire versus ceux qui sont en position majoritaire, on constate l'importance de la présence de celle-ci. En fait, cela démontre que la minorité est toujours en toile de fond dans les rapports identitaires qu'entretiennent à la fois le Québec envers le Canada anglais et le Québec anglophone envers le Québec francophone. Comme mentionné ci-dessus, c'est comme si l'« eux » Canadien anglais était en suspens au-dessus de la table des débats, attendant d'être déposé de manière explicite pour animer la discussion.

En bref, l'étude du journal de MG permet de montrer qu'il se situe entre les journaux anglophones et les journaux francophones par son contenu. Il a certaines caractéristiques similaires aux journaux francophones en raison du statut minoritaire que les anglophones ont dans la province. En même temps, il a plusieurs points communs avec les journaux du Canada anglais. Il a donc permis de démontrer la complexité du Canada anglais et du Québec et nous a amené à proposer des pistes de réflexion pour des recherches futures.

Conclusion

Que conclure par rapport à l'ensemble de ces réflexions ? La première chose est qu'il existe bien des différences entre les « nous en situation d'accueil » des « deux solitudes », mais il y a également des points communs. Quant à savoir si le Canada anglais et le Québec se définissent toujours l'un par rapport à l'autre. Bien qu'aux premiers abords, ils seraient possibles de dire non en raison de la faible présence de comparaisons dans le corpus, cette discussion a permis de comprendre que l'« eux » québécois du côté du Canada anglais et l'« eux » Canadiens anglais du côté du Québec est possiblement pris pour acquis et reste en suspens dans les rapports à la diversité. Finalement, l'ambiguïté dans la manière de se définir soi au Québec démontre que le « nous en situation d'accueil » au Québec se construit distinctivement de celui du Canada sans nécessairement s'opposer directement à celui-ci.

Conclusion finale

Dans cette thèse, nous avons étudié la question du rapport à la diversité dans les « deux solitudes » du Canada. La recherche avait pour objectifs de comparer les débats autour d'une situation concrète d'accueil – celle des réfugiés –, d'identifier les « nous en situation d'accueil » et d'explorer ce qu'ils signifient pour la compréhension des rapports entre ces deux communautés en matière de relation à la diversité. Nous avons vu tout au long de nos chapitres d'analyse qu'il existait des similitudes et des différences entre les « deux solitudes ». Au niveau des similitudes, nous avons pu remarquer que plusieurs des arguments pour justifier l'accueil des réfugiés syriens ou pour refuser l'accueil de ceux-ci étaient les mêmes tant du côté du Québec francophone que du côté du Canada anglais — sécurité, vulnérabilité des réfugiés, etc. De plus, le discours envers les réfugiés est majoritairement positif dans les deux communautés – même s'il y a une faible différence de pourcentage – témoignant ainsi de la posture d'ouverture qu'adoptent tant le Québec que le Canada anglais – incluant le Québec anglophone – face aux réfugiés. Cette existence d'un discours similaire est venue confirmer certains propos des auteurs affirmant qu'il existe des similitudes entre les modèles de gestion de la diversité et confirmer les propos de Winter et Sauvageau (2012) quant à l'existence de points de vue similaire entre les « deux solitudes ». Cependant, des éléments ethnoculturels tels que la langue, la culture et la religion définissent toujours les rapports à la diversité au Québec, ce qui est contraire à la thèse de la convergence entre les modèles québécois et canadien ce qui peut démontrer une manière différente d'envisager la société tel que l'avaient démontré comme l'affirme également ces deux auteurs (2012).

Notre thèse a également permis de confirmer l'existence de différences entre les « deux solitudes » confirmant ainsi que le statut minoritaire de la province s'exprimait toujours dans les rapports à la diversité. Ils s'expriment notamment par l'évocation d'éléments ethnoculturels pour justifier la fermeture des frontières telles que la langue, la culture et la religion. Ce sont des éléments qui ne semblent pas être ouvertement discutés du côté du Canada anglais, ce qui questionne, tout comme le précédent élément abordé, la thèse de la convergence exprimée sous l'ère Harper (Winter, 2014). De même nous avons vu que l'absence de comparaison au Canada anglais avec le Québec francophone pouvait être attribuable au fait que l'unité canadienne n'est pas remise en question par les positions québécoises. Finalement, nous avons vu que la principale différence entre les « nous en situation d'accueil » était cette ambiguïté de l'appartenance au Québec, un possible indicateur de la différence de statut qui est accordé par les Québécois et par

les Canadiens à ce qu'est être Québécois. En bref, cette thèse a permis de mettre en lumière les mécanismes par lesquelles s'exprimaient l'identité collective dans les « deux solitudes » et possiblement permis de reconnaître que bien que des éléments caractéristiques des rapports à la diversité ne sont pas présents explicitement dans les discours, cela ne signifie pas nécessairement qu'ils sont absents ou qu'ils ne sont simplement plus dans les rapports entre les « deux solitudes ». Elle a également soulevé plusieurs questions qui en notre sens pourraient obtenir réponse par des recherches futures. Quelques pistes de réflexion à ce sujet seront présentées dans les prochaines lignes.

Premièrement, il serait intéressant de faire une recherche avec une couverture plus grande de l'ensemble du Canada anglais, pour saisir les nuances qui existent au sein même de cette communauté. Effectivement, l'analyse du *Montreal Gazette* (MG) a démontré que des différences pouvaient exister au sein même du Canada anglais. Certes la communauté anglophone est en contexte minoritaire, ce qui peut expliquer en soi les différences que l'on retrouve dans le journal. Cependant, nous pourrions nous interroger à savoir s'il existe des différences, par exemple, entre Vancouver et Toronto. En effet, Vancouver, au cours de l'histoire canadienne, a accueilli dans ses ports plusieurs bateaux de clandestins, un peu à l'image des bateaux de la méditerranée qui ont mené à la mort du petit Alan Kurdi,⁹¹ rendant possiblement intéressante l'intégration de cette partie du Canada à l'analyse.

Deuxièmement, les résultats de la recherche ont l'avantage de se baser sur une situation d'accueil positive, c'est-à-dire dans laquelle on retrouve la possibilité du choix d'accueillir et où il ne s'agit pas d'une décision autour de la fermeture des frontières, mais bien autour de l'ouverture. De plus, la situation d'immigration choisie permet d'intégrer l'élément sécuritaire en raison des Attentats au Bataclan en novembre 2015. Cependant, la situation choisie se concentre sur l'accueil des réfugiés et ne touche que très peu à l'intégration. Dans notre revue de littérature, nous avons vu que les éléments différenciant le Québec et le Canada anglais – une insistance mise sur la langue, sur la culture et sur la religion – se retrouvaient au niveau de l'intégration. C'est possiblement une des raisons pour lesquelles on ne retrouve que très peu de références à ces derniers dans le corpus étudié. Ainsi, il pourrait être intéressant d'explorer la manière dont les journaux couvrent l'intégration des immigrants. Une manière simple de faire cela serait d'étudier

⁹¹ Par exemple, le *Ocean Lady* et le *MV Sun*

les articles publiés entre 2016 et aujourd'hui, maintenant que les premiers Syriens arrivés en sol canadien peuvent appliquer pour obtenir la citoyenneté canadienne. Il serait également intéressant d'élargir le nombre de situations étudiées afin d'explorer les représentations partagées des réfugiés et si elles sont plus répandues que le laisse croire le corpus étudié dans cette thèse au Canada. Cela permettrait également d'explorer plus en profondeur la thèse de la convergence entre les modèles de gestion de la diversité avancés par Winter en 2014 en analysant les différents changements effectués au système d'immigration canadien par le gouvernement de Stephen Harper.

Troisièmement, nous croyons que la compréhension de l'expression des rapports majoritaire/minoritaire dans les discours au sujet de l'immigration pourrait être approfondie. Effectivement, nous avons souligné l'influence du statut minoritaire du Québec sur la manière dont il se perçoit lui-même — une entité distincte à l'appartenance ambiguë. Nous avons également vu dans la discussion de cette thèse que du côté du Canada anglais, il était difficile de cerner la relation qu'il entretient avec le Québec. Pourtant, comme le mentionne Winter (2011, p. 63) les minorités/majorités entretiennent des rapports dialectiques. En d'autres mots, leur identité ne se définit que l'une par rapport à l'autre. Comment expliquer l'absence du Québec dans la construction identitaire du Canada anglais ? Nous avons posé l'hypothèse que la situation étudiée ne permettait pas de confronter le Canada anglais et le Québec sur des points centraux de ce qui compose sa manière d'envisager le vivre-ensemble. Effectivement, nous avons vu que depuis la confédération, le Canada anglais a une vision unitaire du Canada (Lacombe, 2002, p. 13) et c'est parce qu'il a été accusé de vouloir fragmenté l'unité qu'il a été perçu comme un « eux » dans les années 90 (Winter, 2011, p.159). Cette hypothèse mériterait d'être confirmée. Elle le pourrait possiblement par l'étude de la couverture médiatique entourant les différentes mesures législatives discutées au Québec actuellement en matière d'immigration et apportées par le gouvernement caquiste.

Bibliographie

- Adelman, H. (2002). Refugee and border security post-septembre 11. *Refuge*, 20(4), 5-14.
- Anderson, B. R. O. (2006). *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism* (Rev. ed. .). London ; New York: Verso.
- Ayres, J. M. (1995). National No More: Defining English Canada. *American Review of Canadian Studies*, 25(2-3), 181-201.
- Bauder, H. (2011). *Immigration Dialectic Imagining Community, Economy, and Nation*. Toronto: University of Toronto Press.
- BBC News. (2016, avril 27). Paris attacks: Who were the attackers? *BBC News*. Consulté à l'adresse <http://www.bbc.com/news/world-europe-34832512>
- Béchar, J. (2012). *Projet de loi C-31 Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, la Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés, la Loi sur la sûreté du transport maritime et la Loi sur le ministère de la citoyenneté et de l'immigration* (Rév. le 16 mai 2012..). Ottawa: Bibliothèque du Parlement.
- Bigo, D. (1998). Sécurité et immigration: vers une gouvernementalité par l'inquiétude? *Cultures et conflits*, 13-38.
- Blad, C., & Couton, P. (2009). The Rise of an Intercultural Nation: Immigration, Diversity and Nationhood in Quebec. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 35(4), 645-667. <https://doi.org/10.1080/13691830902765277>
- Bloemraad, I. (2013). The Promise and Pitfalls of Comparative Research Design in the Study of Migration. *Migration Studies*, 1(1), 27-46.
- Bouchard, G. (2012). *L'interculturalisme: un point de vue québécois*. Montréal: Boréal.
- Bouchard, G., & Taylor, C. (2008). *Fonder l'avenir: le temps de la conciliation ; rapport*. Québec: Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

- Bradimore, A., & Bauder, H. (2012). Mystery Ships and Risky Boat People: Tamil Refugee Migration in the Newsprint Media. *Canadian Journal of Communication*, 36(4). Consulté à l'adresse <http://www.cjc-online.ca/index.php/journal/article/viewArticle/2466>
- Caron, J.-F. (2012). Rooted Cosmopolitanism in Canada and Quebec. *National Identities*, 14(4), 351-366. <https://doi.org/10.1080/14608944.2011.616954>
- Centre d'études sur les médias. (2015). *Portrait sectoriel : la presse quotidienne*. Consulté à l'adresse <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/pressequotidienne.pdf>
- Citoyenneté et Immigration Canada. (2015, novembre 24). #Bienvenueauxréfugiés [Documents d'information]. Consulté 7 avril 2017, à l'adresse <http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=1021909>
- Crawley, H., & Skleparis, D. (2018). Refugees, Migrants, Neither, Both: Categorical Fetishism and the Politics of Bounding in Europe's 'migration Crisis'. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44(1), 48-64.
- Dauvergne, C. (2005). *Humanitarianism, identity, and nation migration laws of Australia and Canada*. Vancouver: UBC Press.
- Dorais, L.-J. (2004). La construction de l'identité. Dans D. Deshaies & D. Vincent (Éd.), *Discours et constructions identitaires* (p. 1-11).
- Dupré, J.-F. (2012). Intercultural Citizenship, Civic Nationalism, and Nation Building in Québec: From Common Public Language to Laïcité. *Studies in Ethnicity and Nationalism*, 12(2), 227-248.
- Fairclough, N. (1995). *Media Discourse*. Edward Arnold in association with the Open University Press.
- Gaudet, S., & Robert, D. (2018a). Chapitre 7 - L'analyse verticale. Dans *L'aventure de la recherche qualitative : du questionnement à la rédaction scientifique* (p. 155-177). Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gaudet, S., & Robert, D. (2018b). Chapitre 8 - L'analyse horizontale. Dans *L'aventure de la recherche qualitative : du questionnement à la rédaction scientifique* (p. 179-198). Presses de l'Université d'Ottawa.

Gouvernement du Canada. *Loi sur le multiculturalisme canadien.* , (1988).

Gouvernement du Canada. *Loi sur les langues officielles.* , (1988).

Gouvernement du Canada. *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.* , Pub. L. No. C.27 (2001).

Gouvernement du Canada, C. (2015, septembre 19). *Venir en aide plus rapidement aux réfugiés syriens et irakiens sans compromettre la sécurité du Canada.* Consulté à l'adresse <http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?crtr.sj1D=&crtr.mnthndVl=12&mthd=advSrch&crtr.dpt1D=6664&nid=1017149&crtr.lc1D=&crtr.tp1D=1&crtr.yrStrtVl=2014&crtr.kw=&crtr.dyStrtVl=1&crtr.aud1D=&crtr.mnthStrtVl=1&crtr.page=2&crtr.yrndVl=2015&crtr.dyndVl=31>

Gouvernement du Québec. (2015). *Ensemble, nous sommes le Québec. Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion.* Consulté à l'adresse http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/Strategie_ImmigrationParticipationInclusion.pdf

Gouvernement du Québec. (s. d.). Partage des responsabilités entre le Québec et le Canada en matière d'immigration - Services Québec Citoyens. Consulté 19 juin 2019, à l'adresse <http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/immigrer-au-quebec/Pages/responsabilites-federalesprovinciales-immigration.aspx>

Guba, E. G., & Lincoln, Y. S. (2004). Competing Paradigms in Qualitative Research - Theories and Issues. Dans P. Leavy & S. N. Hesse-Biber (Éd.), *Approaches to qualitative research : a reader on theory and practice* (p. 17-38). Oxford: Oxford University Press.

Guillaumin, C. (1985). Sur la notion de minorité. *L'Homme et la société*, (N.77-78), 101 - 109.

Haddad, B. (2013). Syria, the Arab Uprisings and the Political Economy of Authoritarian Resilience. Dans *The arab spring: will it lead to democratic transitions* (p. 212-226). New York: Palgrave Macmillan.

Hari, A. (2014). *Temporariness, Rights, and Citizenship: The Latest Chapter in Canada's Exclusionary Migration and Refugee History.*(report). 30(2), 35.

Huot, S., Bobadilla, A., Laliberte Rudman, D., & Bailliard, A. (2015). Constructing Undesirables: A Critical Discourse Analysis of « Othering » Within the Protecting Canada's Immigration System Act. *International Migration*. <https://doi.org/10.1111/imig.12210>

- Iacovino, R. (2015). Contextualizing the Quebec Charter of Values: Belonging Without Citizenship in Quebec. *Canadian Ethnic Studies*, 47(1), 41–60.
- Immigration, Diversité et Inclusion Québec. (2018). *La Grille de sélection du Programme des Travailleurs qualifiés*. Consulté à l'adresse https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/GRI_SelectionProgReg_TravQualif2018.pdf
- Immigration Refugees and Citizenship Canada. (2007, mars 31). Six selection factors – Federal Skilled Worker Program (Express Entry) [Not available]. Consulté 26 mai 2019, à l'adresse aem website: <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/services/immigrate-canada/express-entry/eligibility/federal-skilled-workers/six-selection-factors-federal-skilled-workers.html>
- Jones, R. H. (2012). *Discourse Analysis: A Resource Book for Students*. Milton Park: Routledge.
- Juteau, D. (1993). The Production of the Québécois Nation. *Humboldt Journal of Social Relations*, 19(2), 79–108.
- Juteau, D. (2002). The Citizen Makes an Entrée: Redefining the National Community in Quebec. *Citizenship Studies*, 6(4), 441–458.
- Juteau, D. (2015). *L'ethnicité et ses frontières* (2^e éd.). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Kelley, N., & Trebilcock, M. J. (2010). *The Making of the Mosaic: A History of Canadian Immigration Policy* (2nd ed. .). Toronto: University of Toronto Press.
- Kymlicka, W. (2007). Ethnocultural Diversity in a Liberal State: Making Sense of the Canadian Model (s). Dans K. . Banting, T. . Courchene, & F. . Seidle (Éd.), *Belonging ? Diversity, recognition and shared citizenship in Canada* (p. 39–86). Consulté à l'adresse <https://couchichinginstitute.ca/history/2007/Kymlicka.pdf>
- Labelle, M. (2008). Les intellectuels québécois face au multiculturalisme. *Canadian Ethnic Studies*, 40(1), 33–56.
- Labelle, M., Rocher, F., & Rocher, G. (1995). Pluriethnicité, citoyenneté et intégration: de la souveraineté pour lever les obstacles et les ambiguïtés. *Cahiers de recherche sociologique*, (25), 213–245.

- Labelle, M., & Rocher, G. (2004). Debating Citizenship in Canada: The Collide of Two Nation-Building Project. Dans P. Boyer, L. Cardinal, & D. Headon (Éd.), *From subjects to citizens: a hundred years of citizenship in Australia and Canada* (p. 263-286). Ottawa: University of Ottawa Press.
- Labman, S. (2011). Queue the Rhetoric: Refugees, Resettlement and Reform. *University of New Brunswick Law Journal*, 62, 55-63.
- Lacombe, S. (2002). *La rencontre de deux peuples élus. Comparaison des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920*. Saint-Nicolas: Les Presses de l'Université Laval.
- Leroux, D. (2010). Québec Nationalism and the Production of Difference: The Bouchard-Taylor Commission, the Hérouxville Code of Conduct, and Québec's Immigrant Integration Policy. *Quebec Studies*, 49, 107-126.
- Lowry, M. (2002). Creating Human Insecurity: The National Security Focus in Canada's Immigration System. *Refuge*, 21(1), 28-40.
- Macklin, A. (2005). Disappearing Refugee's Reflection on the Canada-US Safe Third Country Agreement. *Columbia Human Right Law Review*, 36, 365-426.
- Macklin, A. (2011). *Using law to make refugees disappear*. Consulté à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=8YqE0NuUEo8&feature=share>
- MacLennan, H. (1945). *Two solitudes*,. Toronto, New York: Collins, Macmillan, Duell, Sloan and Pearce.
- MCCI (Québec). (1983). *Autant de façons d'être Québécois: plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles* (4e éd.). Montréal: Ministère des communautés culturelles et de l'immigration.
- McCombs, M. (1977). Agenda setting function of mass media. *Public Relation Review*, 3(4), 89-95.
- McDougall, B., & Gagnon-Tremblay, M. *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubins*. , (1991).

- McRoberts, K. (1997). *Misconceiving Canada, The Struggle for National Unity*. Oxford: Oxford University Press.
- Negura, L. (2006). L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales. *SociologieS*, 1-19.
- Neylon, A. (2015). Ensuring Precariousness: The Status of Designated Foreign National Under the Protecting Canada's Immigration System Act 2012. *International Journal of Refugee Law*, 27(2), 297-326. <https://doi.org/10.1093/ijrl/eev022>
- Nouveau Parti Démocratique. (2015, septembre 3). Le NPD propose de nouvelles mesures pour venir en aide aux réfugiés syriens. *Canada's NDP*. Consulté à l'adresse <http://www.npd.ca/nouvelles/le-npd-propose-de-nouvelles-mesures-pour-venir-en-aide-aux-refugies-syriens>
- Nugent, A. (2006). Demography, National Myths, and Political Origins: Perceiving Official Multiculturalism in Quebec. *Canadian Ethnic Studies*, 38(3), 21-36.
- Olsen, C., El-Bialy, R., Mckelvie, M., Rauman, P., & Brunger, F. (2014). « Other » Troubles: Deconstructing Perceptions and Changing Responses to Refugees in Canada. *Journal of Immigrant and Minority Health*, 18(1), 58-66. <https://doi.org/10.1007/s10903-014-9983-0>
- Parenteau, D. (2014). Nationalisme québécois et multiculturalisme canadien. Une critique républicaine du libéralisme anglo-saxon. Dans *Les nationalismes québécois face à la diversité ethnoculturelle* (p. 61-77). Montréal: IEIM.
- Parti libéral du Canada. (2015, septembre 5). *Les libéraux s'engagent à faire preuve de leadership sur la question de la crise des réfugiés syriens*. Consulté à l'adresse <http://bit.ly/227pt7N>
- Paugam, S., & Van der Velde, C. (2010). Le raisonnement comparatiste. Dans S. Paugam (Éd.), *L'enquête sociologique* (p. 357-375). Paris: Presses Universitaires de France.
- Pierret, T. (2014). La révolution syrienne: un moment « islamiste » ? Dans M. Camau & F. Vairel (Éd.), *Soulèvement et recompositions politiques dans le monde arabe* (p. 392-413). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 113-169.

- Pottie-Sherman, Y., & Wilkes, R. (2014). Good Code Bad Code: Exploring the Immigration-Nation Dialectic Through Media Coverage of the Herouxville « Code of Life » Document. *Migration Studies*, 2(2), 189-211. <https://doi.org/10.1093/migration/mnt002>
- Québec (Province) (Éd.). (1990). *Au Québec pour bâtir ensemble: énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. Québec: Le Ministère.
- Reisigl, M., & Wodak, R. (2001). *Discourse and Discrimination : Rhetorics of Racism and Antisemitism*. London: Routledge.
- Resnick, P. (1994). *Thinking English Canada*. Toronto: Stoddart.
- Richardson, J. E. (2007). *Analysing Newspapers: An Approach from Critical Discourse Analysis*. Palgrave Macmillan UK.
- Rocher, F., Labelle, M., Field, A.-M., & Icart, J.-C. (2007). Le concept d'interculturalisme en contexte québécois: généalogie d'un néologisme. Rapport présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles,. *Centre de recherche sur l'immigration, l'éthnicité et la citoyenneté. Université d'Ottawa et UQAM*, 21. Consulté à l'adresse http://criec.uqam.ca/upload/files/textes_en_lignes/interculturalisme.pdf
- Rocher, F., & White, B. W. (2014). L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien. *Études IRPP*, (49), 45.
- Rocher, G. (1972). Ambiguities of a Bilingual and Multicultural Canada. *Multiculturalism in Canada*, 41-47.
- Salée, D. (2007). The Quebec State and the Management of Ethnocultural Diversity: Perspectives on an Ambiguous Record. Dans *Belonging ? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada: Vol. III* (p. 105-142). Montreal: IRPP.
- Simmons, A. B. (1999). Immigration policy: Imagined futures. *Immigrant Canada: demographic, economic, and social challenges*, 21-50.
- Statistiques Canada. (2016). Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada. Consulté 16 novembre 2016, à l'adresse <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-fra.cfm>

- Taylor, C. (1993). *Reconciling the Solitudes Essays on Canadian Federalism and Nationalism*. Consulté à l'adresse <https://login.proxy.bib.uottawa.ca/login?url=http://site.ebrary.com/lib/oculottawa/Doc?id=10135083>
- Toronto Sun. (2011). Sun backs Stephen Harper*. *Toronto Sun*. Consulté à l'adresse [http://www.torontosun.com/2011/04/30/sun-backs-stephen-harper?utm_source=facebook&utm_medium=recommend-button&utm_campaign=Sun backs Stephen Harper*](http://www.torontosun.com/2011/04/30/sun-backs-stephen-harper?utm_source=facebook&utm_medium=recommend-button&utm_campaign=Sun+backs+Stephen+Harper*)
- UNHCR. (1951). Convention et protocole relatifs au statut des réfugiés. Consulté 15 octobre 2015, à l'adresse UNHCR website: <http://www.unhcr.fr/4b14f4a62.html>
- UNHCR. (2015). HCR : le nombre des réfugiés syriens dépasse quatre millions pour la première fois. Consulté 21 février 2017, à l'adresse UNHCR website: <http://www.unhcr.org/fr/news/press/2015/7/559e2ca6c/hcr-nombre-refugies-syriens-depasse-millions-premiere-fois.html>
- UNHCR. (2016). Urgence en Syrie. Consulté 22 février 2017, à l'adresse UNHCR website: <http://www.unhcr.org/fr/urgence-en-syrie.html>
- UNHCR, & Duley, G. (2016). *Global Trends. Forced Displacement in 2015*. Consulté à l'adresse UNHCR website: <http://www.unhcr.org/576408cd7.pdf>
- Van der Maren, J.-M. (2015). *Lire ou écrire une recherche utilisant des données qualitatives: une grille pour analyser et pour préparer une recherche ou une demande de subvention*. Consulté à l'adresse <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/12178>
- Van Dijk, T. A. (1991). *Racism and the Press* (Vol. 5). Routledge Library Editions : Journalism.
- Van Dijk, T. A. (1998). Opinions and Ideologies in the Press. Dans A. Bell & P. Garrett (Éd.), *Approaches to media discourse* (p. 21-63). Oxford, UK ; Malden, Mass.: Blackwell.
- Vignal, L. (2014). La révolution par « le bas » en Syrie. Dans M. Camau & F. Vairel (Éd.), *Soulèvement et recompositions politiques dans le monde arabe* (p. 164-185). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Vigour, C. (2005). *La comparaison dans les sciences sociales* (La Découverte).

- Wayland, S. V. (1997). Immigration, Multiculturalism and National Identity in Canada. *International Journal on Group rights*, 5, 33-58.
- Winter, E. (2011). *Us, Them and Others Pluralism and National Identities in Diverse Societies*. Toronto Ont: University of Toronto Press.
- Winter, E. (2014). The Curious Side-Effect of Reform by « Stealth »: How Québécois Interculturalism Influence Canadian Multiculturalism. Dans G. Grabber & U. Moser (Éd.), *Regionalism(s). A variety of perspective from the Europe and Americas* (p. 183-205). Wien: New Academic Press.
- Winter, E., & Déry, J. A. (2017). L'accueil des réfugiés syriens face à la « dualité canadienne ». *Canadian Diversity*, 14(3), 22-24.
- Winter, E., & Sauvageau, M.-M. (2012). La citoyenneté canadienne dans la presse écrite anglo-canadienne et franco-québécoise: convergence ou divergence? *Canadian Journal of Political Science*, 45(3), 553-578.
- Zetter, R. (2007). More Labels, Fewer Refugees: Remaking the Refugee Label in an Era of Globalization. *Journal of refugee studies*, 20(2), 172-192.